

étudier au Québec

Le guide pour les immigrants



Éducation des enfants – Étudiants internationaux
Éducation des adultes – Formation continue

immigrantquebec.com

LE MOUVEMENT DESJARDINS

1^{er}

GROUPE FINANCIER
COOPÉRATIF AU CANADA ET

5^e

AU MONDE

2^e

BANQUE LA PLUS SOLIDE AU MONDE
SELON L'AGENCE BLOOMBERG

PLUS DE

6

MILLIONS DE MEMBRES
ET CLIENTS

En plus de vous offrir les produits et les services financiers dont vous avez besoin, nos conseillers Desjardins vous accompagnent dans les différentes étapes de votre intégration au Canada.

desjardins.com/NouveauxArrivants



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR BASEEM



Aabdi

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Desjardins vous offre tout le soutien nécessaire dès votre arrivée:

- Demande d'ouverture de compte à partir de l'étranger
- Solutions de paiement
- Assurance soins de santé d'urgence
- Virements internationaux et transferts de fonds dans un compte Desjardins avant votre arrivée
- Devises étrangères

Desjardins vous appuie et vous guide financièrement afin que vous puissiez vous concentrer sur vos études à 100%.

Découvrez les solutions adaptées à la réalité des étudiants à la page 83 de ce guide.

desjardins.com/ouvrircompte



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



Chaque année, des milliers d'étudiants internationaux viennent débiter ou poursuivre un cursus universitaire au Québec, attirés par la qualité de l'enseignement, des droits de scolarité relativement bas pour le système nord-américain et un cadre de vie agréable.

Au Québec, les étudiants ne sont pas les seuls à se former. L'éducation des adultes est bien ancrée dans la vie active. De nombreux programmes s'adressent aux professionnels qui cherchent à développer leurs champs de compétences. Pour certaines personnes immigrantes, c'est aussi un passage obligé pour se mettre à niveau, se perfectionner, réorienter sa carrière ou encore intégrer un ordre professionnel.

Pour leurs enfants, les parents nouvellement arrivés au Québec découvriront dans ce guide le système scolaire québécois, les valeurs de l'école et la vie quotidienne d'un établissement scolaire.

Les programmes d'études au Québec offrent mille possibilités autant dans les thématiques que dans les durées. Nous vous invitons à découvrir la 2^e édition du guide *Étudier au Québec* pour vivre pleinement l'expérience des études et vous assurer un bel avenir professionnel.

Étudier au Québec

■ est édité par : Les Éditions Neopol Inc., 300 Saint Sacrement – Suite 415, Montréal, H2Y 1X4, QUÉBEC, CANADA

Tél : 514-279-3015. Fax : 514-279-1143. neopol.ca

■ pour le compte de : Immigrant Québec, organisme à but non lucratif. immigrantquebec.com

Rédaction : Maël Cormier, Delphine Folliet, Maeva Hétreau. Commercialisation : Marie Michel et Diane Martin-Graser. Marketing : Marie Michel. Graphisme et mise en page : Bruno Dubois. Graphisme de la couverture : Alexandre Bélanger. Impression : Imprimerie Provinciale (Québec).

ISBN : 978-2-924020-80-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2014.

Bibliothèque nationale du Canada, 2014.

■ Malgré tout le soin apporté à leur exactitude, les textes contenus dans ce guide n'ont aucune valeur contractuelle, et les Éditions Neopol et Immigrant Québec ne sauraient être tenus responsables des propos tenus dans les témoignages retenus, des changements de coordonnées, ou de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations. La reproduction totale ou partielle des textes est interdite sans accord préalable et écrit de l'éditeur.

SOMMAIRE

PANORAMA DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC 5

- Le fonctionnement général 5
- Des formations porteuses d'avenir professionnel 13

Zoom : Quelques formations techniques pour
personnes immigrantes à Montréal 18

Zoom : Les formations à l'entrepreneuriat 21

Témoignage : Se réorienter à l'âge adulte 24

Témoignage : Lancer mon entreprise 26

SCOLARISER SON ENFANT AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE 28

- Présentation générale de l'enseignement 28
- L'inscription à un établissement d'enseignement 32
- Les projets pédagogiques au primaire et au secondaire 34
- La vie quotidienne d'un établissement scolaire 38
- Des services spécifiques pour enfants immigrants 42

Témoignage : Scolariser mon enfant dans le système québécois 44

ÉTUDIER AU COLLÈGE OU À L'UNIVERSITÉ (ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX) 46

- Présentation générale de l'enseignement 47
- Pourquoi choisir le Québec ? 61
- Définir son projet collégial ou universitaire 67
- Effectuer les bonnes démarches administratives 72
- Abrégé de la vie pratique 79
- Des études à l'emploi 89

Témoignage : Trouver les bons interlocuteurs 94

Témoignage : Toucher à toutes les matières et développer mon esprit critique ... 96

Témoignage : Le Québec, un paradis pour les chercheurs 98

FAIRE UN STAGE AU QUÉBEC 100

- Les démarches administratives obligatoires 100
- Où trouver un stage ? 101
- Qui peut m'aider à réaliser mon projet de stage ? 102
- Autres ressources utiles 103

APPRENDRE À L'ÂGE ADULTE : LE RETOUR AUX ÉTUDES 104

- Pourquoi retourner aux études ? 106
- Comment bien choisir son programme de formation ? 108
- Faire évaluer ses diplômes obtenus à l'étranger 120
- Faire reconnaître ses acquis scolaires et extrascolaires 122
- Où s'informer sur l'apprentissage à l'âge adulte ? 123
- Comment devenir enseignant au Québec ? 124
- Apprendre ou se perfectionner en français 125
- Apprendre ou se perfectionner en anglais 129
- Zoom :** Une formation reconnue, la clef de voûte
de l'exercice d'une profession réglementée 132
- Zoom :** Faire reconnaître ses acquis et ses compétences 134
- Témoignage :** Reprendre mes études : un projet bien réfléchi 142
- Témoignage :** Choisir 144
- Témoignage :** Le retour aux études : un tremplin pour trouver un emploi 146

LES DROITS DE SCOLARITÉ, EXEMPTIONS ET AIDES FINANCIÈRES 148

- Les droits de scolarité au préscolaire, primaire et secondaire 148
- Les droits de scolarité au collégial 148
- Les droits de scolarité à l'université 149
- L'exemption des droits de scolarité (montant forfaitaire) 150
- L'aide financière aux études et les programmes de bourses 151
- Témoignage :** Trouver les moyens de financer ses études 156
- Témoignage :** Reprendre mes études pour trouver un emploi 158

REMERCIEMENTS 160



MÉTRO, LA SOURCE D'INFORMATION DES MÉTROPOLITAINS



Métro vous informe et vous divertit sur toutes ses plateformes. En plus des nouvelles essentielles et de dernière heure, Métro vous offre aussi un contenu de qualité à travers ses sections thématiques (mode, techno, voyage...)

Téléchargez notre application mobile



Métro Montréal



métrô

journalmetro.com

PANORAMA DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

LE SYSTÈME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS : DU PRÉSCOLAIRE À L'UNIVERSITÉ

LES CYCLES SCOLAIRES

Au Québec, tous les enfants âgés de six à seize ans sont obligés de fréquenter l'école. L'année scolaire, qui dure environ 180 jours, commence à la fin août pour finir en juin. Dans les établissements publics, les classes sont majoritairement mixtes (garçons et filles). Les institutions privées le sont également, à quelques exceptions près.

Le système d'éducation se répartit entre :

- › le préscolaire (1 année), appelé aussi la maternelle.
- › le primaire (6 années d'études). La première année au primaire démarre généralement à l'âge de 6 ans.
- › le secondaire (5 années).
- › le collégial ou Cégep (2 à 3 années). Cégep est l'acronyme de Collège d'enseignement général et professionnel : le Cégep est un établissement d'enseignement public, mais certains d'entre eux utilisent aussi le terme de collège. Pour les établissements privés, on parlera systématiquement de collèges. C'est au collégial que les élèves peuvent choisir un parcours de formation technique.
- › l'enseignement universitaire.

PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)

PRIMAIRE

- 1^{er} cycle : 1^{ère} et 2^e année
- 2^e cycle : 3^e et 4^e année
- 3^e cycle : 5^e et 6^e année

SECONDAIRE

- 1^{er} cycle : 1^{ère} et 2^e année
- 2^e cycle : 3^e, 4^e et 5^e année

Diplôme :

- Diplôme d'études secondaires (DES)

FORMATION PROFESSIONNELLE

Diplômes :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

COLLÉGIAL

- Formation pré-universitaire
- Formation Technique

Diplômes :

- Diplômes d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales (AEC) (formation continue)

UNIVERSITAIRE

- 1^{er} cycle

Diplômes :

- Baccalauréat
- Certificat (cycle court)

- 2^e cycle

Diplômes :

- Maîtrise
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (cycle court)

- 3^e cycle

Diplôme :

- Doctorat

À noter que l'enseignement supérieur regroupe l'enseignement collégial et universitaire.

LES RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS

Du préscolaire au collégial, la scolarité peut s'effectuer dans un établissement public ou privé. Les établissements publics comme privés peuvent être francophones ou anglophones.

L'enseignement public est laïque et généralement gratuit au primaire, au secondaire et au collégial (cependant au collège, des frais d'admissions et d'inscription s'appliquent), ainsi qu'en formation professionnelle ou technique. À l'université, des droits de scolarité sont exigés.

Les établissements publics d'enseignement au préscolaire, primaire et secondaire, ainsi qu'en formation professionnelle, sont gérés par les commissions scolaires, au nombre de 72.

Les établissements recensés par la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) sont reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ils dispensent les programmes d'études officiels. Les établissements privés vont du primaire au collégial, en passant par la formation professionnelle et technique. Ils peuvent avoir un enseignement religieux.

► Pour en savoir plus : feep.qc.ca

LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Au Québec, il existe deux réseaux d'enseignement : l'un est francophone, l'autre anglophone. Le réseau francophone est majoritaire, mais il existe également un système d'enseignement en anglais, allant de la maternelle à l'université.

Selon les textes de la Charte de la langue française adoptée en 1977, la langue d'enseignement au Québec est le français dans les classes maternelles, primaires et secondaires. Les enfants québécois ou d'immigrants doivent fréquenter les établissements francophones. Cependant, des exceptions existent, dans des cas très précis, où l'enfant sera autorisé à fréquenter un établissement anglophone public ou privé subventionné.

Au niveau collégial et à l'université, l'étudiant peut choisir librement la langue de son enseignement.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE

Souvent confondues, la formation professionnelle et la formation technique sont deux cursus bien distincts, ne menant pas aux mêmes diplômes, ni aux mêmes métiers. Les deux se caractérisent par la diversité de leurs programmes qui couvrent pas moins de 21 secteurs de formation. Les programmes développent des compétences visant à intégrer le marché du travail et à répondre adéquatement aux besoins des entreprises. Ils forment donc à un métier. Ils sont ouverts aux élèves, dans le cadre de la formation initiale, et aux adultes, dans le cadre de la formation continue.

La formation professionnelle est accessible à partir de la 3^e secondaire pour les élèves qui souhaitent acquérir une formation les menant sur le marché du travail. Elle est également ouverte aux adultes.

Les programmes de formation sont donnés par les centres de formation professionnelle, eux-mêmes administrés par les commissions scolaires. L'élève ou l'adulte en reprise d'études y obtient un diplôme de niveau secondaire, généralement un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Pour accéder à la formation professionnelle, des préalables sont requis. Renseignez-vous auprès des commissions scolaires.

La formation technique s'acquiert au niveau du collégial. Elle est dispensée par les cégeps, les établissements collégiaux privés et certaines institutions gouvernementales. L'étudiant ou l'adulte en reprise d'études y obtient un diplôme de niveau collégial. L'étudiant en formation initiale obtiendra un diplôme d'études collégiales (DEC). L'adulte de retour

Inforoute FPT : tout savoir sur la formation professionnelle et technique

Le site de Inforoute FPT est la référence en matière de renseignements sur les formations techniques et professionnelles au Québec. Vous y trouverez toutes les informations sur les programmes, les contenus, les diplômes, les établissements d'enseignement, ainsi que sur les métiers et carrières. Il donne accès à des dossiers thématiques, des sites pertinents et d'autres ressources.

► inforoutefpt.org

aux études se tourne, généralement, vers un cycle de formation court menant à une attestation d'études collégiales (AEC).

La formation technique vous intéresse ? Si vous êtes un étudiant en formation initiale (ayant fait des études au Québec ou à l'étranger), renseignez-vous auprès du Service régional d'admission qui gère l'établissement dans lequel vous souhaitez suivre une formation. Si vous êtes un adulte de retour aux études, avec un statut de résident permanent, adressez-vous directement à l'établissement.

LES 21 SECTEURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE

Les secteurs de formation professionnelle ou technique, qui s'adressent aux jeunes ou aux adultes, sont nombreux et variés. Ils sont regroupés dans 21 domaines :

- › Administration, commerce et informatique
- › Agriculture et pêches
- › Alimentation et tourisme
- › Arts
- › Bâtiment et travaux publics
- › Bois et matériaux connexes
- › Chimie-biologie
- › Communication et documentation

Québec, métier d'avenir : un site pour les étudiants étrangers souhaitant suivre une formation professionnelle au Québec

Ce site Internet, porté par l'organisme Éducation internationale, s'adresse aux étudiants étrangers intéressés par la formation professionnelle au Québec. Il informe sur les programmes de formation et sur les perspectives d'emplois au Québec.

Si vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent, vous devrez obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études pour suivre un programme de formation professionnelle au Québec.

► quebecmetiersdavenir.com

- › Cuir, textile et habillement
- › Électrotechnique
- › Entretien d'équipement motorisé
- › Environnement et aménagement du territoire
- › Fabrication mécanique
- › Foresterie et papier
- › Mécanique d'entretien
- › Métallurgie
- › Mines et travaux de chantier
- › Santé
- › Services sociaux, éducatifs et juridiques
- › Soins esthétiques
- › Transport.

L'ÉDUCATION DES ADULTES OU LA FORMATION CONTINUE

Même si vous avez atteint l'âge adulte, plusieurs raisons peuvent vous amener à vouloir entreprendre ou reprendre des études :

- › acquérir une nouvelle formation générale, technique ou professionnelle,
- › faire une mise à niveau, se perfectionner ou se spécialiser dans un domaine,
- › changer de carrière,
- › par simple intérêt personnel.

Il existe une gamme diversifiée de programmes de formation pour adultes ou de formation continue pouvant être suivis à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, à distance, en ligne, etc.

Les centres d'éducation des adultes, qui relèvent des commissions scolaires, offrent notamment des services d'alphabétisation et de francisation, d'enseignement au pré-secondaire ainsi que d'enseignement en formation générale de niveau secondaire.

Les centres de formation professionnelle sont ouverts aux adultes qui souhaiteraient obtenir une formation axée sur le marché du travail.

Les adultes peuvent acquérir une nouvelle formation au niveau collégial en s'inscrivant dans un DEC pré-universitaire ou technique

ou en intégrant un programme d'AEC à la formation continue. Ils peuvent également se perfectionner ou se spécialiser dans un de ces programmes d'AEC. Les cégeps donnent aussi des cours de francisation. Les universités offrent aussi des programmes de formation continue, notamment des programmes courts pour développer des compétences et des savoirs dans certains domaines.

Les adultes intéressés par le retour aux études (formation générale, professionnelle ou technique), peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Voir le chapitre consacré à ce sujet dans ce guide (p. 134).

LES GRANDS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

AU NIVEAU DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Pour trouver un établissement d'enseignement près de chez vous, vous pouvez consulter le site internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Au Québec, il existe 72 commissions scolaires. Soixante sont francophones et administrent un réseau public de près de :

- 2 400 écoles,
- 200 centres de formation professionnelle,
- 200 centres d'éducation des adultes.

Le Québec compte également 9 commissions scolaires anglophones. Les trois autres sont les commissions scolaires Crie, Kativik et du Littoral.

Les établissements d'enseignement privés sont au nombre de 280.

➡ mels.gouv.qc.ca/informationsgeographiques

AU NIVEAU DU COLLÉGIAL

Le Québec compte :

- 48 cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) ou collèges qui sont des établissements publics,
- près de 70 établissements privés, dont deux sont sous entente internationale (collège Stanislas et collège international Marie de France),
- ainsi que 11 établissements subventionnés par un autre ministère que celui de l'Éducation (par exemple, les conservatoires de musique).

AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Le Québec offre :

- des universités francophones réparties sur plusieurs campus et antennes. L'Université du Québec dispose de campus à Montréal (UQAM), Trois-Rivières (UQTR), Chicoutimi (UQAC), Rimouski (UQAR), en Outaouais (UQO), en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Elle regroupe également l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ETS) et TÉLUQ (l'université à distance). Il est également possible d'étudier à l'Université de Montréal (UdeM), à l'Université de Sherbrooke (campus de Sherbrooke et de Longueuil) et à l'Université Laval.
- 3 universités anglophones (Concordia, McGill, Bishop's),
- l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, affiliées à l'UdeM.

LES ORGANISMES RESSOURCES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

Le Ministère a la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation au préscolaire, primaire, secondaire, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport.

Le site Internet du Ministère vous donnera toutes les informations pour comprendre le système éducatif québécois, les niveaux scolaires, les programmes d'études, les diplômes, etc. Vous pourrez également y lire des grands dossiers concernant la persévérance scolaire, la violence à l'école, la lecture ou encore la santé à l'école. Un outil en ligne pour rechercher un établissement scolaire est disponible.

► mels.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE

Depuis septembre 2012, l'enseignement supérieur est rattaché au nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Le Ministère a la responsabilité d'élaborer et de proposer

au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'enseignement collégial, de l'enseignement universitaire et de la recherche, ainsi que de l'aide financière aux études.

► mesrs.gouv.qc.ca

DES FORMATIONS PORTEUSES D'AVENIR PROFESSIONNEL

Quels programmes d'études et quelles formations offrent le plus de chance de trouver rapidement un emploi une fois le diplôme obtenu ? Voici quelques indications sur les perspectives du développement économique du Québec.

LES SECTEURS QUI EMBAUCHENT

D'après les analyses d'Emploi-Québec, il y aura 695 000 postes à pourvoir d'ici 2016 dans plusieurs secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec, grâce à la croissance économique (175 000 postes dans 21 industries sur 33) et aux prochains départs

Une formation qui vous mènera loin!

**Le Cégep de Sherbrooke : des programmes
reconnus et liés aux besoins du marché du travail**

- > Formations à temps plein ou à temps partiel,
de courtes durées
- > Stages en entreprise
- > Taux de placement de 87 % en moyenne
- > Reconnaissance des acquis et compétences

cegepsherbrooke.qc.ca/cfc

cégep
de Sherbrooke

massifs à la retraite (près de 520 000 postes à remplacer). Une étude sur le marché du travail au Québec à long terme prévoit une baisse du chômage sous le seuil de 7 % en 2014 et un recul jusqu'à 5,3 % en 2021. Ce serait le taux de chômage le plus bas observé depuis 1967.

Le nombre d'emplois devrait ainsi augmenter de 175 000 d'ici à 2016. C'est le secteur des services qui fournira le plus d'embauche, soit un taux estimé à 93 % des emplois créés d'ici 2016.

Parmi les secteurs de services, certains domaines seront particulièrement fertiles en création d'emplois. L'outil IMT (information sur le marché du travail) en ligne, d'Emploi-Québec, dresse la liste des secteurs d'activités selon l'importance de la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans l'ensemble du Québec. Les 15 premiers secteurs, avec une croissance annuelle moyenne (2011 - 2015) comprise entre 1 et 3 % ou plus, sont :

- 1. Extraction minière
- 2. Services professionnels, scientifiques, techniques
- 3. Foresterie et exploitation forestière
- 4. Aliments, boissons et tabac
- 5. Produits métalliques
- 6. Machines
- 7. Matériel de transport
- 8. Commerce de gros
- 9. Commerce de détail
- 10. Transport et entreposage
- 11. Finance, assurances, immobilier et location

Un site de référence sur les TI : macarrieretechno.com

TECHNOCompétences, en partenariat avec d'autres collaborateurs, a réalisé un site Internet permettant de trouver toute l'information pertinente liée aux carrières en technologies de l'information et des communications (tests et conseils, index des professions, secteurs d'activités, entreprises, programme de formation, etc.)

➤ macarrieretechno.com

- 12. Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
- 13. Soins de santé et assistance sociale
- 14. Information, culture et loisirs
- 15. Hébergement et services de restauration

LES RESSOURCES UTILES POUR CHOISIR UNE CARRIÈRE PROMETTEUSE

LES SITES INTERNET

Si nous vous recommandons d'utiliser prioritairement les informations disponibles sur le site IMT en ligne, sachez que d'autres sites offrent des renseignements sur les perspectives d'emploi. Généralement, ces sites tirent leurs sources d'Emploi-Québec qui a le mandat du Gouvernement du Québec de colliger et de diffuser toute l'information sur le marché du travail.

TOUT POUR RÉUSSIR

Le site Internet Tout pour réussir s'adresse aux jeunes dans le but de les renseigner sur les métiers ayant de bonnes perspectives d'emploi et demandant une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique au collégial.

IMT en ligne : une source de premier ordre

Le site d'Emploi-Québec, Information sur le marché du travail (IMT) en ligne, offre une information sur le marché du travail, mise à jour annuellement pour l'ensemble du Québec et chacune de ses régions. Vous y trouverez les prévisions de croissance de l'emploi pour les secteurs d'activités économiques, les métiers et professions en demande, les perspectives d'emploi pour les professions avec la description des tâches et des compétences pour chacune d'elles, la scolarité requise, les échelles de salaires, un répertoire d'entreprises, etc.

➤ imt.emploiuebec.gouv.qc.ca

Pour les immigrants à la recherche d'informations sur les secteurs porteurs d'activités au Québec, le site est une source utile pour connaître les appellations des métiers, les régions où l'emploi est le plus favorable pour un métier précis, le salaire moyen, le type de formation exigée (pratique pour poursuivre éventuellement un complément d'études), etc. Ces informations proviennent d'IMT en ligne.

► toutpoureussir.com

JOBBOOM FORMATION

Jobboom publie sur son site de nombreux articles d'actualités ou de réflexions sur l'emploi au Québec : marché du travail, vie en entreprise, conseils en carrière et en formation. La section consacrée à la formation présente de nombreux secteurs d'activités, les programmes d'études pour les jeunes et les meilleures formations. Une recherche par ville est disponible. La section Conseils carrière propose des articles, reportages et chronique à propos des meilleures pratiques en matière de recherche d'emploi, la vie quotidienne en entreprise et la gestion de la carrière.

► jobboom.com/carriere/conseils-carriere/

► jobboomformation.com

► Voir aussi le site : carrieresgagnantes.com

LES GUIDES

LES ÉDITIONS RÉUSSIR AU QUÉBEC

Elles éditent depuis 2002 le « Guide des études et carrières pour immigrants et étudiants internationaux », en partenariat avec Emploi-Québec. Le guide détaille les perspectives du marché de l'emploi au Québec, les secteurs d'emploi, les ordres professionnels, la reconnaissance des acquis et des compétences, le système scolaire québécois, etc. Il est disponible en version numérique également.

► reussirauquebec.ca

LES GUIDES CHOISIR

Ils sont une excellente référence pour se documenter sur l'enseignement secondaire, collégial et universitaire et prendre connaissance de l'ensemble des programmes de formation professionnelle et technique, offerts par les différents établissements du Québec. Ils

s'adressent autant aux parents qu'aux élèves et étudiants désireux de bien choisir leur formation et leur orientation professionnelle.

► ch.monemploi.com

LE GUIDE PRATIQUE DU SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le "Guide pratique des études collégiales au Québec" donne de l'information sur les 159 programmes d'études collégiales offerts par 78 établissements situés au Québec. Des statistiques de placement sont disponibles pour les programmes de formation technique.

► sram.qc.ca/le-sram/le-guide-pratique

LE GUIDE DES PROFESSIONS 2012-2013, DE JACQUES LANGLOIS, ERPI, 2011

Le Guide présente une centaine de professions analysées à travers les perspectives d'embauche, les niveaux de salaire et de responsabilités, etc., ainsi que des formations au niveau secondaire, collégial et universitaire.

Les Comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO)

Composés de représentants d'associations patronales, d'entreprises, de syndicats et d'associations de travailleurs, de représentants de ministères et d'organismes en lien avec les secteurs concernés, les CSMO définissent les besoins propres à leur secteur, proposent des mesures pour stabiliser l'emploi, réduire le chômage et développent la formation continue. La consultation des sites Internet de chaque CSMO vous permettra de vous familiariser avec votre secteur d'activités : besoin en main-d'œuvre, programme de formation, compétences requises, etc.

► cpmt.gouv.qc.ca/reseau-des-partenaires/comites-sectoriels.asp

QUELQUES FORMATIONS TECHNIQUES POUR PERSONNES IMMIGRANTES À MONTRÉAL

À Montréal, certains collèges et cégeps offrent des formations conçues spécifiquement pour des adultes immigrants leur permettant de développer des connaissances et acquérir de nouvelles compétences dans le contexte québécois, tout en valorisant déjà les acquis et l'expérience cumulés à l'étranger. Pour en savoir plus sur la reconnaissance des acquis et des compétences, consultez le chapitre consacré au sujet dans ce guide (p. 134).

Attention, ne vous limitez pas à cette liste seulement. L'ensemble des programmes d'études des établissements d'enseignement s'ouvre à vous.

CÉGEP MARIE-VICTORIN (MONTRÉAL)

Depuis 2002, le Centre d'éducation multiculturel développe et met en œuvre des programmes adaptés à la clientèle immigrante de la région métropolitaine de Montréal. Il vise une meilleure intégration au marché du travail ou aux études universitaires.

Plusieurs programmes de formation sont offerts, en anglais ou selon une formule bilingue :

- AEC en Techniques de commerce international
- AEC en Techniques de comptabilité et gestion en anglais langue seconde
- Formation d'appoint en Techniques de réadaptation physique
- Programme Tremplin DEC pour personnes immigrantes ou allophones (cf. p 109)

➡ collegemv.qc.ca

Le Cégep Marie-Victorin est très actif en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) pour les programmes suivants : Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de travail social, Techniques d'éducation spécialisée, Gestion des services de garde, Gestion de groupe et organisation du travail, Techniques de comptabilité et gestion, Graphisme, Techniques de design d'intérieur, Formation générale associée à un DEC, Design de mode, Agent en support à la gestion des ressources humaines, Spécialisation en bureautique et en Formation générale.

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE (MONTRÉAL)

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INFORMATISÉE POUR CLIENTÈLE ALLOPHONE

Cette formation vise à couvrir toutes les activités comptables d'une entreprise et comprendre le système comptable québécois. Elle permet d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC).

► bdeb.qc.ca

Le collège propose la RAC dans les programmes suivants menant à un DEC ou une AEC : Techniques de l'informatique, Gestion de l'approvisionnement, Sécurité informatique et réseautique, Supervision d'une équipe d'employés.

COLLÈGE DE MAISONNEUVE (MONTRÉAL)

PROGRAMME « COMPTABILITÉ ET GESTION – PROJET IRIPI – PERSONNES IMMIGRANTES »

Vous possédez une formation ou une expérience dans les domaines de la comptabilité, de la gestion ou de l'administration ? Sous certaines conditions, vous pourrez peut-être intégrer ce programme.

Piloté par l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des personnes immigrantes (IRIPI), en collaboration avec le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences de Maisonneuve, il vous permettra de : dresser un profil de vos compétences ; voir vos compétences reconnues officiellement ; bénéficier de formation – selon différentes modalités – pour actualiser vos compétences en regard des besoins du marché du travail ; être reconnu auprès des employeurs de votre domaine ; et, si vous le souhaitez, poursuivre par la suite vos démarches de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) vers l'obtention d'un diplôme (DEC ou AEC).

► fc.maisonneuve.qc.ca/repertoire/rac/iripi-comptabilite-individu

Les programmes offerts en RAC concernent aussi, pour l'obtention d'une AEC : Bureauistique - Spécialisation : adjoint(e) de direction, Coordination du travail de bureau, Courtage immobilier résidentiel ; pour l'obtention d'un DEC : Techniques de l'informatique, option Gestion de réseaux, Techniques de comptabilité et gestion (Gestion financière ou Gestion des ressources humaines) ; en formation générale : Français, anglais, éducation physique, philosophie, cours complémentaires.

TECHNOCOMPÉTENCES (MONTRÉAL)

Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, TECHNOCompétences, aide les professionnels formés à l'étranger à intégrer le marché du travail. Les programmes IntégraTlon Montréal et IntégraTlon Québec octroient une aide financière à des employeurs pour la formation continue du candidat choisi, permettant une mise à niveau de ses connaissances et compétences sous la formule « Alternance Travail-Études ».

► technocompetences.qc.ca/immigration

COLLÈGE CHAMPLAIN (SAINT-LAMBERT)

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (BILINGUES)

Le Collège Champlain Saint-Lambert offre des programmes de Reconnaissance des acquis et d'intégration au marché du travail pour les programmes suivants: Développement et gestion d'entreprise, Spécialiste en répartition, Spécialiste en soutien aux TIC, Courtage immobilier résidentiel, Transport et logistique, Technique d'éducation à l'enfance et Technique d'éducation spécialisée. Ces programmes s'adressent à des personnes qui ont de l'expérience à l'étranger et qui souhaitent se faire reconnaître leurs acquis et mettre leurs connaissances et savoir-faire à jour pour pouvoir plus facilement intégrer le marché du travail.

En plus de pouvoir se faire reconnaître leurs acquis, les participants aux programmes de reconnaissances des acquis pour les immigrants ont accès à de la formation manquante (séminaires, activités en présence d'un spécialiste de contenu, activités d'intégration, rédaction du Curriculum vitae et recherche d'emploi pour le domaine). Les programmes comprennent aussi des activités de mise à jour aux façons de faire du Québec et se terminent par un stage en emploi.

► champlainrac.com

Bon à savoir: le répertoire en ligne travailimmigrants.com présente près de 300 initiatives liées au marché du travail dans l'Île de Montréal. Bon nombre de formations s'adressant spécifiquement aux personnes immigrantes y sont recensées.

LES FORMATIONS À L'ENTREPRENEURIAT

Au Québec, l'entrepreneuriat est valorisé et encouragé. Il existe des programmes d'études qui pourront vous aider à démarrer votre entreprise. Vous y apprendrez à faire un plan d'affaires, un montage financier, une analyse marketing, la gestion de ressources humaines, etc.

Les centres de formation professionnelle offrent généralement le programme Lancement d'une entreprise qui mène à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Renseignez-vous auprès de votre commission scolaire.

➡ **Voir également le site : lancement-e.com**

Au collégial, la formation à l'entrepreneuriat est aussi disponible.

À l'université, des programmes d'études en entrepreneuriat s'adressent aux étudiants. D'autre part, les Centres d'entrepreneuriat universitaire (CEU) offrent du soutien à la création, gestion et développement d'entreprises :

- ➡ **Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM : entrepreneuriat.poly-udem.ca**
- ➡ **Centre d'entrepreneuriat ESG-UQAM : entrepreneuriat.uqam.ca**
- ➡ **Université laval : Entrepreneuriat Laval : el.ulaval.ca et Centre d'entrepreneuriat de la PME (CEPME) : fsa.ulaval.ca/cepme**
- ➡ **Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (UQAC) : uqac.ca/cee-uqac/cee**
- ➡ **Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (Centech) : etsmtl.ca/services/Centech/accueil**
- ➡ **Institut d'entrepreneuriat (Université de Sherbrooke) : usherbrooke.ca**
- ➡ **Centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé (Université Bishop's) : dobsonlagasse.ca**
- ➡ **Centre for Small Business and Entrepreneurial Studies (CSBES) (Université Concordia) : concordia.ca/jmsb/research/centres/small-business.html**
- ➡ **Voir aussi le site [Jentreprends.ca](http://jentreprends.ca), un portail de sensibilisation et d'informations pour les jeunes à la culture de l'entrepreneuriat : jentreprends.ca et l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec (ACEE) : acee.qc.ca**

Le site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations offre des outils d'aide, des publications et autres ressources disponibles en ligne pour créer une entreprise :

➡ **mdaie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/entrepreneuriat**

Pour vous aider dans votre démarrage d'entreprise, vous pouvez également vous adresser aux organismes suivants :

- **Emploi-Québec, soutien au travailleur autonome :**
[emploi.quebec.gouv.qc.ca/
citoyens/demarrer-son-entreprise/soutien-au-travail-autonome/](http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/demarrer-son-entreprise/soutien-au-travail-autonome/)
- **Carrefours jeunesse-emploi (CJE) :** cjereseau.org
- **Centres locaux de développement (CLD) :** acldq.qc.ca
- **Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) :** lescdec.org
- **Centres d'aide aux entreprises (CAE)**
- **Société d'aide au développement des collectivités et Centre d'aide aux entreprises (SADC-CAE) :** sadc-cae.ca
- **Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) :** ceim.org
- **SAJE accompagnateur d'entrepreneurs, qui outre des formations, offre le guide ImmigrAffaires conçu pour les immigrants souhaitant se lancer en affaires (guide disponible en plusieurs langues) :** sajeenaffaires.org
- **Voir aussi le guide ImmigrAffaires Gatineau, adapté à la région de Gatineau :** gatineauvilleaffaires.ca
- **SAJE Montréal Centre :** sajemontreal.com
- **Futurpreneur Canada :** futurpreneur.ca
- **Coopératives de développement régional (CDR) :** fcdrrq.coop

Des organismes se sont spécialisés dans l'accompagnement en entrepreneuriat pour les personnes immigrantes.

COMPAGNIE F (MONTRÉAL)

Depuis 1997, Compagnie-F accompagne les femmes dans leur démarche entrepreneuriale en les aidant à développer des réseaux et en leur proposant des programmes répondant à leurs besoins.

- compagnie-f.org

CHANTIER D'AFRIQUE DU CANADA (CHAFRIC) (MONTRÉAL)

Le CHAFRIC offre un Programme de formation pour immigrants en lancement d'une entreprise (PROFILE), en partenariat avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Montréal).

- nouveau.chafric.ca

ESPACE FEMMES ARABES DU QUÉBEC (EFAQ) (MONTRÉAL)

L'EFAQ propose aux femmes issues du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient des services gratuits pour se lancer en affaires : conseils, coaching, formation.

► efemmarabes.com

CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FEMMES IMMIGRANTES (CEJFI) (MONTRÉAL)

Le CEJFI est un organisme de bienfaisance soucieux de l'intégration des jeunes femmes immigrantes à la société québécoise. Il est membre du "Continuum entrepreneuriat Montréal" pour femmes issues de l'immigration (CEMFII) et organise des soirées de réseautage et des rencontres professionnelles autour de l'entrepreneuriat. Il anime également le réseau des entrepreneures responsables de services de garde.

► cefji.org

RÉSEAU DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS AFRICAINS (REPAF) (MONTRÉAL)

Depuis 2005, le REPAF développe un réseau crédible et solide de leaders d'origine africaine (entrepreneurs, professionnels et travailleurs autonomes).

► repaf.org

TRAIT D'UNION DE VOTRE RÉUSSITE

Centre de formation et de coaching adapté aux jeunes entrepreneurs, TRAIT D'UNION de votre réussite offre des formations souples et efficaces grâce à la formule formation coaching. Bénéficiant d'un encadrement professionnel et d'une équipe expérimentée et dynamique, les formations sont admissibles à une aide financière aux études.

► traitunion.ca

CENTRE DE FORMATION



Une meilleure façon d'avancer

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport,
TRAIT D'UNION de votre réussite vous offre l'opportunité
de développer des compétences entrepreneuriales grâce
à des formations diplômantes et admissibles à une bourse d'étude.

230, BOUL. HENRI-BOURASSA EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3L1C4
438-381-9171 | 514-808-9496 | INFO@TRAITUNION.CA | WWW.TRAITUNION.CA



ISABELLE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2005

Statut à l'arrivée au Québec : Travailleuse temporaire

Région d'installation : Montréal

SE RÉORIENTER À L'ÂGE ADULTE

Je suis arrivée à Montréal en août 2005 pour effectuer un stage afin de terminer mes études d'ingénieur.

DES RESPONSABILITÉS DANS MES PROJETS

Dès le mois de décembre je savais que je voulais rester ici après la fin de mon stage, poursuivre mes études et faire une maîtrise de recherche. J'avais trouvé une maîtrise à Polytechnique en génie mécanique d'une durée de deux ans. C'était assez facile pour les ingénieurs étrangers d'être admis en maîtrise car peu de Québécois appliquaient. Cette maîtrise était parfaite pour moi et me permettait, à seulement 22 ans, d'avoir beaucoup de responsabilités. Mon professeur avait obtenu les moyens financiers pour monter un labo sur les nano-composites et j'ai été responsable de ce projet pendant 2 ans.

UNE INSERTION RAPIDE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

J'ai été diplômée au bout de deux ans et demi et cela a été très facile pour moi de trouver du travail. Après avoir rencontré une personne de Bombardier dans un forum d'emploi organisé par une université, j'ai appliqué à leur programme pour les nouveaux gradués et obtenu un poste d'ingénieur. J'y ai travaillé pendant 5 ans, de janvier 2009 à mars 2014.

SE RÉORIENTER ET BIEN CHOISIR SA FORMATION

Je n'étais pas épanouie dans mon métier et j'étais très attirée par le domaine de la santé et des soins à la personne. Après avoir rencontré une conseillère d'orientation pour m'aider à définir mon projet professionnel, je suis allée aux portes ouvertes de l'Université de Montréal (UdeM) pour me renseigner sur leur formation de baccalauréat en soins infirmiers. J'ai appris que pour intégrer la formation et je devais faire 6 mois de cours de prérequis. J'ai aussi trouvé un diplôme

d'études collégiales (DEC) au Collège de Maisonneuve qui pouvait se faire en formation accélérée de deux ans au lieu de trois habituellement et sans prérequis. J'ai choisi cette option.

Beaucoup d'immigrants suivent la formation du DEC car ils n'ont pu faire reconnaître leurs diplômes étrangers. Pour ma part, avant de m'inscrire au DEC, je m'étais renseignée sur la reconnaissance de mon diplôme en France et l'on m'avait assuré qu'avec une expérience professionnelle au Québec cela se faisait facilement. Cependant, seul le bac est reconnu en France et non le DEC.

UN CHANGEMENT DE TRAIN DE VIE

J'ai démissionné de Bombardier en mars 2014 et je vis actuellement sur mes économies. J'ai obtenu un prêt et bourse d'un montant de 11 000 \$ CAN pour l'année dont 650 \$ CAN par mois en bourse et le reste en prêt. La formation ne coûte pas cher, 130 \$ CAN par session. Ce qui est élevé ce sont les prix des livres et l'équipement qui représente un total de 4000 \$ CAN.

La formation que je suis est intensive car elle est en accélérée sur deux ans. Mes horaires sont de 14h à 22h pendant la moitié de la session et 3 jours par semaine et un stage en hôpital l'autre moitié. J'ai aussi énormément de travail personnel. Les horaires changent d'un mois sur l'autre et c'est donc difficile pour trouver une jobine.

AVOIR L'HUMILITÉ DE REPARTIR À ZÉRO

La plupart des étudiants ont déjà suivi des études scientifiques dans leur pays d'origine, le niveau d'études est donc très bon et beaucoup de questions sont posées en classe. Je partage et j'échange avec les autres étudiants en reprise d'études. Nous avons en commun l'humilité d'être retournés aux études et de devoir recommencer à zéro. Il y a beaucoup d'entraide au sein du groupe.

RESTER OU REPARTIR ?

J'ai obtenu ma citoyenneté canadienne après 9 ans, en août 2014. Je me vois rester le temps de finir mes études et d'avoir une expérience professionnelle québécoise dans le domaine des soins infirmiers, mais je ne sais pas si j'aurais mes enfants ici ou en France.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/



MOUSSA

Pays d'origine : Algérie

Au Québec depuis : avril 2001

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'Installation : Montréal

LANCER MON ENTREPRISE

En 2001, l'Algérie sortait de dix années difficiles, je voulais quitter cette situation et découvrir le monde. Dans les années 1990, j'avais étudié durant deux ans en Autriche dans un environnement international et je souhaitais retrouver cette dynamique et sortir de ma routine de travail.

LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE

À mon arrivée, je me suis posé beaucoup de questions sur l'éventualité de reprendre mes études afin de faciliter mon intégration sur le marché du travail. J'ai intégré un organisme d'aide à la recherche d'emploi et malgré de nombreuses candidatures je n'ai eu que des réponses négatives, c'était très démotivant. Après quelques jobines, j'ai eu la chance incroyable de trouver un poste de traducteur dans une petite entreprise, c'était le plus beau jour de ma nouvelle vie ! Je m'étais donné 6 ou 7 mois pour trouver un emploi, sinon je serais retourné aux études.

Après deux ans d'expérience professionnelle, je me suis inscrit à l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et suis devenu traducteur agréé dans la combinaison linguistique Anglais-Français dans un premier temps et Arabe-Français par la suite. Cela m'a permis de développer mon champ de compétences car je peux à présent traduire les documents officiels.

FAIRE ÉVOLUER SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Après plus de dix ans au Québec, l'envie de créer mon entreprise s'est fait ressentir. J'avais fait quelques recherches sur Internet et des amis m'avaient conseillé la formation Lancement d'une entreprise, sanctionnée par une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). J'ai choisi de la suivre auprès de l'organisme TRAIT D'UNION de votre réussite. Cette formation m'a ouvert les yeux sur le domaine

de l'entrepreneuriat. J'ai compris beaucoup de choses sur la création d'entreprises. À la faveur de cette formation, j'ai créé mon entreprise de traduction tout en conservant mon premier emploi de traducteur. J'avais un bureau de traduction dans le quartier Ahuntsic mais je me suis par la suite redéployé dans ce qu'on appelle le Petit Maghreb pour être plus proche de ma clientèle. En effet, ma spécialité est la traduction de documents en arabe pour une clientèle provenant principalement d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Dans la continuité de cette formation, TRAIT D'UNION de votre réussite proposait également un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Vente-Conseil. C'était l'occasion d'approfondir mes connaissances et d'avoir en main les clés pour vendre mes propres services. D'une durée de 900h réparties en 60 unités, j'avais cours le mardi et le samedi et le reste du temps du suivi et des ateliers avec les professeurs sur notre projet.

L'admission à ces formations a été très simple, j'avais déjà fait reconnaître l'équivalence de mes diplômes et je n'avais donc pas d'examens à passer. En tant que résident permanent ces deux formations étaient gratuites.

SORTIR DE LA ROUTINE QUOTIDIENNE

La reprise des études a été pour moi une expérience très agréable car cela me permettait de rompre avec ma routine de travail et de rencontrer d'autres immigrants de nationalités différentes et de tout âge, qui, comme moi souhaitaient lancer leurs entreprises. Le plus difficile est de réussir à concilier sa vie professionnelle, familiale et les études. Cela n'est pas toujours évident mais j'y suis parvenu en m'organisant avec ma femme. Pour le DEP, beaucoup de travail personnel était demandé. À la fin de chaque module nous avions des travaux à rendre et l'on commençait en même temps un nouveau cours. J'avais appris à bien gérer mon temps et à m'organiser. Cela m'a été très utile pour réussir ma formation.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

immigrantquebec.com/temoignages/

SCOLARISER SON ENFANT AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

Au Québec, l'école est obligatoire de 6 ans à 16 ans. Au préscolaire, au primaire et au secondaire, les élèves vont à l'école environ 180 jours par an. Généralement, l'école commence à 8h et termine à 15h, du lundi au vendredi.

L'école québécoise repose sur 3 principes : instruire, socialiser et qualifier.

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)

Pour les enfants avant 5 ans, il existe des Centres de la petite enfance (CPE) et des services de garde en milieu familial qui offrent des places pour 7,30 \$ CAN par jour et par enfant. Mais la liste d'attente est longue pour obtenir une place. Les parents peuvent alors se tourner vers des garderies privées qui pratiquent les tarifs qu'elles veulent (souvent entre 30 et 40 \$ CAN par jour). Sous certains critères, un crédit d'impôt peut alors être possible.

- **Ministère de la Famille** : mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx
- **La Place 0-5** : laplace0-5.com

Au Québec, les enfants âgés de 5 ans peuvent aller à la maternelle durant un an. Ce n'est pas obligatoire mais la plupart des enfants y vont (à 98%). Elle leur permet de bénéficier d'un encadrement qui favorise leur développement avec un milieu d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui faciliteront leur réussite scolaire.

Pour les enfants de milieux défavorisés ou les enfants handicapés, il existe des possibilités de maternelle à 4 ans, à temps partiel.

La maternelle est offerte par les commissions scolaires et les enfants la fréquentent à temps plein.

LES CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Qu'ils aient fait leur préscolaire ou pas, tous les enfants de six ans doivent être inscrits à l'école primaire. Si votre enfant a cinq ans, il peut y être admis à la condition qu'il atteigne six ans avant le 1^{er} octobre de sa première année scolaire.

Les élèves ayant des problèmes d'adaptation peuvent bénéficier de services particuliers à l'intérieur d'une classe spécialisée ou d'une classe ordinaire.

Le primaire est divisé en 3 cycles. Le 1^{er} cycle comprend la 1^{ère} et 2^e année; le 2^e cycle la 3^e et 4^e année et le 3^e cycle la 5^e et 6^e année. Des évaluations harmonisées du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ont lieu à la fin de chaque cycle (donc en 2^e, 4^e et 6^e années).

Tout au long de l'année, l'enseignant donne des travaux à faire à la maison et pratique des évaluations. Les notes sont traduites en pourcentage pour apparaître dans le bulletin scolaire remis aux parents à la fin de chaque trimestre. Le bulletin est accompagné de commentaires des enseignants.

Soutien scolaire et accueil des enfants de familles immigrantes

Plusieurs organismes à but non lucratif offrent des services de soutien scolaire, d'aide aux devoirs, de halte-garderie, d'accueil en camp de jour ou durant les congés scolaires ou encore des groupes de discussion école-famille, pour les parents immigrants et leurs enfants. À Montréal, citons par exemple :

- La Maisonnée : lamaisonneeinc.org
- Cari-St-Laurent : cari.qc.ca
- CACI (Centre d'appui aux communautés immigrantes) : caci-bc.org
- CANA (Centre d'aide aux nouveaux arrivants) : cana-montreal.org
- L'Hirondelle : hirondelle.qc.ca
- PROMIS : promis.qc.ca

LES CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après l'école primaire, les enfants doivent poursuivre leur scolarité au secondaire. L'enseignement au secondaire se divise en deux cycles.

Le 1^{er} cycle dure 2 années et comprend une formation de base commune à tous les élèves (1^{ère} et 2^e secondaire).

Le 2^e cycle a une durée de 3 ans. Il est composé par la 3^e secondaire, la 4^e et la 5^e. Il offre trois parcours : une formation générale, une formation générale appliquée et une formation axée sur l'emploi.

Durant ces 5 années, l'élève acquiert des connaissances dans des domaines d'apprentissage comme les langues, les mathématiques, les arts, les sciences humaines, mais aussi dans des domaines généraux de formation comme la santé et le bien-être, l'orientation et l'entrepreneuriat, l'environnement et la consommation, les médias, le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Comme au primaire, les élèves ont des devoirs à faire à la maison et sont évalués en classe par des tests. À la 4^e secondaire, les élèves doivent passer les examens ministériels au mois de juin : ce sont les mêmes dans tout le Québec. Les épreuves sont en mathématiques, sciences et histoire. À la 5^e secondaire, les épreuves ministérielles sont le français et l'anglais.

À noter que la formation professionnelle est accessible aux élèves à partir de la 3^e secondaire.

L'apprentissage des compétences transversales au primaire et au secondaire

Le Programme de formation de l'école québécoise, défini par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), repose sur le développement des compétences transversales : compétences d'ordre intellectuel (analyser une information, exercer son sens critique...), méthodologique (acquérir des méthodes de travail, utiliser les technologies de l'information et de la communication), personnel et social, communicationnel. Cet apprentissage s'effectue à travers toutes les disciplines.

DES ÉCOLES AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Certaines écoles – outre un enseignement général – proposent aux élèves du primaire et du secondaire des contenus pédagogiques particuliers :

- › écoles alternatives. Si le réseau des écoles alternatives du Québec vous intéresse, consultez le site du réseau : repaq.org
- › formation artistique (musique, danse, théâtre),
- › sports-études. Consultez : mels.gouv.qc.ca/loisirsport/sportEtudes
- › sciences,
- › douance (élèves « surdoués »),
- › éducation internationale. Consultez le site de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie : sebiq.ca

Ces écoles sont accessibles sur sélection (intérêts, aptitudes, bulletins scolaires ou tests). Renseignez-vous auprès de la commission scolaire pour connaître la liste de ces établissements.

SCOLARISER SON ENFANT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

Le Collège Stanislas (Montréal et Québec) et le Collège international Marie de France (Montréal) sont deux collèges privés membres de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ils offrent un enseignement allant de la maternelle au collégial (lycée). Le développement de la culture générale occupe une place importante dans l'éducation. Les élèves sont préparés à passer le baccalauréat français en série scientifique, sciences économiques et sociales ou littéraire.

Les deux établissements exigent des droits de scolarité.

► Collège Stanislas : stanislas.qc.ca

► Collège international Marie de France : cimf.ca

Pour les ressortissants français, il existe des possibilités de bourses pour les enfants scolarisés dans l'un de ces deux établissements. Pour en savoir plus, consultez le site du Consulat général de France à Montréal :

► consulfrance-montreal.org

LE RÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les écoles publiques, de l'éducation préscolaire au niveau secondaire inclus, ainsi que les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, sont organisés et administrés par les commissions scolaires.

Les commissions scolaires sont chargées d'organiser des services éducatifs de qualité pour répondre efficacement aux besoins de formation des jeunes et des adultes. Elles doivent aussi adapter les services éducatifs selon les besoins des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Elles offrent également des programmes de formation en entreprise. Les commissions scolaires emploient les enseignants des établissements qu'elles administrent et gèrent le budget des écoles publiques, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle.

À Montréal, on compte 3 commissions scolaires francophones : la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la Commission scolaire de Montréal et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il existe 2 commissions scolaires anglophones : la Commission scolaire

Aider son enfant dans son choix d'avenir

Le site Internet, développé par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, s'adresse aux parents désireux d'accompagner leur enfant dans ses choix scolaires en leur donnant les bonnes informations et outils. Le site Internet décortique chaque année du secondaire, de la 1^{ère} à la 5^e, en abordant les enjeux et spécificités liés au développement individuel de l'enfant (passage du primaire au secondaire, acquisition de l'autonomie, exigences scolaires, rôle des parents, etc.).

Très concret, le site regorge de conseils pour tous les parents qui veulent suivre de près l'évolution de leur enfant. Il est également possible d'envoyer une question à un conseiller d'orientation.

► choixavenir.ca/parents

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour que votre enfant puisse fréquenter une école, vous devrez d'abord faire une demande d'admission auprès de l'école de votre quartier. Il est possible que votre enfant soit soumis à un test de connaissance du français, lors d'un rendez-vous avec le bureau des admissions. Cela permettra de déterminer s'il doit recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, soit dans une classe d'accueil ou dans une classe ordinaire selon les modèles d'organisation des services mis en place dans les commissions scolaires.

On vous demandera de présenter les originaux ou des copies certifiées conformes de documents comme le certificat de naissance de l'enfant, les bulletins scolaires, les documents attestant du statut de l'enfant au Canada, etc. L'école vous donnera la liste exacte des documents à fournir.

Si tous les documents sont en règle, vous pourrez ensuite procéder à l'inscription de votre enfant.

Toutes les commissions scolaires donnent, chaque année, un avis public concernant la demande d'admission. La période d'admission commence en février ou mars, en prévision de la rentrée scolaire qui a lieu quelques mois plus tard, habituellement à la fin d'août. Vous pouvez cependant faire une demande d'admission en tout temps, mais en ce qui concerne l'admission à l'éducation préscolaire (la maternelle), il est généralement recommandé de procéder avant la fin de juin.

La lutte contre l'intimidation scolaire et autres formes de violences

Le Québec est très vigilant à l'égard des différentes formes que peut prendre le manque de respect à l'école (intimidation, disputes, bagarres, vols, racket, etc.). Une campagne de sensibilisation et un plan d'action appellent parents, élèves et éducateurs à lutter fermement contre la violence. Une loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école est en vigueur depuis juin 2012.

► **Pour en savoir plus : branchepositif.gouv.qc.ca**

LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Au primaire et au secondaire, les élèves étudient les apprentissages définis dans le Programme de formation de l'école québécoise : le français (écriture, lecture, communication), les mathématiques, les sciences et technologies, la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté. À cela s'ajoutent l'anglais comme langue seconde, les arts, l'éducation physique et à la santé, l'éthique et la culture religieuse (comprendre les religions du monde et favoriser le dialogue).

Au 2^e cycle du secondaire, le développement professionnel est abordé sensibilisant l'élève à son orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat.

L'ensemble de ces apprentissages vise à valoriser les compétences personnelles, sociales, intellectuelles et organisationnelles.

Le Programme de formation de l'école québécoise contient deux programmes disciplinaires élaborés pour les élèves issus de l'immigration, soit : "Français, accueil", au primaire et "Intégration linguistique, scolaire et sociale", au secondaire. Ces programmes préparent les élèves immigrants à intégrer harmonieusement le système scolaire francophone et la société québécoise en développant la langue de la communication et la langue de l'école, en s'appropriant

Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat

Parce que le développement économique du Québec repose en partie sur l'entrepreneuriat, une stratégie gouvernementale œuvre à inculquer la culture entrepreneuriale auprès des jeunes. À l'école, les élèves développent des connaissances sur le sujet et peuvent participer à des mises en œuvre de projets. Aussi, chaque année depuis 15 ans a lieu le Concours québécois en entrepreneuriat : les élèves du primaire à l'université peuvent y participer.

► Pour en savoir plus : concours-entrepreneur.org



Ancrée dans la diversité

montréalaise.



Les 53 000 élèves de la CSMB proviennent de 173 pays. Quelque 62 % d'entre eux ont une langue maternelle autre que le français.

Dans cet environnement cosmopolite, le taux de réussite en français de 5^e secondaire a atteint 90 % l'année dernière. Fière de ces résultats, la CSMB place la qualité du français au cœur des apprentissages de tous les élèves. Chaque jour, ils apprennent ainsi à vivre ensemble dans la langue de Félix Leclerc.

Située dans sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île, la CSMB compte 92 établissements et plus de 9 100 employés.

csmb.qc.ca



la culture scolaire, les repères culturels et les codes sociaux. Des stratégies diverses d'apprentissage de la langue seconde permettent également aux élèves d'acquérir graduellement leur autonomie et d'accroître leur efficacité en tant qu'apprenants.

LES GRANDES VALEURS DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Étant donné la pluralité culturelle de la province, l'école québécoise repose sur un enjeu fondamental : le respect de la diversité culturelle tout en rassemblant les élèves autour de valeurs communes.

En effet, ce sont des dizaines de nationalités qui sont réunies dans un même lieu avec une histoire, une culture et souvent une langue différente. Le défi est donc de réussir à créer un sentiment d'appartenance commune. Le système éducatif québécois enseigne ainsi aux élèves des valeurs essentielles que sont la démocratie, la justice sociale, l'équité, la tolérance, l'égalité hommes-femmes et la laïcité des institutions publiques.

Pour favoriser l'intégration de ces valeurs fondamentales, l'école axe son apprentissage sur quatre idées principales :

- une éducation interculturelle et citoyenne qui s'appuie sur la grande diversité des origines géographiques, des langues maternelles et des enracinements culturels des élèves.
- la langue française : grâce à l'adoption de la loi 101 en 1977, avec la Charte de la langue française, dans le réseau public francophone, l'enseignement est donné en français (sauf lors de cours visant à acquérir l'apprentissage d'une autre langue comme l'anglais, l'espagnol...).
- le débat : inciter les élèves à débattre et à confronter leurs idées afin qu'ils échangent leurs opinions et puissent apprendre des différences des autres.
- le développement personnel : la réussite scolaire mais aussi personnelle fait partie des préoccupations de l'école québécoise. L'école cherche à développer l'autonomie de l'élève dès le plus jeune âge.

LA GESTION DE CLASSE

La gestion de classe est une notion importante tant pour les enseignants que pour les élèves. Dès les premiers jours de classe, l'enseignant met en place des règles de conduite et s'assure qu'elles soient suivies et cohérentes durant l'année scolaire. En cas de problème avec l'élève, l'enseignant fait les démarches pour comprendre et résoudre les difficultés rencontrées.

Plutôt que d'imposer de manière autoritaire les règles de la classe, l'enseignant québécois amène généralement les élèves à se responsabiliser et à participer activement au bon fonctionnement de la classe. Si un élève ne respecte pas une règle établie, plutôt que de le punir, l'enseignant l'incite à réfléchir à son geste. La conséquence de son acte peut le conduire, par exemple, à ne pas aller en récréation pour rédiger un devoir qui n'a pas été fait.

L'enfant doit également respecter le code de vie général de l'établissement. Au Québec, le renforcement positif occupe une place centrale dans l'éducation des enfants.

LE LIEN ÉCOLE-FAMILLE

Les parents étant les acteurs de premier plan dans l'éducation de leurs enfants, l'école québécoise accorde de l'importance à créer et maintenir le lien. À plusieurs moments de l'année, des rencontres entre parents et enseignants sont organisées. C'est l'occasion pour l'enseignant et les parents de faire le point sur l'apprentissage de l'enfant, ses résultats, ses progrès, son comportement en classe, etc. Au Québec, l'école est un lieu dans lequel les parents sont invités à s'impliquer.

Pour suivre la scolarité de l'enfant au quotidien, les parents sont invités à consulter quotidiennement son agenda. En plus de contenir les devoirs et leçons, l'agenda est l'outil de communication de premier niveau par lequel l'enseignant tient les parents au courant de tout événement ou situation qui mérite de leur être signalé.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, LES COMITÉ DE PARENTS D'ÉLÈVES ET L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Que ce soit dans les écoles du primaire ou du secondaire, dans les centres d'éducation aux adultes ou les centres de formation professionnelle, chaque établissement a son conseil d'établissement composé du personnel scolaire et de parents d'élèves. Le conseil a un rôle important car il prend des décisions concernant les projets pédagogiques, les budgets, les règles de conduite, etc. Il est également un organe de consultation auprès des commissions scolaires.

Il existe également le comité de parents de la commission scolaire, une institution consultative qui permet, entre autres, de transmettre les avis des parents sur le fonctionnement de la commission. D'autres comités de parents peuvent jouer un rôle dans l'établissement scolaire. Demandez à l'école de votre enfant quelles sont les instances existantes.

Les établissements sont dotés d'un organisme de participation des parents (OPP) qui s'implique dans la définition et la mise en œuvre du projet éducatif de l'école et la réussite des enfants.

Préparer financièrement les études postsecondaires de vos enfants

Dans la plupart des institutions financières, il est possible d'ouvrir un REEE (régime enregistré d'épargne-études). L'ouverture du compte au nom de l'enfant peut être faite par les parents, grands-parents, autres membres de la famille ou encore amis. Le plafond de cotisation est de 50 000 \$ CAN par enfant. L'ouverture d'un REEE vous permet également d'être admissible aux subventions du gouvernement fédéral qui permettront d'accroître le montant du REEE.

► fcac-acfc.gc.ca

N'hésitez pas à vous investir dans la vie scolaire en tant que parents d'élèves! C'est un bon moyen de comprendre le système scolaire québécois, de participer activement à l'éducation de votre enfant et de développer votre réseau social.

LE SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

L'horaire des élèves du préscolaire et du primaire coïncide rarement avec celui des parents qui occupent un emploi. La plupart des écoles offrent des services de garde en milieu scolaire, qui encadrent les enfants et peuvent leur proposer des activités éducatives :

- avant le début de la classe le matin,
- à l'heure du midi,
- après la classe,
- durant les journées pédagogiques (journées de formation des enseignants).

Les élèves qui fréquentent ces services après la classe peuvent en profiter pour faire leurs devoirs ou d'autres activités culturelles et sportives.

Les parents qui confient leurs enfants aux services de garde en milieu scolaire paient des frais quotidiens, actuellement de 7 \$ CAN par jour. Cependant, d'autres frais peuvent s'y ajouter, par exemple pour les repas pris à l'école ou pour des activités spéciales organisées par le service de garde. Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

Les camps de jour et camps de vacances

Durant les congés scolaires, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des camps de jour ou des camps de vacances. Les camps de jour se passent généralement près du domicile de l'enfant, sur une journée. Les camps de vacances se déroulent sur plusieurs jours, souvent dans la nature. Les camps peuvent s'adresser aux enfants entre 3 et 17 ans. Ils proposent des activités sportives et culturelles. Ils sont payants.

- Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant. Vous pouvez également consulter le site de l'Association des camps certifiés du Québec : camps.qc.ca/fr/parents-et-enfants/accueil

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour le transport scolaire, le Québec utilise les autobus jaunes. Ils sont peints de cette couleur pour plus de visibilité et de sécurité. Le transport scolaire est organisé par les commissions scolaires, qui fixent les critères d'admissibilité. En règle générale, c'est la distance de marche entre le domicile et l'école qui détermine la prise en charge d'un enfant. Ce service est gratuit à raison d'un aller le matin et d'un retour le soir, basés sur les horaires de l'école. Chaque jour, ce sont près de 523 000 écoliers qui sont transportés dans les autobus scolaires au Québec. Cela représente 54 % des élèves du primaire et du secondaire. (source : ATEQ)

LE REPAS DU MIDI

Au primaire, la plupart des parents préparent une boîte à lunch pour le dîner de leurs enfants, avec un thermos pour leur fournir un repas chaud. Certaines écoles proposent également une cafétéria ou un service de traiteur, notamment au secondaire : les repas y sont payants.

À leur arrivée au Québec, certains immigrants sont surpris par ce fonctionnement, notamment par la rapidité du lunch. Mais il faut savoir que cette pause a moins d'importance dans la culture nord-américaine. Les enfants prennent un bon petit-déjeuner et soupent assez tôt (vers 17h ou 18h).

DANS LA COUR DE RÉCRÉATION AU PRIMAIRE

Les élèves ont une récréation dans la matinée et dans l'après-midi, d'une durée de vingt minutes. Ils sont surveillés par les enseignants. Les élèves sont encouragés à se dépenser durant cette pause : jeux de ballons et jeu du « tag » (les enfants se courent après) sont les plus répandus. À moins d'un froid extrême, les élèves sortent jouer dans la cour de récréation durant l'hiver, ce qui leur donne l'occasion de réaliser toutes sortes de construction avec la neige (fort, bonhomme...). Lancer des boules de neige est strictement interdit.

LES SORTIES SCOLAIRES

En fonction des moyens de l'établissement et de la disponibilité de l'équipe pédagogique, les élèves peuvent être conviés à des sorties scolaires, été comme hiver, afin de participer à une multitude d'activités culturelles, éducatives ou sportives : séances d'initiation à la raquette ou au ski de fond, journées thématiques, sorties au théâtre, visite de musées, etc.

LES VACANCES SCOLAIRES

Les semaines d'école sont entrecoupées de congés scolaires. La rentrée des classes s'effectue fin août et les premiers congés interviennent à la période de Noël. Ensuite, il faut attendre généralement fin février ou début mars pour la période de relâche, puis fin juin pour les vacances d'été. Les enseignants bénéficient d'une vingtaine de journées pédagogiques tout au long de l'année pour continuer à se former. Durant ces journées, les élèves ne fréquentent pas l'établissement scolaire, mais des services de garde en milieu scolaire peuvent prendre en charge les enfants.

Les dates de la semaine de relâche ne sont pas les mêmes dans tout le Québec : elles dépendent des commissions scolaires. Les établissements privés ont leurs propres calendriers de vacances.

Travailleurs temporaires : et vos enfants ?

Si votre enfant mineur est en âge de fréquenter un établissement scolaire (à partir de l'éducation primaire), vous devrez demander un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, puis un permis d'études auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.

► En savoir plus : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/informer-quebec/etudes-enfants.html

Pour chacun de ces dispositifs, renseignez-vous auprès de votre commission scolaire.

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Une allocation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux commissions scolaires sert à financer en partie les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Ces services sont offerts à des élèves non francophones qui reçoivent, pour la première fois, l'enseignement en français, et dont la connaissance de cette langue ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement. Pour pouvoir en bénéficier, l'élève doit être inscrit dans un établissement d'enseignement rattaché à une commission scolaire francophone.

Lexique de la scolarité

- › Le récipiendaire : le lauréat
- › Une efface : une gomme
- › Un aiguisoir : un taille crayon
- › De la gommette : de la pâte à fixe
- › Du papier collant : du scotch
- › Un sac d'école : un cartable
- › Une brocheuse : uneagrafeuse
- › Une menterie : un mensonge
- › Un cartable : un classeur
- › Une garderie : une crèche
- › Un dîner : le repas du midi
- › Niaiser : faire des bêtises ou ne rien faire
- › Se faire chicaner : se faire disputer

Ces services ont pour but de développer, chez les élèves visés, des compétences suffisantes pour suivre les cours en français et comprendre les manières d'apprendre et les valeurs communes de la société québécoise. Par la suite, l'élève rejoint le système d'éducation général où il peut, selon ses besoins, recevoir un soutien linguistique d'appoint en français.

LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES D'ORIGINE (PELO)

Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) est un projet pédagogique mis en œuvre principalement dans des écoles primaires. La pertinence de ce programme se fonde sur le fait qu'une meilleure connaissance de la langue maternelle a des effets positifs sur l'apprentissage de la langue seconde et le développement général des élèves.

L'allocation du Ministère peut servir également à financer l'établissement et la mise en œuvre d'un protocole d'accueil pour les élèves nouvellement arrivés, des services d'intégration scolaire et sociale pour les élèves et leur famille, ainsi que des ressources supplémentaires pour les élèves immigrants en situation de grand retard scolaire...

Vous écrivez ? Publibook vous édite !

THÉÂTRE

ARTS

ENFANTS

SCÉNARIO

ENVIRONNEMENT

MUSIQUE

HISTOIRE / POLITIQUE

HUMOUR

POÉSIE

BIOGRAPHIES

NOUVELLES

CUISINE

ROMANS

MÉMOIRES

BD

Envoyez votre manuscrit par e-mail : auteur@publibook.com
ou par courrier : Éditions Publibook – 300 St-Sacrement #415

Montréal, QC – H2Y1X4, Canada

Tél. : 514 279 5578 #222 – www.publibook.ca



NADIR

Pays d'origine : Maroc

Au Québec depuis : 1995

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Montréal

SCOLARISER MON ENFANT DANS LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS

UN CHOIX QUE JE NE REGRETTE PAS

Arrivé au Québec en 1995 pour créer mon entreprise dans les technologies de l'information, j'ai rencontré une Québécoise en 1998 et nous avons un fils, Malek né en 2002 à Montréal.

INSCRIRE SON ENFANT DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS ?

Après la première année de garderie de Malek dans un Centre de la petite enfance (CPE), je me suis rendu compte que le système public était très efficace et l'enseignement ludique.

Lorsqu'il a été question de scolariser Malek à l'école primaire, plusieurs choix s'offraient à nous : l'école publique, le privé ou un établissement français comme le Collège Stanislas ou le Collège international Marie de France. J'avais été rassuré par l'expérience du CPE et par son ambiance très chaleureuse. Nous avons donc choisi de poursuivre la scolarité de notre fils dans le système scolaire public.

UNE FOULE D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Bien que l'école publique soit gratuite, il faut prévoir des frais annexes. L'école terminant à 14h45 un service de garde prenait le relai jusqu'à 18h, il me revenait à 140 \$ CAN par mois. Après la classe, Malek a pu assister à des séances de cinéma, faire du sport et des sorties culturelles. Ces activités soudent énormément les enfants entre eux.

Au collège, après les cours, Malek a des devoirs à faire et beaucoup de travaux à préparer. Deux fois par semaine, des activités de sport ou d'éveil, parfois en lien avec les cours, sont organisées.

PASSER DU PUBLIC AU PRIVÉ

Après l'école primaire, nous avons le choix entre deux collèges publics, déterminés en fonction de notre lieu de résidence, mais qui n'avaient pas très bonne réputation. Nous avons donc décidé d'inscrire Malek dans le privé. Pour faire notre choix, j'ai consulté en ligne le palmarès des écoles secondaires réalisé par le magazine *L'Actualité*. Trois collèges ressortaient du lot à Montréal. Malek a passé trois examens d'admission pour les intégrer et a été accepté au collège Jean-Eudes.

DES FRAIS ANNEXES IMPORTANTS AU COLLÈGE

Les frais de scolarité au collège privé s'élèvent à 3000 \$ CAN par an. À ces frais il faut rajouter l'uniforme, que je préfère acheter en double car je suis séparé de la maman de Malek, soit environ 600 à 700 \$ CAN pour l'année. L'équipement sportif de soccer est aussi un investissement, heureusement que Malek ne fait pas de hockey ! Les livres reviennent à environ 300 \$ CAN par an et chaque élève doit également avoir un iPad.

APPRENDRE AUTREMENT

J'ai réalisé une partie de ma scolarité à l'école française au Maroc et je trouve qu'ici les méthodes d'enseignements sont vraiment différentes. Il y a beaucoup d'interactions entre les matières. Elles se mêlent entre elles et cela me semble plus fluide et intéressant pour les élèves qui apprennent à raisonner par eux-mêmes.

Pour la notation, les enfants sont évalués en fonction de leur position par rapport à la moyenne du groupe. Si un élève est en dessous, les professeurs vont essayer de comprendre ce qu'il n'a pas assimilé et l'aider à parvenir à la moyenne. Il n'y a pas de normes spécifiques pour la notation, toutes les notes sont additionnées pour obtenir un résultat sur 100 à la fin de chaque trimestre.

DEVENIR UN VRAI PETIT QUÉBÉCOIS

Pour un immigrant, c'est assez touchant d'inscrire son enfant dans le système scolaire québécois car il va vivre dans une autre culture que la mienne. Cela va en faire un vrai petit Québécois ! Je ne regrette vraiment pas mon choix.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/

ÉTUDIER AU COLLÈGE OU À L'UNIVERSITÉ (ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX)

Au Québec, l'enseignement supérieur est composé de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. Depuis septembre 2012, l'enseignement supérieur est rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'étudiants du monde entier qui sont reçus par les établissements d'enseignement québécois, attirés par la qualité de l'enseignement, une vie sur le campus à la nord-américaine, un espace francophone en Amérique, un cadre de vie sécuritaire où le monde urbain moderne côtoie les grands espaces.

Dans l'enseignement supérieur, tous les étudiants non canadiens n'ont pas le même statut administratif : certains sont résidents permanents, d'autres séjournent au Québec à titre d'étudiant étranger, d'autres encore sont présents dans le cadre de courts programmes d'échanges. Ainsi, ce qui s'applique aux uns en matière de modalités administratives et de

Définition d'un étudiant étranger

Selon le site du gouvernement du Québec, un étudiant étranger est un « *étudiant qui poursuit ses études dans un établissement d'enseignement universitaire ou collégial, à l'extérieur de son pays d'origine, pour une période déterminée et qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent au sens des lois et de la réglementation fédérale sur l'immigration et la protection des réfugiés et la citoyenneté.* »

droits de scolarité ne s'applique pas forcément aux autres. Renseignez-vous bien sur les démarches requises en fonction de votre statut.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

Les études secondaires conduisent au collégial, premier niveau de l'enseignement supérieur. Les établissements d'enseignement collégial sont principalement les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) qui sont publics, mais l'enseignement se donne aussi dans des institutions privées.

Le cégep est une entité particulière au Québec. Il fait le pont entre l'adolescence et l'âge adulte en proposant à l'étudiant un encadrement plus rigoureux qu'à l'université, tout en favorisant l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance. Les étudiants en première année de cégep ont généralement 17 ans. L'ouverture sur le monde y est encouragée. Pour de jeunes étudiants étrangers, l'inscription dans un cégep peut représenter un bon pas vers l'autonomie, avant l'université, et éviter un bouleversement trop brutal où l'adolescent quitte l'univers familial.

Le Québec compte 48 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire, dont cinq sont anglophones, ainsi que 68 établissements privés subventionnés par le gouvernement. Onze établissements proposent un enseignement spécialisé, comme par exemple, les conservatoires de musique rattachés au ministère de la Culture et des Communications. Enfin, il existe également des collèges privés non subventionnés par le ministère mais dont les programmes et les diplômes sont reconnus par ce dernier (établissements privés sous permis).

L'enseignement collégial est ouvert aux étudiants, mais aussi aux adultes en reprise d'études. Il offre une formation pré-universitaire ou une formation technique.

Le réseau de l'enseignement collégial est dense et les formations proposées très diverses. Pour connaître la liste des programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) par établissements, consultez le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science au lien suivant :

► mesrs.gouv.qc.ca/personnel-de-college/admission-et-programmes-detudes/conditions-dadmission

Pour avoir accès à l'offre de formation conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), vous pouvez consulter le site :

► monretouraucegep.com

L'enseignement universitaire représente le second niveau de l'enseignement supérieur (après le cégep qui est le premier niveau). La durée des études varie selon la discipline et le cycle choisis. Très autonomes, les universités peuvent définir leurs programmes d'enseignement et de recherche, déterminer leurs exigences relativement à l'admission et à l'inscription des étudiants ainsi que décerner leurs propres diplômes.

Au Québec, les établissements d'enseignement de qualité ne se trouvent pas qu'à Montréal. En fonction du programme d'études que vous souhaitez suivre, prenez le temps de regarder les différentes offres des collèges et universités québécois. Chacun a ses particularités et ses spécialisations. Ne craignez pas de vous éloigner de Montréal pour découvrir les établissements d'enseignement supérieur en région. Vous serez surpris de constater que chacun d'entre eux reçoit un nombre non négligeable d'étudiants venant de tous les horizons, contribuant à rendre animée et diversifiée la vie sur tous les campus du Québec.

Nous vous présentons ici un rapide descriptif des collèges, universités et autres écoles du Québec, mais rien ne vaut d'aller consulter par vous-mêmes les sites Internet de ces établissements. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur les programmes et les modalités d'inscription et très souvent une section réservée aux étudiants internationaux.

LES COLLÈGES PUBLICS (CÉGEPS) ET PRIVÉS : FORMATION PRÉ-UNIVERSITAIRE ET TECHNIQUE

Les cégeps, les collèges privés subventionnés et les établissements privés sous permis offrent aux étudiants un enseignement collégial.

Les cégeps et institutions privées offrent le choix entre :

- › des programmes d'études pré-universitaires d'une durée de deux ans qui, comme le nom l'indique, préparent à l'université ;
- › des programmes d'études techniques de trois ans, qui mènent directement au marché du travail, (mais il existe des possibilités pour poursuivre à l'université).

ÉTUDIER AU CÉGEP EN ANGLAIS?

ABSOLUMENT!

**AU QUÉBEC, LES ÉTUDIANTS PEUVENT ABSOLUMENT
CHOISIR D'ÉTUDIER EN ANGLAIS AU CÉGEP,
PEU IMPORTE LEUR LANGUE MATERNELLE!**

VENEZ VOIR CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR!

Programmes techniques (3 ans)

- Accounting and Management Technology
- Computer Science
- Early Childhood Care and Education
- Electronics and Information Technology
- Hotel Management
- New Media and Publication Design
- Nursing
- Tourism

Programmes pré-universitaires (2 ans)

- Liberal Arts
- Science
- Social Science
- Visual Arts

Programmes pour adultes (environ 1 an)

- Accounting Principles and Software Applications
- Agriculture Programs
- Bilingual Office Administration
- Early Childhood Care and Education
- Microsoft Network and Security Administrator
- Web and Desktop programming

APPELEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATION OU VISITEZ NOTRE SITE WEB

325 boul. Cité-des-Jeunes | Gatineau (Québec) J8Y 6T3 | Tel: 819 778-1320

heritageadvantage.ca

L'enseignement collégial est sanctionné par l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales) qui peut donc être pré-universitaire ou technique et qui permet de poursuivre ses études ou qui mène vers le marché du travail. Les collèges délivrent également des AEC (attestation d'études collégiales) à la suite d'un programme court offert aux adultes en reprise d'études. Voir le chapitre de ce guide consacré à ce sujet (p. 110).

Quel que soit leur choix, les étudiants inscrits dans les programmes de DEC suivent des cours de formation générale : français et littérature, philosophie, éducation physique et anglais langue seconde.

Il existe neuf programmes d'études pré-universitaires : sciences de la nature ; sciences informatiques et mathématiques ; sciences humaines ; arts, lettres et communication ; musique ; danse ; arts visuels ; sciences, lettres et arts ; histoire et civilisation.

Quant aux programmes d'études techniques, ils sont au nombre de 130 et se répartissent dans cinq domaines : techniques biologiques et technologies agroalimentaires, techniques physiques, techniques humaines, techniques de l'administration et techniques en arts et communications graphiques.

Les établissements n'offrent pas tous les mêmes programmes. À titre d'exemple, certains peuvent être plus orientés vers les nouvelles technologies, d'autres vers les arts, d'autres encore vers la santé, etc. Il est donc nécessaire de regarder les offres de chaque établissement à Montréal et en région pour trouver celui proposant le programme adapté à son projet professionnel. La qualité de l'enseignement est la même dans tous les cégeps du Québec.

Cégep international

Depuis 1992, certains cégeps se sont regroupés au sein de Cégep international et œuvrent ensemble pour favoriser l'échange, les partenariats et les projets de coopération à l'international. Favoriser la mobilité étudiante et le recrutement d'étudiants internationaux est l'une des missions de Cégep international. Le site est un incontournable pour tout étudiant étranger qui désire s'inscrire au niveau collégial. Il offre un panorama complet des cégeps du Québec et de leurs différents programmes.

► cegepinternational.qc.ca

Il est important de comprendre que l'étudiant au niveau collégial est déjà en train de se spécialiser. Il est conseillé de faire le choix de sa spécialisation sans précipitation, selon la motivation et les objectifs de l'étudiant et selon son projet professionnel. À noter que si l'étudiant choisit un cégep hors de Montréal, il pourra sans difficulté rejoindre une université montréalaise ensuite : l'admission à l'université n'accorde pas d'importance au cégep d'origine mais à la performance de l'étudiant.

S'il vous est difficile de choisir une filière car vous avez plusieurs centres d'intérêt, un double cheminement est possible dans certains programmes et sous certaines conditions. D'autre part, il arrive régulièrement qu'un étudiant change de programmes d'études en cours de route : l'équipe pédagogique du cégep est présente pour accompagner l'étudiant dans un épanouissement professionnel et personnel.

Il est également possible dans certains collèges du Québec de suivre un cheminement en baccalauréat international qui permet d'obtenir un diplôme menant à l'université et reconnu dans une centaine de pays dans le monde. Le programme d'études, d'une durée de deux ans, est défini par l'Organisation du baccalauréat international.

► ibo.org

Le Cégep de Jonquière a beaucoup à vous offrir

Un milieu d'études
spécialisées avec
des équipements
ultramodernes

Des formations
techniques sur trois
ans et des formations
aux adultes (AEC)
donnant accès au
marché du travail dans
des domaines variés

Un comité d'activités
sociales des étudiants
internationaux pour
une intégration facile
et stimulante



CÉGEP DE JONQUIÈRE

1 418 547-2191, poste 381
infoscol@cjonquiere.qc.ca
cegepjonquiere.ca

Vous avez une question sur un cégep et ses programmes d'études, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'établissement. Le personnel est habitué à répondre aux questions des étudiants étrangers.

► Pour consulter la liste des cégeps et leurs coordonnées, consultez le site de la Fédération des cégeps : fedcegeps.qc.ca

► Voir également le Portail du réseau collégial du Québec : lescegeps.com

LES ÉCOLES NATIONALES DU QUÉBEC

Le Québec offre 5 écoles nationales ayant toutes une spécialisation bien précise. Vous pourrez donc étudier :

- au Centre québécois de formation aéronautique (pilotage d'aéronefs) (Cégep de Chicoutimi dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean),
- à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (aquaculture, pêche professionnelle, transformation des produits de la pêche) (Cégep de la Gaspésie et des îles dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine),
- à l'École nationale d'aérotechnique (construction aéronautique, entretien d'aéronefs et avionique) (Collège Édouard-Montpetit dans la grande région de Montréal),
- à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie (meuble, fabrication, menuiserie architecturale, rembourrage et ébénisterie) (Cégep de Victoriaville à Montréal),
- à l'Institut maritime du Québec (architecture navale, navigation, génie mécanique de marine, plongée professionnelle et logistique du transport) (Cégep de Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent).

Ces écoles nationales sont rattachées aux cégeps, mais au vu de leurs particularités, l'enseignement se fait dans leurs propres locaux avec du matériel adapté. L'enseignement y est de haut niveau. Les matières enseignées étant fortement liées à l'environnement, il semble naturel que la plupart de ces écoles se soient établies en région. Les écoles œuvrent en collaboration avec les professionnels et le monde de l'industrie de la région, dont certains sont des chefs de file internationaux dans leur domaine.

Les procédures d'admission sont sélectives. Renseignez-vous auprès de l'école.

► Pour en savoir plus : ecolesnationales.ca

LES INSTITUTS GOUVERNEMENTAUX

Certains établissements du réseau gouvernemental offrent un enseignement de type collégial. Chaque année, ils reçoivent des étudiants étrangers qui s'inscrivent à temps plein pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC).

Voir notamment :

- l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) :
➡ ithq.qc.ca
- l'Institut de technologie agro-alimentaire (ITA) (campus de La Pocatière et campus de Saint-Hyacinthe) :
➡ ita.qc.ca
- le campus McDonald (Université McGill) pour son programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) :
➡ mcgill.ca/macdonald
- Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec :
➡ conservatoire.gouv.qc.ca

Pour déposer un dossier de demande d'admission dans un programme d'études menant à un diplôme de niveau collégial, il faut passer par le Service régional d'admission. Voir la partie de ce guide consacrée à ce sujet (p. 72).

LES UNIVERSITÉS ET AUTRES INSTITUTIONS

Après le collégial, vient l'université, ouverte autant aux étudiants en formation initiale qu'aux adultes souhaitant reprendre des études (formation continue). Le Québec compte 8 universités : l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal (UdeM), l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec. Cette dernière est elle-même répartie en plusieurs universités (Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue).

Il existe également une télé-université, TÉLUQ, la seule université du Québec à offrir uniquement un enseignement à distance qui se compose de 400 cours et 75 programmes.

- ➡ Pour en savoir plus : teluq.ca

D'autres établissements offrent un enseignement supérieur aux étudiants : l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), HEC Montréal et l'École Polytechnique (ces deux dernières sont des écoles affiliées à l'UdeM).

LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOIS

Au Québec, il existe trois cycles universitaires conduisant principalement à trois diplômes :

- le baccalauréat : diplôme de premier cycle (3 à 4 ans d'études),
- la maîtrise : diplôme de deuxième cycle (2 ans d'études),
- le doctorat : diplôme de troisième cycle (au minimum 3 ans d'études),

Il existe également :

- le certificat : diplôme de premier cycle (1 an d'études),
- le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : diplôme de deuxième cycle (1 an d'études).

À MONTRÉAL

Plus de 170 000 étudiants fréquent les établissements universitaires de Montréal, contribuant à faire de Montréal l'une des principales villes étudiantes d'Amérique du Nord.

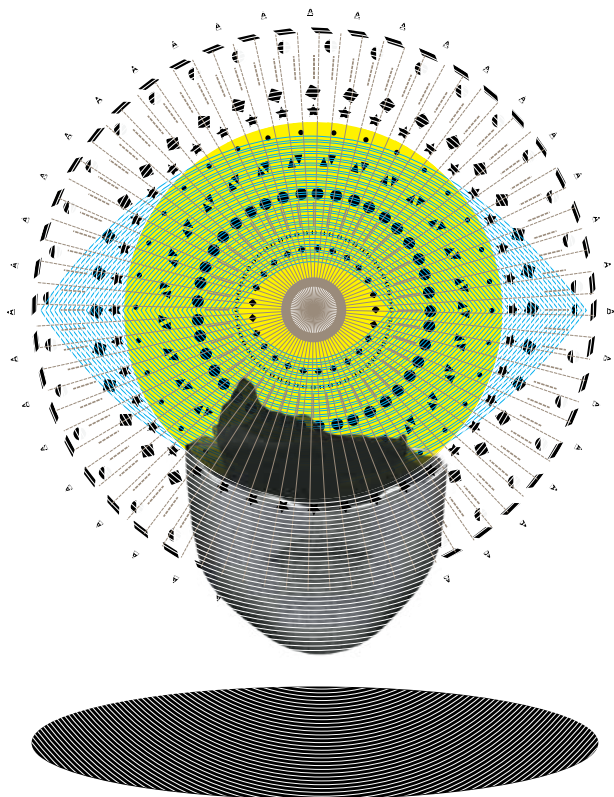
L'Université de Montréal (UdeM), fondée en 1878, l'UdeM compte 13 facultés, plus de 60 départements, couvrant tant les sciences humaines et sociales que les diverses disciplines des sciences pures et de la santé. Elle compte quelque 64 000 étudiants, dont 7 800 étudiants étrangers originaires de 120 pays. L'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et l'École polytechnique de Montréal y sont affiliées. En septembre 2011, l'UdeM a inauguré un nouveau campus à Laval, spécialisé en santé, éducation et intervention psychosociale.

➡ umontreal.ca

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est un établissement public francophone situé au cœur du quartier latin. Créée en 1969, elle compte 6 facultés (arts, communication dont l'École de langues, sciences de l'éducation, science politique et de droit, sciences et sciences humaines), une École des sciences de la gestion (ESG UQAM). Elle offre plus de 170 programmes de 1^{er} cycle et plus de 150 programmes de 2^e et 3^e cycles.

UQÀM

PLACE AUX ESPRITS OUVERTS.



Elle compte 31 centres de recherche institutionnels, 27 chaires de recherche du Canada, 23 chaires de recherche-innovation et 6 instituts. L'UQAM accueille plus de 40 000 étudiants, dont plus de 2700 étrangers provenant de 85 pays. En plus du campus central, l'UQAM est aussi située en région métropolitaine avec ses 4 autres campus en région.

► uqam.ca

L'Université McGill a été fondée en 1821, sur ce qui allait devenir le centre-ville même de Montréal. Ses 11 facultés, 11 écoles, 4 hôpitaux d'enseignement et son École d'éducation permanente offrent plus de 300 programmes aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. Près de 39 000 étudiants dont 8 800 étudiants étrangers fréquentent l'Université McGill et quelque 150 pays y sont représentés.

► francais.mcgill.ca

Fondée en 1974, **l'Université Concordia** est issue de la fusion de deux établissements fondateurs, Loyola College et Sir George Williams University. Elle compte plus de 46 000 étudiants, à qui elle offre 500 programmes, sous la gouverne de 4 facultés. L'Université compte aussi une École des études supérieures ainsi que de nombreux collèges, centres et instituts. Sa population étudiante se compose de 53 % d'anglophones et de 22 % de francophones. Ses étudiants internationaux proviennent de 150 pays et représentent un peu plus de 10 % de l'ensemble des étudiants sur le campus.

► concordia.ca

L'Université de Sherbrooke – Campus Longueuil est composée de 8 facultés et du Centre universitaire de formation en environnement. Elle offre plus de 120 programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Elle compte 75 chaires de recherche, dont les forces comprennent, entre autres, la pharmacologie, la biotechnologie, les matériaux, l'aérospatiale, la microélectronique, l'environnement, la linguistique, l'électrochimie, l'acoustique et la supraconductivité. L'Université de Sherbrooke accueille plus de 40 000 étudiants, provenant de plus de 120 pays.

► usherbrooke.ca/longueuil

HEC Montréal (École des hautes études commerciales), créée en 1907, est aujourd'hui la première école de gestion au Canada. Elle accueille près de 12 000 étudiants chaque année, dont près de 33 % sont étrangers. L'école propose des programmes du 1^{er} au 3^e cycle ainsi que de nombreuses formations adaptées aux cadres, professionnels et dirigeants.

► hec.ca

L'École Polytechnique de Montréal est l'un des établissements les plus importants au Canada en terme d'enseignement et de recherche en génie. 16 spécialités pour la formation d'ingénieurs sont proposées aux 7 500 élèves qui suivent les cours chaque année. L'école consacre une part importante de son budget à la recherche et dispose de 24 chaires de recherche du Canada. Ouverte à l'international, Polytechnique accueille plus de 1 600 étudiants internationaux.

► polymtl.ca

Le site Étudier à Montréal : le portail des étudiants internationaux

Montréal compte plus de 25 000 étudiantes et étudiants originaires de 150 pays sur son territoire. Le site, réalisé grâce à la CRÉ de Montréal, est un incontournable pour découvrir la vie étudiante à Montréal. Il présente les différents quartiers de la ville et les adresses utiles (bibliothèques, centres de santé, réseau de transports, organismes communautaires, salles de sports, etc.). Il explique également les procédures d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur et présente les services d'accueil et d'intégration, ainsi que les aides financières pour les étudiants internationaux. Il informe également sur les cours de langue disponibles, ainsi que les possibilités de prolonger son séjour à la fin de ses études. Si travailler au Québec vous intéresse, vous trouverez sur le site les renseignements qui faciliteront vos démarches.

DU NOUVEAU SUR LE SITE : ENCORE PLUS VIVANT ET INTERACTIF !

Les étudiants internationaux ont maintenant la possibilité de s'inscrire sur le site à un groupe d'échange de connaissances utilisant la plateforme développée par E-180. Par ce nouvel outil de jumelage, ils pourront entrer en contact, se rencontrer et échanger entre eux et avec des Montréalais et Montréalaises.

Bref, un site incontournable pour tout étudiant désireux de bien profiter de son séjour ou de le prolonger !

► etudieramontreal.info

L'ENAP (École nationale d'administration publique) est l'une des plus importantes écoles en administration publique au monde. Elle propose des programmes de 2^e et 3^e cycles, des activités de recherche, des services aux organisations publiques ainsi que des activités de développement international. L'ENAP possède plusieurs campus dans cinq régions du Québec (Québec, Montréal, Gatineau, Saguenay et Trois-Rivières). Plus de 2 000 étudiants fréquentent l'ENAP, un établissement à dimension humaine.

► enap.ca

L'ÉTS (École de technologie supérieure) est spécialisée dans l'enseignement et la recherche appliqués en génie et le transfert technologique. Elle offre des programmes d'études du 1^{er} au 3^e cycle ainsi qu'un service de perfectionnement. L'ÉTS compte quelque 7 600 étudiants et offre 155 programmes d'études. Chaque année, près de 3000 cadres, professionnels et techniciens en exercice suivent des formations de perfectionnement dans des domaines diverses (qualité, management, technologie et informatique).

► etsmtl.ca

Les journées “Étudier au Québec” dans toute la France

Vous êtes intéressé par un programme d'études au Québec ou vous souhaitez simplement obtenir une expérience étudiante internationale ? Ne ratez pas les journées “Étudier au Québec” qui ont lieu régulièrement en France. C'est l'occasion de rencontrer des universités et établissements de l'enseignement supérieur, de leur poser toutes vos questions, vous renseigner sur les cursus et les possibilités de bourses, mais aussi de vous documenter sur la vie au Québec (logement, transports, coûts...). Bref, le rendez-vous incontournable pour bien préparer votre projet. Notez également que des représentants du Bureau d'immigration du Québec à Paris seront présents à certaines de ces journées, afin de répondre à vos questions au sujet des démarches d'immigration concernant les étudiants étrangers.

► Pour connaître les dates des journées : etudierauquebec.fr



École nationale
d'administration publique



DESS MAÎTRISE DOCTORAT

- Administration internationale
- Analyse de gestion urbaine
- Analyse et développement des organisations
- Évaluation de programmes
- Gestion des ressources humaines

Contactez Sylvie Paquette
au 1 514 849-3989, poste 3956
ou etudes-montreal@enap.ca



/enap.ca



/info_enap

www.etudiants.enap.ca

L'INRS (Institut national de la recherche scientifique) est une université de recherche et de formation aux 2^e et 3^e cycles. Elle est la première université du Canada en terme de recherche grâce à la présence de ses 150 professeurs et d'une centaine de chercheurs postdoctoraux. 14 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat sont proposés, tous élaborés spécifiquement pour l'INRS (Centre Eau Terre Environnement, Centre Énergie Matériaux Télécommunications, Centre INRS–Institut Armand-Frappier, Centre Urbanisation Culture Société). L'université accueille chaque année des étudiants provenant d'une quarantaine de pays différents sur ses quatre campus (Québec, Montréal, Varennes et Laval).

► inrs.ca

À QUÉBEC (CAPITALE-NATIONALE)

Avec plus de 2 700 professeurs et chargés de cours et quelque 48 000 étudiants, dont 12 % d'étrangers, **l'Université Laval** à Québec offre 399 programmes d'études. Sa population étudiante provient de 112 pays différents. L'Université Laval est reconnue pour ses recherches en neurosciences, en optique, photonique et laser, en géomatique, en génomique, en environnement, en études anciennes, etc. Afin d'aider les étudiants internationaux à intégrer le marché de l'emploi, l'université offre chaque mois une conférence " Étudiants provenant de l'étranger, êtes-vous prêts pour le marché du travail ? " qui présente les grands principes de la société québécoise et dresse le portrait du marché de l'emploi local.

► ulaval.ca

À SHERBROOKE (ESTRIE)

L'Université de Sherbrooke accueille quelque 40 000 étudiants provenant de plus de 120 pays. En tout, cette institution emploie 6 975 personnes. Grâce à une étroite collaboration avec l'industrie, elle offre des programmes d'enseignement coopératif. Elle se classe au premier rang des universités canadiennes en ce qui concerne les redevances pour les innovations brevetées. Ses domaines de connaissance vont de la santé à l'environnement, en passant par la microélectronique, l'optique, les TIC et les micro-nanotechnologies.

► usherbrooke.ca

L'Université Bishop's, fondée en 1843, est anglophone. De petite taille, elle offre à ses étudiants des cours de 25 personnes en moyenne, ce qui en fait l'un de ses atouts.

► ubishops.ca

À SAGUENAY (SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)

Fondée en 1969, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** offre près de 180 programmes d'études. Avec ses 6 500 étudiants de 58 nationalités différentes, c'est tout un mélange de cultures et de savoirs qui s'unissent à la vie étudiante bien québécoise que propose l'UQAC. Autant par la qualité de ses professeurs que par les efforts soutenus de ses étudiants, l'UQAC se distingue au Québec, au Canada et mondialement grâce aux 394 projets de recherche qui se développent et évoluent chaque année.

► uqac.ca

EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) accueille près de 3 000 étudiants qui se répartissent sur les trois campus de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos. Elle offre des programmes en éducation, gestion, santé, création et nouveaux médias, développement humain et social. L'UQAT a développé une antenne du campus dédiée aux Premières Nations avec un enseignement sur mesure.

► uqat.ca

À RIMOUSKI (BAS-SAINT-LAURENT)

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) brille notamment pour ses programmes de recherche sur les sciences de la mer, le développement

régional et la nordicité. Elle compte 6 700 étudiants, dont plus de 400 étudiants internationaux provenant de 35 pays.

► uqar.ca

À TROIS-RIVIÈRES (MAURICIE)

Fondée en 1969, **l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)** accueille près de 14 000 étudiants dont 1 400 étudiants étrangers originaires de 60 pays. La présence de l'Université et de spécialistes dans des domaines de pointe (recherche en biologie végétale, en électronique industrielle, en neuroscience ou encore en médecine alternative) donne à la ville un dynamisme certain.

► uqtr.ca

EN OUTAOUAIS

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) est répartie sur deux campus à Gatineau et à Saint-Jérôme. Elle rassemble plus de 6000 étudiants dont 200 internationaux chaque année. Son campus a l'avantage d'être situé aux portes de l'Ontario, tout près d'Ottawa, la capitale fédérale du Canada. Ses programmes de recherche sont bien développés dans les domaines des sciences sociales du développement territorial, de la psychoéducation, de la cyberpsychologie, de la réussite scolaire et des transformations du travail, ainsi que de la photonique et de l'informatique des télécommunications.

► uqo.ca

POURQUOI CHOISIR LE QUÉBEC ?

DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES RECONNUS

Le Québec jouit d'une belle réputation internationale en terme de qualité de l'enseignement. Ses établissements postsecondaires (collèges et universités) sont reconnus pour être à la fine pointe de la technologie, offrir des conditions favorables à la recherche et avoir développé des domaines d'expertise pointus (aéronautique, biotechnologie...).

En 2013, l'Université McGill (à Montréal), l'Université de Montréal et l'Université Laval (à Québec) se sont positionnées au classement annuel du QS World University Rankings. McGill obtient une deuxième place canadienne en occupant le 21^e rang mondial. L'Université de Montréal (associée avec HEC Montréal et Polytechnique Montréal) obtient la 92^e position et l'Université Laval le 329^e rang. Pour ce qui est de l'ESG UQAM, celle-ci est reconnue dans le top 100 des meilleures écoles et facultés de gestion dans le monde par EQUIS (European Quality Improvement System).

À ces qualités, s'ajoutent des droits de scolarité relativement bas pour le système nord-américain et une économie québécoise saine qui contribuent à attirer les étudiants de tous les horizons. Pour certains, les perspectives d'emploi à court terme sont un attrait supplémentaire dans le choix de cette destination : après les études, le travail dans une économie dynamique !

UNE POSSIBILITÉ DE DEMEURER AU QUÉBEC À TITRE PERMANENT

Le Québec permet aux étudiantes et étudiants étrangers, ayant obtenu un diplôme au Québec et répondant à quelques critères, d'accéder simplement et rapidement à l'immigration permanente grâce au Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Pour plus d'information, consultez le site Internet du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion :

► immigration-quebec.gouv.qc.ca/peq-etudiants

Pour visionner des témoignages d'étudiants internationaux, consultez le site Internet :

► maplaceauquebec.ca

PORTRAIT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Chaque année, des milliers d'étudiants étrangers viennent débiter ou poursuivre un cursus universitaire au Québec. Un rapport de l'OCDE de 2010 place le Canada en 6^e position quant à son attraction dans le domaine de l'éducation internationale, derrière les États-Unis (qui capitalisent 18,7 % de la part mondiale des étudiants étrangers), le Royaume-Uni (10 %), l'Allemagne (7,3 %), la France (7,3 %) et l'Australie (6,9 %).

En décembre 2009, le Québec comptait 30 593 étudiants étrangers dans ses établissements universitaires. Les étudiants français étaient de loin les plus nombreux et représentaient 47 % des effectifs. Cet engouement pour le Québec est dû en partie aux relations bilatérales France-Québec qui privilégient les échanges universitaires, mais aussi au fait que les étudiants français sont exemptés du montant forfaitaire exigé des étudiants étrangers pour les droits de scolarité. Parmi les pays les plus représentés, viennent ensuite : les États-Unis (17 %), la Chine (9 %), le Maroc (7 %), la Tunisie (4 %), l'Iran (4 %), le Sénégal (3 %), l'Inde (3 %), le Cameroun (2 %), le Mexique (2 %) et le Liban (2 %).

Si les étudiants étrangers sont présents dans toutes les universités du Québec, c'est Montréal qui concentre la plupart des effectifs (75 %).

► **Source : Rapport Cirano, « Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques », par Joëlle Chatel-DeRepentigny, Claude Montmarquette, François Vaillancourt, 2011.**

Si les étudiants étrangers à l'université sont nombreux, ils le sont moins au niveau collégial qui en comptait un peu moins de 3000 au trimestre d'automne 2010. La moitié était inscrite dans le réseau collégial de Montréal. Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale, la Mauricie, Chaudière-Appalaches et la Montérégie recevaient chacune entre 100 et 200 étudiants au niveau collégial. Ils provenaient principalement de France, puis d'Algérie, du Maroc et de Chine pour ne citer que les principaux.

► **Source : Étudiant étrangers au collégial au trimestre d'automne selon le pays de citoyenneté, statistiques du MELS.**

Pour aider les étudiants internationaux à faire leur choix, les collèges et universités du Québec participent chaque année à des salons pour étudiants dans plusieurs pays étrangers.

► **Renseignez-vous sur les sites Internet des universités ou, pour les collèges sur le site de Cégep International : cegepsquebec.ca**

L'ENSEIGNEMENT À LA NORD-AMÉRICAINE

Changer de pays pour effectuer ses études, c'est aussi découvrir de nouvelles méthodes d'enseignement avec lesquelles il faut se familiariser. Plus d'un étudiant étranger a été surpris par l'enseignement « à la nord-américaine » que ce soit au niveau collégial ou universitaire !

Au début de chaque session, le professeur en charge d'une matière expose à ses étudiants le plan du cours qui s'étendra sur le trimestre, le type d'examens à venir et ses attentes envers les étudiants. Il s'agit d'une forme de « contrat » passé entre lui et l'ensemble de la classe : à chacun de respecter ses engagements (qualité de l'enseignement pour l'un, assiduité aux cours pour les autres, etc.). Le professeur est également disponible en dehors des cours, avec ou sans rendez-vous. Au Québec, le corps enseignant est accessible : cela fait partie de la méthode d'enseignement et représente une surprise pour bon nombre d'étudiants qui n'osent pas toujours aborder un professeur. Attention cependant, la familiarité qui peut s'installer entre un professeur et un étudiant n'exclut en rien l'auto-rité que ce premier représente et les exigences qu'il a envers l'étudiant.

La pédagogie québécoise est axée sur l'interactivité. Autant au cégep qu'à l'université, le professeur s'attend à ce que les étudiants interviennent en classe pour poser des questions, mais également proposer des éléments de réflexions. Cette méthode n'est pas toujours courante chez les étudiants étrangers qui ont l'habitude de respecter le silence en classe. Il ne faut donc pas hésiter à prendre la parole, d'autant que certains professeurs notent la participation orale.

Au cégep, la vie de l'étudiant est encore bien encadrée par l'équipe pédagogique dont l'une des principales préoccupations est la réussite, non seulement scolaire, mais aussi du projet de vie de l'élève. Le cheminement de l'étudiant est accompagné par un API (aide pédagogique individuelle), notamment pour répondre aux questions sur l'orientation professionnelle, le choix du programme d'études, une éventuelle réorientation, etc. Il est possible d'avoir accès à un centre d'aide, à un tuteur ou toute autre forme de suivi individuel qui peut permettre à l'étudiant de réussir. Le cégep étant le lieu par excellence de transition vers l'âge adulte, des psychologues et travailleurs sociaux sont également disponibles pour toutes difficultés d'ordre psychologique, financière, etc.

À l'université, les étudiants inscrits à temps plein suivent environ 15 heures de cours par semaine. Certains étudiants étrangers ont l'habitude d'avoir un emploi du temps plus chargé en classe. Mais à l'université québécoise, le travail personnel compte tout autant que le temps passé en cours. L'étudiant est invité à se rendre à la bibliothèque pour effectuer les lectures proposées par le professeur, travailler sur un exposé oral, préparer un dossier, etc. Vous verrez que vous passerez certainement une vingtaine d'heures supplémentaires sur le campus. D'autant qu'à la fin du trimestre, les révisions pour les examens vont s'ajouter. Le rythme hebdomadaire est donc plus rempli qu'il n'y paraît au premier abord.

Le retour aux études étant une pratique courante et encouragée au Québec, à l'université, les classes sont généralement composées d'étudiants en formation initiale, mais également d'adultes en formation continue. La présence en cours de personnes ayant déjà une expérience professionnelle rend d'autant plus intéressants les échanges et débats et permet aux jeunes étudiants de bénéficier de conseils d'experts sur certains domaines.

Des travaux de groupe sont souvent demandés. Cela permet d'apprendre à travailler en équipe, d'échanger et de dialoguer autour d'un thème. Pour les étudiants étrangers, c'est aussi une bonne façon de s'intégrer à un groupe d'étudiants québécois.

Le CEPSUM et les clubs sportifs universitaires

Les étudiants ont accès aux activités sportives proposées sur leur campus : l'occasion de pratiquer un sport à prix réduit et de rencontrer d'autres étudiants. Renseignez-vous directement dans votre université pour connaître les activités proposées.

Il est également possible de fréquenter le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM), l'un des plus grands complexes sportifs du Québec. L'accès est libre dans la plupart des installations pour les étudiants de l'UdeM, d'HEC et de Polytechnique. Le centre est également ouvert au grand public, avec des abonnements à prix tout à fait raisonnables.

► Pour connaître toutes les activités offertes par le CEPSUM : cepsum.umontreal.ca

Les collèges et universités mettent en garde les étudiants contre le plagiat qui consiste à s'approprier le travail d'un autre. Il est donc très important dans vos travaux de citer vos sources. La réflexion individuelle, la construction de son propre sens critique et l'honnêteté dans la création sont des facteurs importants de l'enseignement québécois. Faire du plagiat peut mener à l'exclusion de l'établissement.

Étudier dans un autre pays que le sien est une aventure. Restez ouvert d'esprit et comme partout dans le monde, l'assiduité, le travail et l'échange sont les clés de la réussite des études!

LA VIE SUR LE CAMPUS

Au collège ou à l'université, les étudiants étrangers sont généralement séduits par le dynamisme de la vie sur le campus. De très nombreuses activités, culturelles et sportives, sont proposées aux étudiants. Il est possible de participer à des ateliers de photographies, de cinéma, de danse ou encore d'écouter les nombreuses conférences prévues chaque année. Vous pouvez également rejoindre un club sportif : soccer, hockey, basket-ball, natation, badminton, etc. Il y en a pour tous les goûts et les sports s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes.

Les universités québécoises regroupent plusieurs clubs sportifs de bon niveau. Parmi les sports les plus populaires, on retrouve bien sûr le hockey. La ligue universitaire féminine compte aujourd'hui cinq universités (Concordia, McGill, UdeM, Carleton, Ottawa), la ligue

Détresse psychologique et choc culturel

Lorsque l'on quitte son pays et le cocon familial, que l'on s'installe dans une ville inconnue et que l'on débute un nouveau programme d'études, il est possible de se sentir déboussolé à l'arrivée au Québec. Il faut du temps à l'être humain pour s'adapter à un nouvel environnement. Si vous vous sentez triste ou déçu à certains moments, ne baissez pas les bras. Parlez-en avec votre entourage, avec vos colocataires ou d'autres étudiants étrangers. Surtout sortez et ne vous isolez pas. Les services pour étudiants internationaux et les équipes pédagogiques ont l'habitude d'accompagner chaque année des étudiants qui connaissent une baisse de moral : n'hésitez pas à leur demander de l'aide.

masculine évolue au sein de la Ontario University Athletics (OUA), dans la division Extrême-Est avec l'Université d'Ottawa. L'équipe championne de chaque ligue se retrouve au Championnat universitaire canadien. Autre sport très en vogue dans les universités : le cheerleading. Discipline universitaire depuis 2010, cette activité se compose de danse et d'acrobaties. Il existe six équipes dans les universités québécoises qui regroupent aussi bien des athlètes femmes qu'hommes.

La vie associative au collège et à l'université est également intense : associations d'étudiants étrangers, mais aussi associations de faculté (par exemple, association de lettres et sciences humaines, association de médecine, etc.), association de communauté d'intérêts (par exemple, plein air, jeux de rôle, théologie, etc.). Les universités comptent aussi des journaux et des radios universitaires toujours à la recherche de bénévoles pour les animer.

DÉFINIR SON PROJET COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE

Si vous avez un statut de résident permanent au Québec, vous pouvez vous inscrire à l'université en suivant la même procédure que celle réservée aux étudiants québécois, en tenant compte des critères d'admissibilité à un programme d'études.

FRANÇAIS, ANGLAIS : QUELLE LANGUE DOIS-JE PARLER POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC ?

Certains établissements sont francophones, d'autres anglophones et d'autres encore dispensent des cours dans les deux langues. Il est donc nécessaire de vous renseigner auprès de chaque établissement qui exigera, sauf exception, que vous passiez un test de langue si vous n'êtes pas francophone ou anglophone avant d'être autorisé à suivre des cours. Si votre français ou votre anglais demande à être perfectionné, sachez que les établissements d'enseignement offrent des cours de langue.

Pour rappel, le français est la langue officielle du Québec. Ainsi, même si vous étudiez dans un établissement anglophone, il est fortement recommandé de maîtriser la langue française.

S'INSCRIRE COMME ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent ? Vous résidez à l'étranger et vous souhaiteriez suivre un cursus dans l'enseignement supérieur au Québec en vue d'obtenir un diplôme québécois ? Vous appartenez alors à la catégorie des « étudiants internationaux » ou « étudiants étrangers ».

Que vous soyez intéressé par un programme au niveau collégial ou universitaire, vous devrez tout d'abord être accepté par l'établissement d'enseignement. Pour cela, vous devez suivre les démarches d'inscription. Pour connaître les modalités, consultez la rubrique de ce guide relative à l'inscription au collégial et à l'université (p. 72).

Très important : Si vous êtes accepté par un collège ou une université, vos démarches doivent se poursuivre pour obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études, puis un permis d'études auprès des autorités gouvernementales. L'ensemble du processus administratif (admission à l'université et obtention du permis d'études) prend plusieurs mois : anticipez bien l'ensemble des démarches. Pour connaître les démarches à

Calendrier scolaire

L'année scolaire est divisée en trois et comporte une session d'automne de septembre à décembre, une session d'hiver allant de janvier à avril et une session d'été de mai à août. Ces sessions sont communément appelées trimestre alors qu'elles durent plus de trois mois. Un trimestre s'étend généralement sur 15 semaines. La session d'été est réservée à certains programmes.

Le système universitaire est relativement flexible. Il est possible par exemple de démarrer un cursus à la session d'hiver, ou encore de finir une session et de reprendre le cursus quelques années plus tard, etc. L'étudiant est responsable de son propre cheminement. L'amplitude des horaires des cours est variable : peut-être aurez-vous des cours le matin, mais aussi le soir.

Les périodes d'inscription sont bien définies et doivent s'effectuer plusieurs mois avant le début d'un trimestre. Consultez le site de l'établissement collégial ou universitaire pour connaître les dates limites d'inscription.

effectuer pour l'obtention du permis d'études, reportez-vous à la section de ce guide consacrée à ce sujet (p. 74).

PARTICIPER À UN PROGRAMME BILATÉRAL D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS

Les collèges et universités québécoises ont pu signer des échanges bilatéraux avec certaines facultés ou pour un programme en particulier. Il s'agit d'échanges courts avec certaines facultés dans le monde, généralement six mois au maximum, qui s'effectuent dans des cadres précis d'ententes protocolaires. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine pour connaître les possibilités. Ces programmes existent aussi bien au collège qu'à l'université.

Dans ce cadre, vous n'obtiendrez pas de diplôme québécois et vous resterez rattaché à votre université d'origine.

Si votre séjour d'études dépasse les six mois, vous devez impérativement obtenir au préalable un permis d'études.

PARTICIPER À UN PROGRAMME D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES CREPUQ

Vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent ? Vous résidez à l'étranger et vous souhaiteriez suivre seulement quelques sessions dans une institution universitaire québécoise ? C'est possible grâce aux ententes de mobilité internationale signées entre la Conférences des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

S'inscrire comme étudiant libre

Si vous détenez un statut légal au Canada (touriste, permis de travail...), il est possible de devenir étudiant libre pour suivre quelques cours à l'université. Vous n'obtiendrez pas de diplômes, mais une attestation de réussite (si vous réussissez les examens).

Vous devrez payer des frais de scolarité ainsi que des frais pour l'assurance médicale obligatoire pour les étudiants étrangers.

Lexique des études universitaires

- › Étudiant étranger : appelé également étudiant international.
- › Baccalauréat : diplôme universitaire obtenu en fin de 1^{er} cycle (3 à 4 ans d'études). Il est composé d'au moins 90 crédits.
- › Maîtrise : diplôme universitaire de 2^e cycle (2 ans d'études), accompagné ou non d'un mémoire.
- › Doctorat : diplôme universitaire de 3^e cycle (au minimum 3 ans d'études).
- › Cycle : désigne chacun des trois niveaux d'études universitaires.
- › Certificat : diplôme de 1^{er} cycle obtenu par un programme court (1 an), généralement dans le cadre d'une reprise d'études ou d'un perfectionnement à l'âge adulte. Le Certificat se compose de 30 crédits.
- › Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : diplôme de 2^e cycle obtenu par un programme court (1 an) destiné à un perfectionnement professionnel.
- › Trimestre : session durant laquelle se déroule l'enseignement. L'année universitaire se divise en trois trimestres : automne (fin août à décembre), hiver (janvier à avril) et été (mai à août).
- › Programme : il est constitué d'un ensemble de cours cohérent autour d'un domaine d'études. Certains programmes sont contingentés, c'est-à-dire qu'ils ont un nombre de places limité. Ils peuvent aussi être courts (avec un petit nombre de crédits et n'excédant pas deux années pour leur validation).
- › Cours : ensemble de l'enseignement réparti sur un trimestre (leçon magistrale, atelier, recherche, travail personnel...). Un cours comporte généralement 3 crédits.
- › Crédit : un crédit regroupe le nombre d'heures de travail passé en cours (magistral ou atelier) et les heures de travail personnel. Un crédit est équivalent à 45 heures de travail global.
- › Temps complet / temps partiel : un étudiant à temps complet doit être inscrit au minimum à 15 crédits par trimestre ; un étudiant à temps partiel à 11 crédits ou moins.
- › Gradué : Diplômé.

et plus de 500 établissements ou consortiums d'établissements dans les pays suivants : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France (incluant l'Île de la Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), l'Islande, l'Italie, le Japon, la Lituanie, le Mexique, la République de Corée, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et Taïwan.

- ➡ Pour savoir si vous pouvez participer à ce programme d'échanges, adressez-vous à votre université d'origine et consultez le site de la CREPUQ : echanges-etudiants.crepuq.qc.ca

Dans ce cadre, si vous venez étudier moins de six mois, il ne vous sera pas nécessaire d'obtenir un permis d'études.

PARTICIPER AU PROGRAMME NSE

Le programme du National Student Exchange (NSE) favorise les échanges d'étudiants, de 1^{er} cycle surtout, avec 200 universités principalement des États-Unis (dont Puerto Rico, Guam et les Îles vierges américaines) et du Canada.

- ➡ Pour en savoir plus : nse.org

SITES WEB UTILES

- ➡ Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) : mri.gouv.qc.ca/portail/etudier/index.asp
- ➡ Université du Québec (réseau) : uquebec.ca
- ➡ Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) : crepuq.qc.ca
- ➡ Étudier au Québec : etudierauquebec.fr
- ➡ Étudier à Montréal : etudieramontreal.info

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Pour poursuivre sa scolarité au collégial, il faut généralement avoir effectué onze années d'études. Renseignez-vous auprès de l'établissement qui vous intéresse pour connaître les conditions exactes requises pour suivre le programme choisi. L'admission au cégep se fait sur dossier et non sur concours ou examen. Vous devez vous adresser au Service régional d'admission qui couvre l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire. Pour les étudiants étrangers, l'inscription se fait par correspondance ou par Internet.

C'est la première étape des démarches administratives. Si l'établissement scolaire vous accepte, vous devrez passer à la seconde étape : obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études.

LE RÔLE DES SERVICES RÉGIONAUX D'ADMISSION POUR LES CÉGÉPS

Pour vous inscrire au cégep, vous devez faire parvenir votre demande d'admission dûment remplie, les documents et le paiement requis, au Service régional d'admission (SRA) compétent. Renseignez-vous auprès de votre cégep pour connaître celui auquel vous devez faire parvenir votre demande d'admission. Pour la session d'automne (commençant à la fin d'août), la demande d'admission doit être faite avant le 1^{er} mars. Pour la session d'hiver (commençant en janvier), la date limite est le 1^{er} novembre.

Étudier au Québec moins de six mois

Si votre séjour d'études dure moins de six mois, vous n'avez pas à obtenir de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ni de permis d'études. Cette exemption ne concerne que des formations sur mesure de moins de six mois et les échanges universitaires avec des partenariats français. Toutefois, si après les six premiers mois vous souhaitez poursuivre vos études au Québec, vous devrez obligatoirement effectuer ces démarches. Anticipez !

Sites des services régionaux d'admission (SRA)

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : sram.qc.ca
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) : sraq.qc.ca
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SRASL) : srasl.qc.ca

Il existe quelques collèges publics qui ne font pas partie d'un SRA. À Montréal et dans ses environs, on y trouve le collège Champlain et le collège Dawson par exemple. Dans ce cas, les demandes d'admission doivent être envoyées directement à l'établissement.

L'INSCRIPTION DANS UN COLLÈGE PRIVÉ

La demande d'admission, les documents et le paiement requis doivent être envoyés directement à l'établissement d'enseignement retenu.

S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

Certains préalables sont requis pour s'inscrire à l'université ou dans une institution affiliée (niveau d'études, diplômes ou équivalence, etc.). Les établissements peuvent établir des équivalences entre les diplômes obtenus à l'étranger et le niveau d'études québécois.



Une adresse. Mille références.

Vous êtes un étudiant international?
Voici un site adapté à vos besoins!

Étudier à Montréal :-)
Le portail des étudiants internationaux

www.etudieramontreal.info

Parmi 





Pour les étudiants étrangers, les inscriptions se font par correspondance ou par Internet. Une fois que l'université a accepté votre dossier, il sera obligatoire d'obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études avant votre arrivée au Québec.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les conditions sont au nombre de trois :

- › montrer que vous avez les acquis scolaires suffisants pour intégrer un cursus universitaire. Vous devrez donc montrer que vous détenez les mêmes acquis qui sont exigés des étudiants québécois,
- › faire établir par l'université l'équivalence de vos diplômes avec ceux du système scolaire québécois,
- › prouver que vous possédez les capacités linguistiques nécessaires (français ou anglais) pour suivre le cursus souhaité.

LA DEMANDE D'ADMISSION

Vous devez faire une demande d'admission auprès de l'institution choisie. Les dates limites varient selon les établissements et les programmes de formation. Consultez impérativement le site Internet de l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire : vous y trouverez les renseignements nécessaires sur les dates d'inscription, les frais ainsi que les formulaires et pièces justificatives à fournir.

Si votre dossier est accepté par l'institution, vous pourrez finaliser votre inscription et payer les droits de scolarité.

OBTENIR UN CAQ, PUIS UN PERMIS D'ÉTUDES

Les étudiants étrangers souhaitant profiter de la richesse du système éducatif québécois et avoir une formation internationale doivent obligatoirement respecter les procédures administratives en vigueur. Pour rappel, les résidents permanents qui souhaitent étudier au Québec ne font pas partie de la catégorie des étudiants étrangers et n'ont pas de permis d'études à obtenir.

DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DU PERMIS D'ÉTUDES

Depuis le 1^{er} juin 2014, certaines règles viennent modifier le Programme des étudiants étrangers. Pour obtenir un permis d'études, le demandeur doit étudier dans un établissement d'enseignement désigné et poursuivre activement ses études pendant son séjour au Canada. Désormais il est possible pour les étudiants étrangers à temps plein, inscrits dans certains établissements, de travailler hors campus à temps partiel et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, sans permis de travail.

➡ cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-modifications.asp

Pour étudier au Québec, vous devez justifier de la possession des éléments suivants :

- une lettre d'admission d'une institution scolaire reconnue au Québec,
- un CAQ (certificat d'acceptation du Québec) pour études. Ce document s'obtient auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, après avoir payé les frais de dossier, et s'être engagé à faire des études son activité principale au Québec,
- justifier des ressources financières suffisantes pour toute la durée de vos études, ces ressources devant couvrir principalement les frais d'installation dans la province, les frais de scolarité, les frais de subsistance, le transport (aller-retour) jusqu'au Québec et les assurances maladies et hospitalisation,
- obtenir un permis d'études auprès des autorités canadiennes.

**NADIA
BARROU**
AVOCATE ATTORNEY

*Avocats en
immigration à Montréal :*

**permis d'étude, de travail,
visa temporaire,
résidence permanente,
citoyenneté...**

www.barrou.com

RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES :

- Choisir un établissement d'enseignement, un programme d'études et se renseigner sur les frais de scolarité.
- Envoyer une demande d'admission à l'établissement d'enseignement. Consulter son site Internet pour obtenir toutes les informations nécessaires à votre projet d'études au Québec.
- Une fois que vous avez reçu une lettre d'admission de l'établissement, faire une demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) en remplissant le formulaire spécifique, en y joignant les pièces justificatives exigées et en vous acquittant des frais de dossiers (soit 108 \$ CAN en 2014). Il est possible de procéder à la demande de CAQ en ligne sur le site du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).
- Une fois votre CAQ reçu, vous devez faire une demande de permis d'études auprès du gouvernement du Canada. Sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada, vous pourrez télécharger la trousse appropriée, puis renvoyer les formulaires, les pièces justificatives et les frais de traitement (150 \$ CAN en 2014) au bureau canadien des visas qui couvre votre pays.
- En fonction de votre pays de citoyenneté, il se peut que vous deviez faire la demande d'un visa de résident temporaire.

PREUVE DE CAPACITÉ FINANCIÈRE

Pour obtenir votre CAQ, vous devrez démontrer que vous êtes en possession de ressources financières vous permettant de subvenir à vos besoins durant l'année universitaire. En 2014, les étudiants étrangers de 18 ans et plus devaient détenir 11 825 \$ CAN.

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il est impératif que vous consultiez les délais de traitement sur les sites respectifs du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de Citoyenneté et Immigration Canada. En 2014, il fallait compter environ 20 jours ouvrables pour obtenir son CAQ, en excluant les délais postaux, et près de 3 mois pour son permis d'études.

RENOUVELLEMENT DE SON PERMIS D'ÉTUDES

Il est nécessaire de renouveler votre permis d'études avant son expiration. Le renouvellement pouvant prendre quelques mois, il est conseillé d'anticiper les démarches (au moins 3 mois avant l'expiration

de votre permis d'études). Vérifiez également la validité de votre passeport car votre permis d'études ne pourra pas aller au delà de la date d'expiration de votre passeport.

- Pour renouveler le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/prolonger-sejour/renouveler-autorisations/index.html
- Pour renouveler votre permis d'études : cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-prolonger.asp

SITES INTERNET INDISPENSABLES POUR L'OBTENTION DU CAQ PUIS DU PERMIS D'ÉTUDES

- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) : cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp
- Service Canada : servicecanada.gc.ca/fra/gdc/permis_etudes.shtml

Dispositifs d'accueil à l'aéroport de Montréal

Accueil plus est un service permettant un parcours accéléré pour les formalités administratives à la frontière. De début août à début septembre, un accueil personnalisé pour étudiants internationaux est proposé. Accueil plus vous permettra de bénéficier du parcours accéléré au bureau de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). En signalant à l'avance votre plan de vol, les autorités canadiennes connaissent la date et l'heure d'arrivée et peuvent vous préparer en amont votre permis d'études.

- Pour bénéficier du service Accueil plus, vous devez vous y inscrire : accueilplus.ca

Une équipe d'agents d'accueil, composée d'étudiants québécois et étrangers, est également disponible, au mois d'août et de septembre, dans le hall d'arrivée des vols internationaux de l'aéroport de Montréal et vous offrira de l'information sur les premières démarches à effectuer dans votre université, les moyens de transports pour vous rendre dans votre ville de destination, l'hébergement pour les premières nuits, etc.

À VOTRE ARRIVÉE AU QUÉBEC

Vous sentez-vous stressé avant votre départ ? Des milliers d'étudiants avant vous se sont posés les mêmes questions. Vais-je savoir me débrouiller à mon arrivée ? Le campus va-t-il me plaire ? Vais-je me faire des amis ? C'est bien normal de se poser de telles questions. Le Québec est habitué à recevoir chaque année des milliers d'étudiants venant de tous les pays du monde. De solides dispositifs d'accueil ont été mis en place uniquement pour les étudiants étrangers.

À L'AÉROPORT OU À UN POSTE DE FRONTIÈRE

À l'arrivée à l'aéroport ou à un poste de frontière, veillez à avoir en main votre passeport, la lettre d'admission de l'établissement d'enseignement, le CAQ, le permis d'études (ou la lettre d'autorisation de CIC) et les autres documents de voyage ou administratifs nécessaires en fonction de votre cas.

Si vous faites suivre vos effets personnels et domestiques (hors bagages vous accompagnant le jour même), vous devez également vous rendre au bureau des douanes avec la liste détaillée de tous ces effets.

À L'UNIVERSITÉ : LE SERVICE OU BUREAU D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Chaque université dispose d'un Service ou d'un Bureau d'accueil des étudiants internationaux. Dès votre arrivée, il est obligatoire de leur rendre visite. Le personnel vous indiquera les démarches à suivre pour finaliser votre inscription dans l'établissement et vous fournira de nombreuses informations indispensables sur le fonctionnement et la vie sur le campus. Il peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives (renouvellement de permis d'études, etc.), vous guider dans l'université,

Le cas des étudiants mineurs

Un mineur (moins de 18 ans) est autorisé à faire des études au Québec. Cependant s'il n'est pas accompagné par ses parents ou son tuteur légal, il devra être placé sous la responsabilité d'un adulte résident au Québec (citoyen canadien ou résident permanent) à qui l'autorité parentale a été dûment déléguée.

répondre à vos questions sur la vie quotidienne (logement, santé, etc.), vous soutenir en cas de difficultés d'ordre matériel ou psychologique, etc.

Des séances d'informations, parfois obligatoires, sont organisées par les universités québécoises au début de chaque session. Ne les manquez pas : elles vous permettront de découvrir l'établissement, de poser toutes vos questions et de rencontrer d'autres étudiants internationaux.

Plusieurs universités ont mis en place des programmes de parrainage. Le principe : un étudiant vous réserve un accueil sur mesure à votre arrivée. Il pourra vous guider dans l'université, vous inciter à participer à des activités sportives ou de loisirs, etc. Une bonne façon de débiter son intégration universitaire ! Renseignez-vous auprès de l'université québécoise choisie.

Les bureaux de la vie étudiante ou les services d'accueil aux étudiants sont des lieux ouverts à toutes les personnes fréquentant l'université.

ABRÉGÉ DE LA VIE PRATIQUE

PRÉPARER SON DÉPART

Avant de partir pour le Québec, si vous venez étudier plus de six mois, assurez-vous d'avoir bien reçu la lettre d'admission au collège ou à l'université, le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et la lettre d'introduction délivrée par les autorités canadiennes. Sinon, il est plus prudent de différer votre départ et de reporter votre inscription à l'université au risque d'être refoulé à la frontière.

Prenez le temps également de vous documenter sur la vie au Québec :

Le guide « Immigrer au Québec »

Cet outil de 280 pages, entièrement gratuit, offre des informations pertinentes pour réussir son immigration et son intégration au Québec. L'ouvrage propose des informations sur les procédures officielles d'immigration, la préparation du départ, la recherche de logement, l'éducation, la santé, l'insertion sur le marché du travail, la vie dans les régions du Québec, le quotidien, etc.

► À télécharger gratuitement sur immigrantquebec.com

les guides, sites Internet, forums et blogs sont nombreux et regorgent d'informations utiles sur la vie quotidienne au Québec. Sans oublier les sites Internet des universités et autres établissements.

Il peut être agréable d'arriver une quinzaine de jours avant le début des cours. Cela vous laissera le temps de trouver un logement, ouvrir un compte bancaire, vous familiariser avec la ville et prendre contact avec votre université.

Si vous envoyez des effets personnels par transporteur (bateau ou avion), renseignez-vous bien sur les formalités de douanes en consultant les informations disponibles sur le site de l'Agence des services frontaliers du Canada : cbsa.gc.ca

Il est généralement possible d'adresser ses bagages au service ou bureau d'accueil des étudiants internationaux de votre université.

ÉTABLIR SON BUDGET

Outre les droits de scolarité, votre budget doit inclure au minimum les frais de logement, de nourriture, de transports (métro ou autobus), de téléphone (cellulaire), d'Internet, d'assurance maladie, de matériel pédagogique et de loisirs. L'équipement d'hiver (veste, bottes, gants, bonnet) représente un budget assez important (500 à 700 \$ CAN environ pour des vêtements neufs).

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion exige, pour l'obtention du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), que vous soyez en possession de 11 825 \$ CAN (en 2014). À titre d'exemple, à Montréal, on estime qu'un étudiant vivant seul dépensera annuellement entre 14 000 \$ CAN et 16 000 \$ CAN environ. Pensez à vous munir d'argent en liquide (en monnaie canadienne) pour votre arrivée.

Étudier à Montréal sans se ruiner

Une lecture très pratique pour consommer raisonnablement. L'auteur donne de bonnes adresses pour se meubler ou s'habiller à petits prix, des conseils pour économiser sur les frais d'alimentation, de téléphone, d'Internet ou encore les bons endroits où sortir avec ses amis sans vider son portefeuille.

► Un livre de Jean-François Vinet, *Ulysse*, 2010.

Cela vous servira notamment à payer le bus ou le taxi, vous acheter les premiers repas et faire des courses de première nécessité.

SE RENDRE DANS SA VILLE DE DESTINATION

Vous trouverez un comptoir de renseignements dans tous les aéroports, gares de chemin de fer et terminus d'autobus.

Les bons plans pour sortir pas cher, par Clémence, stagiaire à Montréal

Si vous faites vos études à Montréal, il existe plusieurs astuces à connaître pour sortir sans trop dépenser. Pour ma part, j'ai apprécié durant mes six mois de stage la multitude de festivals gratuits : le Festival international de jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, les Francofolies, Montréal en Lumière, la Fête des neiges, etc.

J'ai également acheté pour 8 \$ CAN la carte Accès Montréal qui donne droit à des rabais dans près d'une centaine d'endroits à travers la ville (activités sportives, croisières sur le fleuve, concerts, spectacles, cinémas, théâtres, festivals...). Pour les cinéphiles, préférez le mardi pour vous rendre au cinéma et profitez d'un billet à moitié prix dans la plupart des grandes salles. Autre astuce, Dollar Cinéma qui propose des séances à un tarif unique de 2,50 \$ CAN (uniquement en anglais). Les amateurs de culture peuvent se rendre gratuitement dans les musées le mercredi entre 18h et 21h. À noter que les théâtres vendent les billets, à tarif réduit, quelques minutes avant le début de la représentation. Autre astuce : de nombreuses activités culturelles sont proposées directement sur les campus, renseignez-vous ! Et la carte d'étudiant permet de bénéficier de nombreux rabais.

Mes sites de références pour repérer des bons plans et des activités gratuites :

- ➡ atuvu.ca
- ➡ voir.ca
- ➡ quoifaireaujourd'hui.com
- ➡ nightlife.ca
- ➡ toutmontreal.com

Depuis l'aéroport international Montréal-Trudeau, vous avez plusieurs options pour vous rendre à Montréal ou dans ses environs :

- par le bus 747 qui vous déposera à la station Berri-UQAM (métro et gare d'autocar). Il vous en coûtera 10 \$ CAN par personne. Le billet est disponible auprès du chauffeur, mais vous devez avoir la monnaie exacte (en pièce uniquement).
- par taxi. Il est bon de savoir que le trajet entre l'aéroport et le centre-ville de Montréal bénéficie d'un tarif unique fixe à 40 \$ CAN. Pour les autres destinations, la tarification se fait au compteur.
- par voiture de location. Les principaux loueurs de voiture sont présents à l'aéroport : Alamo, Avis, Budget, Dollar, Enterprise, Hertz, National et Thrifty.

Si vous vous rendez directement en région, vous poursuivrez peut-être votre voyage sur un autre vol. Si vous poursuivez votre voyage en autobus pour rejoindre votre destination finale, il faudra vous rendre à la station Berri-UQAM (métro et gare d'autocars).

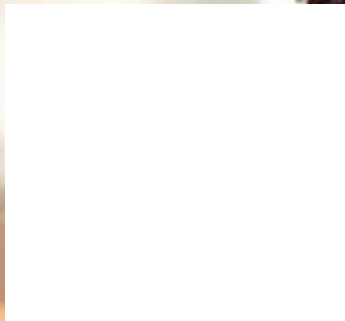
FINANCES PERSONNELLES

Une fois arrivé au Québec, dans les premiers jours, nous vous conseillons de vous rendre dans un établissement financier afin d'y ouvrir un compte bancaire. Vous pourrez ainsi y déposer de l'argent et en recevoir par le biais d'un virement international.

La plupart des banques proposent des offres pour les étudiants internationaux. N'hésitez pas à comparer ces différentes offres afin de trouver celle qui vous sera la plus avantageuse.

Certaines universités ou écoles ont signé des ententes avec des banques pour faciliter l'ouverture de compte de leurs étudiants. Renseignez-vous auprès de votre établissement.

Au Québec, en ouvrant un compte bancaire, une carte de débit vous sera proposée. Elle sert à payer les achats en magasins ou à retirer de l'argent au guichet automatique. La somme est débitée le jour même du compte chèque.



Nous vous accompagnons dans votre parcours étudiant en vous proposant des solutions adaptées à vos besoins:

- Pour la gestion de vos finances
- Pour le financement de vos études
- Pour vos paiements courants
- Pour vous aider à épargner
- Pour mieux vous protéger
- Pour profiter des Avantages Membres Desjardins

Vous avez des questions, aimeriez discuter de vos finances ou échanger sur vos projets? Nos conseillers sont là pour vous répondre et vous aider à faire des choix éclairés en fonction de votre réalité.

VENEZ NOUS RENCONTRER !

- **En caisse**
OU
- **360d** (exclusivement réservé aux 18-30 ans)
5050, rue Decelles (coin Queen-Mary) Montréal

desjardins.com/pland
1 800 CAISSES



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

L'utilisation des cartes de crédit est très répandue au Québec, elles sont affiliées à un compte de crédit qui émane d'un autre organisme que votre banque. En cas de non remboursement, il faut savoir que les taux d'intérêt mensuels sont assez élevés.

SANTÉ ET ASSURANCE MALADIE-HOSPITALISATION

Des ententes de sécurité sociale ont été signées entre le Québec et certains pays (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal et Suède). Si vous êtes ressortissant d'un pays signataire d'un accord, il faut, avant votre départ au Québec, obtenir auprès de votre organisme de sécurité sociale un formulaire attestant que vous étiez couvert dans ce pays. Ce formulaire devra être présenté, une fois au Québec, à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) :

► ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/inscription/Pages/ententes-autres-pays.aspx

Pour les autres étudiants, il est obligatoire de souscrire à un régime d'assurance privée. La plupart des universités obligent leurs étudiants étrangers à souscrire à une assurance-maladie administrée par l'établissement d'enseignement. Les tarifs y sont avantageux (environ 600 à 900 \$ CAN pour une année). Généralement, le régime couvre les

Si vous êtes malade...

Le service de santé québécois est plutôt surchargé et pour voir un médecin vous devrez parfois patienter plusieurs heures.

Si vous êtes souffrant, vous pouvez téléphoner à Info-Santé au 811. Ce service est gratuit et permet de s'entretenir avec un infirmier, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Vous pouvez vous rendre à un CLSC (Centre local de services communautaires) qui dispense des soins infirmiers ou à une clinique médicale près de chez vous pour rencontrer un médecin.

Pour toute urgence, composez le 911 (gratuit).

► Pour en savoir plus : msss.gouv.qc.ca ou à Montréal : santemontreal.qc.ca

frais médicaux et hospitaliers ainsi que les médicaments sur ordonnance. En revanche, il ne couvre pas forcément les soins dentaires, les soins optiques, le suivi de grossesse et d'accouchement. Renseignez-vous auprès du service universitaire pour les étudiants étrangers sur le montant de l'assurance et les soins couverts.

Il en est de même pour les étudiants étrangers au collégial : vous devrez obligatoirement souscrire au régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation des étudiants étrangers des cégeps et collèges privés. En 2014, le montant annuel de l'assurance s'élevait à 600 \$ CAN.

Vous pouvez souscrire à une assurance santé complémentaire pour les soins non couverts par l'assurance maladie de votre collège ou université auprès de compagnies privées comme Desjardins sécurité financière, la Croix bleue, etc.

Attention, si vous pensez voyager hors du Canada, souscrivez à une assurance pour la durée de votre séjour car l'assurance privée de l'université ne couvrira pas vos éventuels frais médicaux.

LOGEMENT

Plusieurs choix s'offrent à vous : logement dans une résidence universitaire, appartement ou colocation hors campus.

LOGEMENT DES PREMIERS JOURS

Pour votre arrivée, si vous n'avez pas de chambre universitaire, vous pouvez réserver un logement temporaire qui vous permettra de passer vos premières nuits et démarrer votre recherche de logement en toute sérénité. Les auberges de jeunesse se révèlent être un bon point de chute. Pour trouver leurs coordonnées :

► quebecvacances.com/auberge-de-jeunesse

À Montréal, la résidence Maria-Goretti accueille des femmes pour des séjours de courte ou longue durée, à prix avantageux. Pour plus de renseignements, communiquez par courriel :

► residence@promis.qc.ca

Pour les étudiants souhaitant économiser au maximum, vous serez peut-être intéressés par le couch-surfing qui se pratique beaucoup à Montréal :

► couchsurfing.org

LES RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS : COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Si vous venez étudier dans un collège, renseignez-vous auprès de l'établissement s'il dispose d'un service de logements. Les collèges sont nombreux à proposer des logements en résidence universitaire.

Dans la grande majorité des cas, les universités possèdent des résidences universitaires qui se situent à proximité des salles de cours. Il s'agit de chambres à un prix raisonnable et surtout très pratiques pour les étudiants internationaux. Les chambres sont propres, meublées, chauffées et offrent généralement un accès à Internet. Un service de nettoyage est offert pour les parties communes. Vous aurez aussi accès à une salle de télévision et une cuisine partagées. C'est une solution facile pour se loger car la réservation se fait avant votre arrivée au Québec.

Pour trouver une résidence universitaire, consultez le site de l'université dans laquelle vous étudierez.

LE LOGEMENT HORS CAMPUS

Plusieurs sites Internet proposent des petites annonces de logement à louer pour une personne ou pour plusieurs. La colocation est une pratique courante au Québec et se révèle un excellent moyen de s'intégrer socialement. Si vous optez pour une colocation, dès votre arrivée, faites un point avec vos colocataires pour déterminer les règles de vie : ménage, vaisselle, achats de produits en commun, etc.

À certains moments de l'année, notamment lors du début des sessions universitaires, le marché de la location est rapide car beaucoup d'étudiants sont en quête de logement. Ainsi, dès qu'une annonce vous plaît,

Lexique à la québécoise

- ▶ 1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½, etc. : il s'agit du nombre de pièces de l'appartement, dont la cuisine qualifiée de pièce et la salle de bain de demi-pièce.
- ▶ Équipé ou semi-équipé : les électroménagers de base (cuisinière et réfrigérateur) sont fournis et inclus dans le loyer.
- ▶ Chauffé ou non chauffé : les coûts du chauffage sont compris dans le loyer ou pas.

contactez tout de suite le propriétaire. Si vous arrivez à visiter le premier, vous aurez beaucoup plus de chance d'avoir la chambre ou l'appartement.

Quelques sites de petites annonces de logement à louer :

- ➡ lespac.com
- ➡ louer.ca
- ➡ kijiji.ca
- ➡ craigslist.ca
- ➡ pvtistes.net
- ➡ toutmontreal.com/logement-a-louer
- ➡ montrealenligne.com
- ➡ cherchetrouve.ca
- ➡ Sur le site Internet de l'UdeM, vous trouverez des offres de logement hors campus proche de l'université et des commerces : logement.umontreal.ca
- ➡ L'école Polytechnique a mis en place une banque de logements informatisée : logement.polymtl.ca

Lorsque vous aurez trouvé votre logement, vous signerez un contrat de location, appelé bail, qui expire généralement le 30 juin de chaque année. Ce contrat doit être rédigé en français (à moins d'entente mutuelle contraire), doit également préciser la durée de location et le montant du loyer versé le premier jour de chaque mois. La Régie du logement peut également vous informer de vos droits et responsabilités, des pratiques interdites par la loi, des façons de renouveler votre bail ou d'y mettre fin, ainsi que des recours dont vous disposez si le propriétaire ne respecte pas ce contrat.

- ➡ Régie du logement : rdl.gouv.qc.ca

TRANSPORTS

TRANSPORTS ALTERNATIFS : BUS ET VÉLO

Dans toutes les villes universitaires, le réseau de transports en commun est développé et vous pourrez vous rendre à l'université en bus sans difficulté. Généralement, il existe des tarifs pour les étudiants (achat à l'unité ou carte mensuelle) applicables sur simple présentation de votre carte d'étudiant.

À Montréal, vous aurez la possibilité d'emprunter le métro ou le bus, deux réseaux exploités par la STM. Les étudiants de 12 à 25 ans peuvent bénéficier d'un tarif réduit mensuel à 47,25 \$ CAN (auquel s'ajoute l'achat une seule fois de la carte Opus à 15 \$ CAN).

- ➡ Pour plus de renseignements : stm.info

Les villes du Québec sont reliées entre elles par des autocars qui irriguent l'ensemble du territoire urbain. Des tarifs spéciaux pour étudiants sont généralement appliqués.

- ➡ Pour l'achat de billets à Montréal, voir le site de la Gare d'autocars : stationcentrale.com

Le réseau des pistes cyclables étant développé dans la plupart des villes du Québec, vous aurez certainement plaisir à prendre votre vélo pour aller à l'université. Vous pourrez facilement acheter une bicyclette de seconde main sur les sites d'occasion comme LesPAC ou auprès des boutiques qui recyclent de vieux vélos. De mai à octobre à Montréal, les Bixis sont de sortie. Il s'agit d'un système de vélos en libre service moyennant des frais minimes.

- ➡ Pour en savoir plus : montreal.bixi.com

PERMIS DE CONDUIRE

Un permis de conduire est nécessaire pour circuler sur les routes du Québec.

- ➡ Pour tout renseignement, consultez le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) : saaq.gouv.qc.ca

CO-VOITURAGE

Le co-voiturage est une pratique courante au Québec. Il arrive souvent que des collègues devant se rendre sur le lieu de travail en voiture établissent un système de co-voiturage. C'est également une solution économique pour vous déplacer si vous souhaitez découvrir la province de Québec. Il existe des systèmes centralisés de co-voiturage.

Quelques sites de référence :

- ➡ amigoexpress.com
- ➡ covoiturage.ca
- ➡ allostop.com

SERVICE D'AUTOS-PARTAGÉES

Communauto et CarzGo proposent des services d'auto-partagée pour louer une voiture pour quelques heures ou plusieurs jours, avec ou sans abonnement. Pour en savoir plus sur les conditions de location, consultez les sites Internet :

- ➡ communauto.com
- ➡ carzgo.com

LOCATION DE VOITURES

Il est possible également de louer une voiture auprès des nombreuses agences de locations. Il vous faudra montrer une pièce d'identité, votre permis de conduire et vous munir d'une carte de crédit. Généralement les agences exigent que le conducteur soit âgé de 21 ans ou plus.

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

Parce que vous aimeriez gagner votre vie pour vous aider à financer vos études ou parce que vous êtes diplômé et que vous souhaitez démarrer votre vie professionnelle, l'emploi peut être au cœur de vos préoccupations.

Pour faire du bénévolat, renseignez-vous sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada sur les autorisations requises :

► cic.gc.ca/francais/etudier/institutions/travail-benevole.asp

Le guide « Travailler au Québec »

Seul guide sur le marché destiné spécifiquement aux immigrants de la Belle Province et aux entreprises intéressées par le recrutement de candidats étrangers, il décrypte les bonnes pratiques pour accéder à l'emploi, analyse les comportements dans l'univers du travail, offre des conseils et des témoignages de candidats et de recruteurs et informe les personnes désireuses de créer leur entreprise au Québec. Il comprend également des témoignages d'immigrants et des conseils de professionnels.

► À télécharger gratuitement sur : immigrantquebec.com

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Les étudiants étrangers peuvent travailler sur leur campus s'ils étudient à temps plein dans un établissement postsecondaire public ou privé et s'ils ont un permis d'études valide.

Il s'agit d'une bonne option pour ceux qui souhaitent avoir un complément budgétaire, mais les emplois disponibles sont peu nombreux.

► cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-surcampus.asp

TRAVAILLER HORS CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Depuis le 1^{er} juin 2014, les étudiants à temps plein inscrits à un programme collégial, universitaire ou à un programme de formation professionnelle dans un établissement d'enseignement désigné sont autorisés à travailler hors campus même s'ils ne sont pas titulaires d'un permis de travail. Vous ne pourrez pas travailler plus de 20 heures par semaine durant les sessions mais il est possible de travailler à temps plein durant les congés prévus au calendrier scolaire.

► cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp

TRAVAILLER TEMPORAIREMENT AU QUÉBEC APRÈS SES ÉTUDES : LE PERMIS POST-DIPLÔME

Si vous obtenez votre diplôme d'études et si vous avez étudié au moins huit mois dans une université, un cégep public ou un collège privé subventionné, vous pouvez dans les 90 jours suivant son obtention présenter une demande de permis de travail post-diplôme auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Il n'excédera pas la durée de vos études, avec un maximum de trois années : par exemple, si vous avez étudié pendant 14 mois, le permis post-diplôme sera de 14 mois.

► cic.gc.ca/francais/services-e/postdiplome.asp

Il s'agit là d'un permis de travail temporaire. Si vous souhaitez poursuivre votre vie au Québec, pensez plutôt à demander la résidence permanente en bénéficiant du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

S'ÉTABLIR DURABLEMENT AU QUÉBEC : LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)

Si vous souhaitez devenir résident permanent du Canada, vous devez obtenir tout d'abord un certificat de sélection du Québec (CSQ), puis la résidence permanente auprès des autorités fédérales.

Il est possible, qu'ayant suivi des études au Québec et obtenu un diplôme québécois, vous soyez admissible au Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Ce programme permet d'obtenir le CSQ en un mois seulement.

Pour en savoir plus sur ce programme et les critères d'octroi, consultez le site du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) :

► immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/index.html

ACCÉDER AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS SES ÉTUDES

Une fois titulaire d'un permis de travail après vos études, vous pourrez utiliser différentes ressources pour vous aider à intégrer le marché du travail québécois.

La plupart des collèges et des universités disposent d'un service de placement qui permet aux étudiants diplômés de bénéficier de conseils pour rédiger un CV et une lettre de présentation, préparer un entretien d'embauche et connaître les méthodes efficaces de recherche

Le numéro d'assurance sociale (NAS) : obligatoire pour travailler

Que vous travailliez sur le campus ou hors campus durant vos études, ou que vous travailliez après vos études, vous devez obligatoirement obtenir un NAS auprès d'un centre de Service Canada. Il s'agit d'une formalité administrative gratuite mais indispensable.

► Renseignez-vous auprès de Service Canada pour connaître les pièces justificatives à fournir pour obtenir votre NAS : servicecanada.gc.ca

d'emploi, les techniques de réseautage, etc. Il est généralement possible de rencontrer des conseillers en orientation qui feront avec vous un suivi individualisé pour définir vos objectifs professionnels.

Les services de placement offrent également des ressources sur le marché de l'emploi, les entreprises qui recrutent, etc. Ils sont en contact avec des employeurs qui peuvent leur transmettre des offres.

Autre ressource indispensable pour trouver du travail : le site Placement en ligne, plateforme d'Emploi-Québec qui facilite la recherche d'un emploi pour les étudiants. Le principe est simple : les étudiants remplissent leur profil sur le site et les recruteurs peuvent ensuite sélectionner les candidats qui correspondent à leurs besoins.

► Pour créer votre profil et consulter des offres :

placement.emploiuebec.gouv.qc.ca

Le site Workopolis comporte une section réservée à l'emploi étudiant :

workopolis.com/FR/etudiant/emplois-etudiants

L'organisme Place aux jeunes en région encourage les personnes de 18 à 35 ans à s'établir et à rester en région. Il offre des séjours exploratoires, des rencontres avec des entreprises et des employeurs. Le site offre une sélection d'offres d'emploi en région.

► placeauxjeunes.qc.ca

La CITIM et ses ateliers de recherche d'emploi pour les étudiants titulaires d'un permis post-diplôme

L'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) offre des ateliers de formation sur la recherche d'emploi pour, entre autres, les étudiants titulaires d'un permis-post diplôme. Vous y apprendrez comment faire un CV et une lettre de présentation, vous présenter en entrevue d'information ou de recrutement, cibler les employeurs et obtiendrez de l'information sur la réglementation du travail qui s'applique au Québec

► citim.org

L'ACTUALITÉ EN UN CLIN D'ŒIL



Téléchargez notre application mobile



Métro Montréal



métro 

journalmetro.com



ALPER HARUN

Pays d'origine : Turquie

Au Québec depuis : 2010

Statut à l'arrivée au Québec : Étudiant international

Région d'installation : Québec

TROUVER LES BONS INTERLOCUTEURS

Pendant 9 ans, j'ai suivi mes études dans un lycée français à Istanbul, j'évoluais dans un milieu francophone et je souhaitais poursuivre mon cursus dans un environnement similaire. Je me suis naturellement orienté vers le Québec pour son bilinguisme, sa politique migratoire favorable et son ouverture aux autres.

NE PAS HÉSITER À POSER DES QUESTIONS

Je suis arrivé en 2010 dans la ville de Québec avec un permis d'études pour suivre une double maîtrise en architecture à l'Université Laval. Je m'étais beaucoup renseigné sur Internet sur les différents programmes possibles, les universités et les professeurs. Il est vraiment très important de faire des recherches et trouver les bons interlocuteurs pour bien choisir sa formation. Pour ma part je m'étais adressé au départ à un organisme privé en Turquie qui m'avait très mal orienté mais, grâce à mes propres recherches, j'ai trouvé les bonnes informations. Je conseille donc aux étudiants de consulter les sites officiels des universités.

Très peu d'universités offraient la double maîtrise que je souhaitais faire. J'ai été accepté à l'Université Laval à Québec et à l'Université de Montréal (UdeM). J'ai choisi la première après avoir contacté par courriel les professeurs qui donnaient les cours. Ils ont répondu à toutes mes demandes et sont très reconnus dans leur domaine de compétence.

L'UNIVERSITÉ, LIEU D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES

L'école d'architecture n'est pas sur le campus mais dans le quartier du Vieux-Québec. Cela permet d'être ancré dans l'histoire de la ville mais je préfère l'ambiance sur le campus. L'université aide beaucoup à faire des rencontres car nous avons de nombreux travaux de groupe à réaliser.

Je n'ai pas eu de difficultés à m'adapter à la vie ici. Je me suis fait de nombreux amis québécois, je leur apprends parfois des mots turcs et ils me donnent de bonnes adresses et me font découvrir la ville sous un autre angle. À première vue, les Québécois peuvent paraître très fermés mais il faut savoir échanger et apprendre d'eux pour s'en faire des amis.

L'université organise de nombreuses conférences pour les étudiants étrangers, certaines concernent l'adaptation au climat québécois ou comment s'habiller pour l'hiver ! Elles sont très pratiques car en arrivant à Québec je ne savais pas à quoi m'attendre.

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS, UN ATOUT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

J'ai travaillé en tant qu'assistant auprès de mes professeurs pendant 4 ans. C'est ainsi que je suis devenu consultant sur des projets d'architecture. Cela m'a beaucoup aidé pour m'intégrer au marché du travail québécois puisqu'aujourd'hui j'ai obtenu une mission de consultant pour un projet du gouvernement à Québec. Je suis également inscrit à l'Ordre des architectes du Québec et j'essaie de faire reconnaître les heures de travail que j'ai réalisées en Turquie. Il faut en effet effectuer une série de démarches et avoir deux années complètes de travail pour avoir le titre d'architecte. Pour l'instant je n'ai que celui de stagiaire.

J'ai terminé ma première maîtrise en décembre 2013 et la seconde en juin 2014 et j'ai eu l'occasion de suivre des ateliers sur la recherche d'emploi au sein de l'université. J'ai actuellement un permis post-diplôme de trois ans et j'envisage de demander ma résidence permanente. Je souhaite m'installer à Montréal, je trouve la ville plus cosmopolite et le marché du travail avantageux.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/



MARIE

Pays d'origine : France

Date d'arrivée au Québec : 2010

Statut à l'arrivée au Québec : Étudiante internationale

Région d'installation : Montréal

TOUCHER À TOUTES LES MATIÈRES ET DÉVELOPPER MON ESPRIT CRITIQUE

Je suis arrivée à Montréal à 18 ans, juste après mon bac pour suivre un Bachelor "International Development Studies" et "Sociology" et un Master "Research in Sociology" à l'université McGill. J'étais très attirée par le système académique nord-américain et par la possibilité d'apprendre l'anglais tout en utilisant ma langue natale en ville.

DES COURS À LA CARTE

Au moment de mon inscription, je savais que je voulais étudier les sciences humaines et je me suis inscrite à la faculté d'Arts. Pour obtenir le Bachelor, l'équivalent de la licence française, il faut valider 120 crédits. Chaque semestre, il est possible de suivre 5 cours de 3h par semaine, plus des cours de langues.

La première année est souvent l'opportunité de toucher un peu à toutes les matières qui nous intéressent. J'avais la possibilité de suivre plusieurs matières, pas forcément reliées entre elles. J'ai donc assisté à plusieurs cours au choix, appelés « electives » avant de choisir les deux majeures Sociology et International Development Studies.

UNE VIE ÉTUDIANTE TRÉPIDANTE

La deuxième semaine de cours, j'ai assisté au forum des associations, « activities' nights », au cours duquel tous les clubs nous présentent leurs activités. Personnellement, j'ai fait partie du club de swing, de salsa et d'une chorale a cappella. Sur le campus de McGill, j'ai adoré l'association « midnight kitchen », cantine vegan et bio qui fonctionne grâce à des dons de 50 cents ou 1 \$ CAN. C'est vraiment convivial.

La première année, tous les étudiants vivent en résidence. Ce n'est pas une obligation, mais cela aide beaucoup à créer des liens et à se faire des amis. Cependant le loyer est très élevé, entre 800 et 1200 \$ CAN par mois selon la résidence et si les repas sont inclus ou non. Il n'est pas possible de rester en résidence après sa première année, je me suis donc installée en colocation avec 3 copines. La plupart des étudiants choisissent cette option, cela permet de prolonger le côté communauté de la résidence et de se concentrer sur ses études.

DÉVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE

À l'université, il est demandé aux étudiants de développer leur esprit critique. Cela m'a vraiment marquée. Au contraire du lycée et d'autres cursus universitaires que suivent mes amis où il faut accumuler le plus de «savoirs» possible, j'ai appris à exercer la prise de recul par rapport à ces savoirs. Ainsi, pour chaque cours magistral, je devais m'inscrire à des «conférences», durant lesquelles je débattais d'articles ou de livres. De plus, en master et dans les cours avancés de Bachelor, les étudiants sont à tour de rôle modérateur du débat, et doivent soulever les points incohérents dans l'argumentation d'un auteur.

REVENIR M'INSTALLER AU QUÉBEC ? POURQUOI PAS

À la fin de mes études, j'ai envisagé de m'installer au Québec mais j'ai trouvé un travail si parfait en France, que je me suis sentie appelée à rentrer. Cependant, j'envisage tout à fait de revenir au Québec, surtout quand j'aurai une famille – la vie y est tellement plus agréable qu'à Paris !

À l'étudiant qui souhaite venir à Montréal, je lui dirais : Prépare-toi à perdre pas mal de repères, à exercer ton ouverture d'esprit, à faire une poussée de maturité d'un coup, et fonce !



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/



NATASSJA

Pays d'origine : Brésil

Au Québec depuis : janvier 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Étudiante internationale

Région d'installation : Montréal

LE QUÉBEC, UN PARADIS POUR LES CHERCHEURS

Après une année d'études en France au lycée, je maîtrisais parfaitement le français et j'avais envie de poursuivre une partie de mon cursus à l'étranger. Au Brésil, je faisais un bac communication et journalisme, avec une option radio/télévision durant ma dernière année.

Je suis arrivée au Québec en janvier 2013 pour suivre un programme d'échange en spécialisation radio et télévision à l'Université de Montréal – UdeM. J'avais une bourse du gouvernement canadien de 7200 \$ CAN pour 4 mois dans le cadre du « Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) ».

DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Dès mon arrivée, j'ai rencontré un professeur de musicologie auquel j'ai présenté mon thème de recherche. Il a adoré mon projet de maîtrise et m'a soutenue pour avoir une bourse d'études du laboratoire de 9000 \$ CAN par an. De plus, j'ai obtenu une bourse d'exemption des frais de scolarité car j'avais d'excellents résultats, je payais donc les mêmes frais que les étudiants québécois soit 3336 \$ CAN par an.

La structure universitaire est incroyable, les bibliothèques sont très bien fournies en livres et en matériel informatique. J'ai été très étonnée de l'aide que j'ai reçue de la bibliothécaire qui a pris le temps de m'aider dans mes recherches et de me proposer des articles pertinents.

On se sent vraiment soutenu pour faire notre mémoire, il n'y a pas d'excuses pour ne pas bien faire contrairement à l'Amérique latine où il est plus difficile de trouver les ressources bibliographiques.

Faire de la recherche au Québec est le rêve de n'importe quel chercheur.

UN NIVEAU D'ÉTUDES EXIGEANT

À mon avis, le premier trimestre d'études est le plus difficile surtout pour les étudiants internationaux qui sont obligés d'étudier à temps plein. Pour les étudiants en baccalauréat, cela représente 4 à 5 cours par semaine et lorsque l'on n'est pas en cours il faut travailler à la bibliothèque.

Mon conseil pour bien vivre ses études au Québec : faire des pauses et s'accorder une journée ou une demi-journée par semaine pour se changer les idées.

Il faut également s'adapter au niveau d'exigence de l'université, la façon de penser n'est pas la même. Mes premiers mois à l'université, mes résultats étaient moins bons qu'auparavant, cela peut être très décourageant alors j'en ai discuté avec mes professeurs pour comprendre et m'améliorer et cela a fonctionné car depuis mes résultats sont meilleurs.

Les professeurs sont très disponibles pour répondre aux questions des étudiants. Même si au Brésil la relation avec les professeurs est plus informelle, ici on peut leur demander conseil à tout moment. Les professeurs sont extraordinaires, très patients et responsables.

UNE ADAPTATION QUI PREND DU TEMPS

L'adaptation est très difficile pour les personnes qui comme moi viennent d'Amérique du sud, surtout lorsque l'on arrive en plein hiver ! C'est pourquoi dès le début je me suis installée en colocation afin d'obtenir de bons conseils pour vivre au mieux à Montréal.

J'ai eu un grand choc culturel en arrivant ici. Je trouve les gens très distants et plus sérieux. J'ai parfois l'impression que Montréal n'est pas vraiment le Québec, il y a beaucoup de multiculturalisme, d'événements de tous les pays. Je trouve moins la culture québécoise ici. Malgré cela, j'envisage de rester quelques années ici après ma maîtrise pour travailler.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/

FAIRE UN STAGE AU QUÉBEC

Si le Québec attire chaque année des milliers d'étudiants étrangers venus du monde entier, il séduit également bon nombre de stagiaires. Selon votre situation, vous souhaitez peut-être effectuer un stage au Québec :

- parce que vous êtes inscrit dans un établissement d'enseignement québécois et que votre programme d'études exige un stage obligatoire pour l'obtention de votre diplôme,
- parce que vous êtes un étudiant hors Québec et que vous cherchez une expérience de stage à l'international.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

Que vous soyez dans l'une ou l'autre des situations, vous devrez probablement obtenir un permis de travail pour faire un stage au Québec, même si le stage est de courte durée et non rémunéré.

Pour les étudiants étrangers inscrits dans un établissement québécois et devant effectuer un stage pour obtenir leur diplôme, consultez le site de Citoyenneté et Immigration Canada pour connaître les modalités :

➡ cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-coop.asp

Pour les étudiants hors Québec souhaitant acquérir une expérience professionnelle internationale, par le biais d'un stage, renseignez-vous sur les ententes et accords sur la mobilité des jeunes que le Canada a signés avec nombre de pays :

► international.gc.ca/experience

Pour chaque pays signataire d'un programme de mobilité des jeunes, un quota annuel de places est défini. Renseignez-vous bien sur le nombre de places disponibles et vérifiez la date à laquelle ouvrent les soumissions. Il faut généralement compter huit semaines de délai de traitement de dossier, ainsi que des frais. Anticipez la demande en fonction de la date d'ouverture des soumissions et de celle du début de votre stage.

Pour travailler au Québec, même dans le cadre d'un stage, vous devez obtenir un Numéro d'assurance sociale (NAS) auprès d'un Centre Service Canada. Pour trouver un point de services près de chez vous : servicecanada.gc.ca Il s'agit d'une formalité gratuite mais obligatoire.

OÙ TROUVER UN STAGE ?

Les stagiaires au Québec témoignent du fait que pour trouver un stage dans la Belle Province, il faut surtout se débrouiller tout seul en contactant les entreprises susceptibles d'être intéressées par votre profil. Néanmoins, si vous êtes un étudiant étranger au Québec, votre établissement d'enseignement pourra vous aider dans votre recherche de stage.

Le site d'Emploi-Québec recense des offres de stage rémunéré :

► placement.emploiquebec.gouv.qc.ca

Les sites d'offres d'emploi recensent parfois des offres de stage. Pensez à les consulter.

Les chambres de commerce, québécoises ou étrangères, peuvent aussi vous donner des informations utiles sur les entreprises au Québec.

QUI PEUT M'AIDER À RÉALISER MON PROJET DE STAGE ?

Pour les Français, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est la référence. Organisme gouvernemental, il accompagne chaque année 7000 jeunes Français de 18 à 35 ans à mener à bien leur projet professionnel. Il propose des opportunités en matière de stages liés aux études pour les étudiants et apprentis et de perfectionnement pour demandeurs d'emploi. Moyennant une contribution forfaitaire, il peut vous accompagner dans vos démarches administratives, prendre à sa charge votre billet d'avion et les assurances nécessaires à votre séjour. L'OFQJ propose une banque de stages.

➡ ofqj.org

L'Association France-Québec offre une aide administrative et une aide à la recherche pour les jeunes français désireux de faire un stage au Québec.

➡ francequebec.fr

Les ressortissants belges peuvent s'adresser au Bureau International Jeunesse (BIJ) pour réaliser leur projet en lien avec leurs études au Québec.

➡ lebij.be

➡ Pour en savoir plus sur les Offices jeunesse
internationaux du Québec (LOJIQ) : lojiq.org

Vous pouvez aussi vous tourner vers les services (moyennant une contribution financière) de l'AIESEC, une association reconnue d'utilité

Faire un stage en milieu de travail (résidents permanents)

En tant que résident permanent, vous avez aussi la possibilité de faire un stage en milieu de travail. Par exemple, le programme Interconnexion, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en partenariat avec Emploi-Québec - outre des rencontres professionnelles et des activités de réseautage -, propose des stages non rémunérés de 4 semaines maximum en entreprise.

➡ ccmm.qc.ca/fr/metropole/interconnexion/

publique animée par des étudiants, qui grâce à un réseau international aide au placement de stagiaires dans le monde entier :

➡ aiesec.org

Il existe aussi des agences de placement spécialisées dans les stages à l'étranger. Les services de ces organismes sont payants.

AUTRES RESSOURCES UTILES

Le site de Cursus Mundus s'intéresse à la mobilité internationale des jeunes. Il délivre des informations pour étudier, faire un stage et trouver un emploi à l'étranger. Certains articles portent sur le Québec.

➡ cursusmundus.com

Le site letudiant.fr offre de nombreux articles et reportages sur les études, les stages et l'emploi à l'international. Des offres de stage, dont certaines en Amérique du Nord, y sont recensées.

➡ letudiant.fr

Le site studyrama.com permet la lecture de nombreux articles sur les études, les stages et jobs à l'étranger.

➡ studyrama.com

Le Club Teli est un organisme à but non lucratif qui propose, moyennant une cotisation, des offres de stages, d'emplois temporaires et de séjours linguistiques.

➡ teli.asso.fr

Trouvez un stage à la québécoise

Lorsque vous vous lancerez dans votre recherche de stage en envoyant des CV à différentes entreprises, pensez que le CV à la québécoise peut être différent des présentations que vous avez l'habitude de faire. Par exemple, il est inapproprié d'indiquer son âge, son statut matrimonial et de joindre sa photographie d'identité. Le site Internet d'Emploi-Québec peut s'avérer une lecture utile pour comprendre comment rédiger votre CV et préparer votre entrevue de stage :

➡ emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/organiser-sa-recherche-demploi/

APPRENDRE À L'ÂGE ADULTE : LE RETOUR AUX ÉTUDES

Le retour aux études peut prendre différents noms, surtout en fonction du niveau d'enseignement. Au niveau secondaire, on parle généralement d'éducation des adultes. Au niveau collégial, le terme le plus souvent utilisé est celui de formation continue, tout comme au niveau universitaire. Enfin, le terme d'éducation permanente est présent au niveau universitaire, mais de façon plus limitée. Qu'importe son nom, le retour aux études à l'âge adulte s'adresse aux personnes de 16 ans et plus. Pour s'inscrire à un programme ou une formation dans le cadre d'un retour aux études, il faut généralement avoir le statut de résident permanent.

En tant que nouvel arrivant, il sera peut-être nécessaire de mettre à niveau vos connaissances au regard du contexte québécois. D'un pays à un autre, les méthodes de travail, les techniques et technologies utilisées ne sont pas forcément les mêmes. N'hésitez pas à suivre une formation : elle vous permettra ensuite de démarrer plus vite sur le marché de l'emploi. Si vous exercez une profession ou un métier

Financer son retour aux études

Selon votre situation, il est possible que vous puissiez bénéficier d'une aide financière gouvernementale pour votre retour aux études. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire, mais aussi sur le site de l'Aide financière aux études :

- afe.gouv.qc.ca
- Voir également la section de ce guide consacrée à l'aide financière. (p. 151)

Vous cherchez une formation pour intégrer rapidement le marché du travail?

Nos programmes de formation comprennent tous un stage en entreprise. Voilà l'occasion de vous familiariser avec le monde du travail québécois et de vous réseauter pour trouver un emploi stable!



Nos domaines d'expertise couvrent les secteurs suivants :

ADMINISTRATION ET BUREAUTIQUE

- Assurance de dommages
- Bureautique et éditique
- Agent en ressources humaines
- Logiciels de gestion
- Principes et techniques comptables
- Superviseur de commerces
- Supervision en entreprise

ÉDUCATION À L'ENFANCE Attestation d'études collégiales (AEC) Diplôme d'études collégiales (DEC)

INFORMATIQUE

- Développement d'applications mobiles
- Développement d'applications interactives
- Programmation en technologies Web

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE ET ASSURANCE QUALITÉ

- Assurance qualité pharmaceutique et biotechnologique
- Conduite des procédés de production pharmaceutique
- Perfectionnement de production pharmaceutique

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.CGODIN.qc.ca | fc@cgodin.qc.ca | 514-626-8555, poste 0
4280, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux (Québec) - H9H 2A5

réglementé, une formation ou un stage sera certainement obligatoire. Par la suite, pour continuer à évoluer professionnellement, vous perfectionner ou en cas de réorientation de carrière, la formation tout au long de votre vie devra faire partie de vos habitudes.

Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou d'une aide sociale et si vous êtes résident permanent, il est possible que vous soyez éligible à l'une des mesures de soutien à la formation d'Emploi-Québec. Adressez-vous à votre Centre local d'emploi (CLE) pour une évaluation de votre situation et pour savoir si vous êtes admissible :

► mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur

POURQUOI RETOURNER AUX ÉTUDES ?

UNE DÉMARCHÉ ANCRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Au Québec, il est d'usage de permettre aux adultes de continuer à se former tout au long de la vie professionnelle. Les Québécois jugent l'apprentissage nécessaire pour évoluer avec les transformations de la société : développement des connaissances techniques, changements des technologies, nouvelles professions, etc. Un retour aux études permet aux travailleurs de s'adapter aux nouvelles réalités du monde contemporain. Dès lors, la formation continue fait partie de l'univers du travail. Les employeurs sont nombreux à l'encourager,

Les salons de l'éducation et de la formation

Chaque année, dans de nombreuses villes du Québec, se déroulent en septembre-octobre et en mars-avril, des salons spécifiques sur l'éducation, la formation professionnelle et technique. Soyez vigilant aux dates car la visite de ces salons vous permettra de rencontrer les organismes d'informations et les établissements d'enseignement proposant des formations pour les adultes. C'est une excellente occasion d'avoir un aperçu général de l'offre et des enseignements précis sur les contenus et l'organisation des cours.

► Pour connaître les dates et lieux, consultez le site d'Emploi-Québec : emploi.quebec.gouv.qc.ca

conscients des bienfaits qu'ils en retireront avec une équipe plus performante, et à accepter de prendre en charge financièrement certaines formations et/ou d'adapter les horaires de travail pour faciliter l'acquisition de compétences manquantes ou nouvelles.

Au Québec, sont donc valorisés l'apprentissage de nouvelles habilités acquises lors d'une reprise d'études ou au cours d'une formation, et le développement des compétences et des connaissances acquises grâce à l'expérience professionnelle.

À savoir : les entreprises dont la masse salariale annuelle est de plus d'un million de dollars doivent investir, au cours de l'année, au moins 1% de cette masse salariale dans des activités de formation pour le personnel. De plus en plus, d'autres entreprises, non assujetties à cette loi favorisent la formation de leurs employés.

À moins que votre employeur ne prenne en charge les frais de formation, il vous faudra déboursier une somme d'argent, qui varie selon le type de formation et le niveau d'enseignement, pour retourner aux études à temps plein ou à temps partiel. Renseignez-vous auprès d'Emploi-Québec, du ministère auquel l'établissement est rattaché ou de l'établissement d'enseignement directement, si vous pouvez être admissible à une aide financière ou une bourse d'études.



**Ensemble,
pour un
emploi au plus
près de ses
compétences!**

**Cégep
Marie-Victorin**
Savoir inventer demain

**Centre d'éducation
multiculturel**
5010, rue Paré, Mtl
Tél. : 514 733-3232, poste 4110
cem@collegemv.qc.ca

Bureau de la RAC
7050, rue Marie-Victorin, Mtl
Tél. : 514 325-0150, poste 2606
rac@collegemv.qc.ca

 www.collegemv.qc.ca/fc

DE L'INTÉRÊT DES IMMIGRANTS À RETOURNER AUX ÉTUDES

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec montre qu'en 2009, les taux d'activité et d'emploi des immigrants augmentent fortement lorsque le niveau d'études s'élève, et ce, peu importe le lieu d'obtention du diplôme. C'est également le cas pour les natifs du Canada. L'obtention d'un diplôme canadien facilite la participation des immigrants au marché du travail. Au Québec, parmi les immigrants, ceux ayant obtenu leur dernier diplôme au Canada affichent le taux de chômage le plus faible (8,5 %). En revanche, malgré le fait qu'ils détiennent le taux de chômage le plus faible parmi les immigrants établis au Québec, les immigrants possédant un diplôme universitaire canadien ont un taux de chômage qui équivaut à plus du double de celui des natifs ayant le même niveau de scolarité (6,6 % contre 3,1 %).

► **Source : Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009, Institut de la statistique du Québec (2011).**

COMMENT BIEN CHOISIR SON PROGRAMME DE FORMATION ?

Le retour aux études peut s'effectuer dans différents établissements en fonction du programme que vous souhaitez poursuivre et surtout des objectifs que vous vous êtes fixés.

Les établissements du secteur secondaire, les centres d'éducation des adultes, les centres de formation professionnelle, les cégeps, les collèges privés, les universités et autres institutions scolaires offrent tous des programmes permettant aux adultes d'acquérir de nouvelles connaissances, par le biais de sessions à temps complet ou à temps partiel, avec des horaires flexibles, des cours en soirée et des sessions courtes. Consultez la section de leur site Internet dédiée à la formation continue : elle vous donnera toutes les informations utiles sur les programmes proposés aux adultes. La formation à distance, par le biais d'Internet, est également développée.

Il est important de s'ouvrir à l'ensemble des formations proposées par tous les établissements d'enseignement. À titre d'exemple, si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de votre pays d'origine et que vous ne trouvez

pas d'emploi dans votre domaine, votre retour aux études ne s'effectuera peut-être pas à l'université, mais plutôt au cégep pour obtenir une formation technique dans une profession en forte demande de main-d'œuvre.

POUR UNE FORMATION GÉNÉRALE SECONDAIRE OU PRÉ-UNIVERSITAIRE

Les centres d'éducation aux adultes, gérés par les commissions scolaires, proposent une formation générale de niveau secondaire. Ces cours sont constitués du même contenu que ceux réservés aux jeunes du secondaire et conduisent au même diplôme : le diplôme d'études secondaires (DES). À noter que ces établissements offrent des cours d'alphabétisation et de francisation.

Les cégeps offrent une formation pré-universitaire de niveau collégial et donnent accès à un diplôme d'études collégiales (DEC). Il est possible d'acquérir des connaissances en français, philosophie, anglais, histoire, géographie, mathématiques, sciences physiques, chimie, ainsi qu'en art, communication, informatique, etc. Les cégeps offrent aussi des cours de francisation.

► **Où vous renseigner ?**auprès des commissions scolaires qui vous donneront la liste des centres d'éducation aux adultes et auprès des cégeps.

Un programme tremplin pour immigrants

Nouvellement lancé par le Centre d'éducation multiculturel du Cégep Marie-Victorin en septembre 2014, le programme Tremplin DEC est destiné aux personnes immigrantes ou allophones. Consacré principalement au perfectionnement en français, ce programme vise essentiellement à augmenter les chances de réussite scolaire ou professionnelle. L'objectif à terme est de faciliter l'accès au marché du travail mais également de favoriser la réussite d'études supérieures. Au moins quatre cours du programme peuvent être crédités lors de l'inscription à un diplôme d'études collégial (DEC).

Pour informations et inscriptions:

- 514-733-3232 poste 4110
- cem@collegemv.qc.ca

POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les centres et écoles de formation professionnelle, gérés par les commissions scolaires, offrent aux adultes des programmes en formation professionnelle et conduisent à l'apprentissage d'un métier dans 21 secteurs de formation. Vous pourrez obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Pour en savoir plus, reportez-vous à la section de ce guide consacrée à la formation professionnelle (p. 8).

► **Où vous renseigner ?** **Auprès des commissions scolaires.** Vous pouvez également consulter ce site : inforoutefpt.org

POUR UNE FORMATION TECHNIQUE

Les cégeps et collèges privés permettent d'avoir accès à une formation technique pour les adultes menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Il s'agit généralement de programmes courts, d'une durée moyenne d'un an, si la formation est suivie à temps plein. Ces formations conduisent au marché de l'emploi. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section de ce guide consacrée à la formation technique (p. 8).

Mon retour au Cégep : toutes les informations sur la formation technique pour adultes

Vous envisagez de reprendre des études au collégial, notamment pour une formation technique ? Pour choisir en toute connaissance le programme adapté à vos besoins, vous pouvez consulter le site monretouraucegep.com. Il vous donnera toutes les informations nécessaires pour faire un choix éclairé parmi les centaines de programmes et formations offertes dans 21 secteurs d'activités dans toutes les régions du Québec. Le site recense spécifiquement les cours s'adressant aux adultes en quête d'une formation technique. Chaque année, plus de 25 000 adultes retournent au Cégep.

Bon à savoir : la plupart des cégeps offrent des cours durant la journée, mais aussi le soir et les fins de semaine. Une bonne façon de combiner vie professionnelle et familiale avec retour aux études !

► monretouraucegep.com

6 centres de formation professionnelle

4 centres d'éducation des adultes



Centre de formation professionnelle de Lachine

- Édifice Dalbé-Viau
750, rue Esther-Blondin, Lachine
514 855.4185
- Édifice de la Rive
46, 16^e Avenue, Lachine
514 855.4189 - cfpLachine.ca

Centre de formation professionnelle des métiers de la santé

3501, bd Saint-Charles, Kirkland
514 333.8886 - cfpSante.ca

Centre de formation professionnelle de Verdun

- 3010, bd Gaétan-Laberge, Verdun
514 765.7683
- Édifice Galt
1150, rue Galt, Verdun
514 765.7683, p.3410 - cfpVerdun.ca

Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci

- Édifice Côte-Vertu
3200, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent
514 855.2273
- Édifice Thimens
2405, bd Thimens, Saint-Laurent H4R 1T4
514 332.7934 - cfpDevinci.ca

Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)

1100, rue Ducas, LaSalle
514 364.5300 - cimme.ca

Collège d'informatique et d'administration Verdun-LaSalle

1240, rue Moffat, Verdun
514 761.8022 - ciavl.ca

Centre d'éducation des adultes Champlain

- 1201, rue Argyle, Verdun
514 765.7686
- Édifice Accès-travail-Verdun
1050, 5^e Avenue, Verdun
514 765.8444
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes de LaSalle

- Édifice Boileau
1625, rue Saint-Antoine, Lachine
514 855.4197
- Édifice Clément
9569, rue Jean-Milot, LaSalle
514 595.2041
- Édifice LaSalle
8825, rue Centrale, LaSalle
514 595.2047
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé

- Édifice Dorval
305, avenue Mimosa, Dorval
514 855.4195
- Édifice Pierrefonds
13280, rue Huntington, Pierrefonds
514 855.4195
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Outremont

- 500, bd Dollard, Outremont
514 273.3353
- Édifice Filion
1450, rue Filion, Saint-Laurent
514 855.2278
education-des-adultes.ca

Des formations en langue ou techniques de très courtes durées mais ne menant pas à un diplôme sont également proposées par les services de formation continue des cégeps. Il s'agit notamment de cours ou d'ateliers, offerts le soir ou les fins de semaines. Ils permettent d'acquérir rapidement des compétences spécifiques. Toutefois, ces formations, notamment celles sous forme d'ateliers, sont généralement payantes.

► **Où vous renseigner ? Sur le site monretouraucegep.com ou directement auprès des établissements d'enseignement. Des séances d'informations sont régulièrement organisées pour les adultes s'interrogeant sur un retour aux études.**

POUR UNE FORMATION UNIVERSITAIRE

Toutes les universités sont ouvertes aux adultes qui peuvent suivre les mêmes programmes que les étudiants et obtenir des diplômes de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle.

Mais dans le cadre d'un retour aux études, pour l'acquisition ou le perfectionnement de compétences et de savoirs, vous serez peut-être intéressé par des programmes plus courts. Chaque université dispose d'un département relatif à la formation continue. Si vous souhaitez obtenir un diplôme dans le cadre d'une formation plus courte que les trois cycles ordinaires, les universités proposent des sessions d'études menant à :

- un certificat, pour ceux qui cherchent une formation spécialisée dans un domaine précis.
- un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), dans une optique de perfectionnement.

Pour suivre ces formations de cycles courts, l'université exigera certainement que vous soyez déjà titulaire d'un diplôme universitaire (du Québec ou de votre pays d'origine) ou équivalent (l'université a le pouvoir de reconnaître vos acquis scolaires ou extrascolaires et d'en établir une équivalence avec un niveau québécois) et parfois une expérience professionnelle pertinente dans le domaine d'études repris.

Chaque université peut proposer des programmes différents, très flexibles et cumulables. Les départements consacrés à la formation continue ou à l'éducation permanente disposent d'un service d'accueil et de renseignements. Regardez chaque offre universitaire avant de faire votre choix.

Le MBA (maîtrise en administration des affaires) est également un retour aux études apprécié des cadres qui souhaitent mener leur carrière à un niveau supérieur. Le MBA offre des contenus généraux en matière de management mais également sur des disciplines spécifiques



VOTRE AVENIR
EST NOTRE PRIORITÉ.
CHOISISSEZ PARMİ NOTRE VASTE
OFFRE DE PROGRAMMES.

 **McGill**

ÉCOLE D'ÉDUCATION PERMANENTE
JUSTEMENT, VOUS L'AVIEZ EN TÊTE.

MCGILL.CA/POTENTIEL
514 398-6200

(marketing, comptabilité, économie...). Le MBA jouit d'une reconnaissance internationale. L'admission se fait après avoir réussi un ensemble de tests (connaissances générales, anglais, lettres de référence, expériences professionnelles, etc.).

► **Où vous renseigner ?** **Auprès des départements de la formation continue, de l'éducation permanente ou en consultant l'offre des programmes réguliers dans les universités du Québec.**

Une fois par semaine, l'UQAM propose une séance d'informations pour les résidents permanents qui aimeraient commencer un cycle d'études ou faire une reprise d'études.

► etudier.uqam.ca/seances

LA FORMATION SUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Nombre d'organismes d'accueil et d'accompagnement aux nouveaux arrivants œuvrent en employabilité. Ils pourront vous proposer, souvent gratuitement, des formations de quelques heures, d'une journée ou de plusieurs semaines directement axées sur le marché du travail : formations pour apprendre à réseauter, faire son CV, préparer

un entretien d'embauche, mais aussi formations en bureautique, en recherche internet ou encore en langues.

► employabilite.emploi.quebec.gouv.qc.ca

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) et les Centres de recherche d'emploi (CRE) sont des organismes qui pourront vous aider à vous informer et à vous former sur les techniques et les méthodes de recherche d'emploi en vigueur au Québec. De plus, certains organismes pourront vous aider à faire le bilan de vos compétences par rapport au marché du travail québécois.

► Pour joindre les Centres de recherche d'emploi :

cre.qc.ca/fr/qui/membres.html

► Pour joindre les Carrefour jeunesse-emploi :

cjereseau.org/jeunes/index.php

De leur côté, les Centres locaux d'emploi (CLE) offrent un service d'accompagnement, dans les salles multiservices, pour l'utilisation d'équipements et d'outils de recherche d'emploi, disponibles gratuitement (ordinateurs, télécopieurs, téléphones, centre de documentation). Les agents d'aide à l'emploi des CLE soutiennent les chercheurs d'emploi dans leur cheminement et les dirigent vers les services et les outils qui répondent à leurs besoins.

LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL ET DANS LES ENTREPRISES

Si vous occupez déjà un emploi, sachez que la formation continue au sein de votre entreprise vous est aussi ouverte. Elle peut vous être utile pour développer vos connaissances dans un domaine précis, vous perfectionner ou encore acquérir un diplôme ou une certification qui vous ouvrira des portes. Parlez-en avec votre employeur !

LES SERVICES PROPOSÉS PAR EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec a mis en place plusieurs dispositifs favorisant la formation en milieu de travail :

- formation sur mesure de courte durée pour les employés ayant besoin d'une formation qui leur permettrait d'accomplir correctement leur travail et conserver leur emploi.
- programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui est une formule de compagnonnage où les employés les plus expérimentés forment au sein d'une même entreprise leurs collègues apprentis.

**Offrez-vous
Maisonneuve**

Adultes

**De la formation
à l'emploi**

- Plus de 200 programmes
et ateliers
- Intégration professionnelle
des immigrants
- Stages et préparation
au marché du travail



**COLLÈGE
DE MAISONNEUVE**

**Formation
continue**

fc.maisonneuve.qc.ca | 514 254-7131, poste 4800
au 2030, boul. Pie-IX, bureau 430, Métro Pie-IX

- reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. À ce sujet, consultez dans ce guide le « zoom » sur la Reconnaissance des acquis et des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) (p. 134).
- **Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre employeur ou auprès de votre Centre local d'emploi (CLE) en consultant le lien suivant :**
mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

LES SERVICES AUX ENTREPRISES OFFERTS PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES CÉGEPs

Les commissions scolaires et les cégeps proposent aux entreprises différentes formules de formation continue et de perfectionnement de leurs employés et gestionnaires. Les Services aux entreprises (SAE) dans les établissements scolaires s'adaptent aux besoins de chaque entreprise qu'elle soit grande ou petite. Les programmes couvrent les 21 secteurs d'activités en formation technique. Les SAE peuvent intervenir au sein de l'entreprise ou recevoir l'employé dans ses locaux. Certains offrent de la formation en ligne.

Montezdeniveau : un outil web pratique

Pour aider les travailleurs à développer leurs compétences afin de se maintenir en emploi, plusieurs établissements offrent un ensemble d'activités de formation continue à temps partiel à un coût raisonnable. Ces cours sont réservés en priorité aux travailleurs en emploi résidant ou travaillant sur l'île de Montréal.

Créé avec la collaboration d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain et de la Commission scolaire de Montréal, Montezdeniveau.ca est un outil web pratique qui permet de consulter le programme des cours à temps partiel offerts à Montréal dans le cadre de l'application de la Mesure de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.

Les cours sont proposés au tarif unique de 2 \$ CAN /heure et ont généralement lieu en soirée ou les fins de semaine. Pour être admissible, certaines conditions et préalables sont exigés.

➤ montezdeniveau.ca

La formation est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

► Pour en savoir plus sur les Services aux entreprises, consultez les sites Internet des commissions scolaires et cégeps ainsi que le site : inforoutefpt.org/sae

LES SERVICES OFFERTS PAR DES FORMATEURS PRIVÉS

L'entreprise peut faire appel à des formateurs privés dont certains sont reconnus comme formateurs spécialisés dans un domaine par la Commission des partenaires du marché du travail. Il existe un Répertoire des formateurs agréés :

► agrement-formateurs.gouv.qc.ca

LA FORMATION À DISTANCE

Si vous ne pouvez fréquenter un établissement scolaire, vous serez certainement intéressé par la formation à distance, bien développée au Québec. Les avantages sont multiples : horaires adaptés à votre rythme, grande flexibilité, modules de formation courts, économie de temps de transports, etc.

L'accès à Internet est obligatoire pour bénéficier de la formation à distance. Chaque établissement indique le matériel informatique requis.

Généralement, les cours de formation à distance sont accompagnés de supports pédagogiques, de vidéos et d'exercices. Un tuteur est disponible pour répondre à vos questions dans un bref délai et il est parfois possible d'utiliser le clavardage et des forums de discussion. Cet environnement tend à rendre la formation à distance dynamique.



**CÉGEP
À DISTANCE**

ÉTUDIEZ À DISTANCE

**Techniques d'éducation
à l'enfance**

**Techniques de comptabilité
et de gestion**

Formation générale

ET ENCORE PLUS!

cegepadistance.ca/etudierauquebec

Pour obtenir votre diplôme, vous devrez vous soumettre à un examen d'évaluation qui s'effectue en temps limité, sous surveillance, généralement dans un établissement scolaire proche de chez vous.

LE « E-LEARNING » EN MILIEU DE TRAVAIL

La formation en ligne, autrement appelée le « e-learning », est présente au sein des entreprises par le biais de vidéo-conférences, de CD-Rom, de modules sur Internet, etc. Dans plusieurs secteurs d'activités, des formations en ligne sont proposées aux travailleurs souhaitant se perfectionner ou développer de nouvelles compétences. Emploi-Québec met à la disposition du public un « Répertoire des formations en ligne » pour favoriser la formation et le développement de la main-d'œuvre.

À titre d'exemple, vous y trouverez les informations sur les programmes proposés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, le Conseil de l'industrie forestière du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications et bien d'autres encore.

► Pour en savoir plus : [cpmt.gouv.qc.ca/
reseau-des-partenaires/repertoire-formations.asp](http://cpmt.gouv.qc.ca/reseau-des-partenaires/repertoire-formations.asp)

Cégep à distance

Depuis plus de 20 ans, le collège de Rosemont à Montréal a développé la formation à distance au collégial en mettant à disposition des étudiants le site Cégep à distance. Il offre deux programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) pour une formation pré-universitaire en sciences humaines ou techniques de comptabilité et gestion et deux programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) en comptabilité et techniques d'éducation à l'enfance. Il est également possible de suivre des cours « à la carte » pour compléter votre formation.

► cegepadistance.ca

TÉLUQ : l'université en ligne

TÉLUQ est la seule université québécoise qui dispense des cours uniquement en ligne. Elle est la référence dans l'enseignement à distance universitaire et œuvre depuis 1972. Actuellement, elle offre 400 cours dans 75 programmes différents, du 1^{er} au 3^e cycle universitaire.

► teluq.ca

LA FORMATION À DISTANCE AU SECONDAIRE, COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Les établissements d'enseignement québécois ne sont pas en reste. Au niveau du secondaire, pour suivre une formation générale (cours de mathématiques, d'anglais...) ou professionnelle en ligne, vous serez intéressé par :

- les modules de Formation à distance (FAD) des commissions scolaires,
- les cours des Centres d'éducation aux adultes et des Centres de formation professionnelle.

Les programmes offerts concernent surtout les secteurs de l'administration, la comptabilité, le secrétariat, mais aussi le lancement d'une entreprise.

TÉLUQ, l'université à distance

75 PROGRAMMES ET 400 COURS

Communication ■ Éducation ■ Informatique et TI ■ Lettres et langues ■ Sciences ■ Sciences de l'administration ■ Sciences humaines et sociales

teluq.ca | 1 888 843-4333

TÉLUQ
L'université. Aujourd'hui.

Au niveau collégial, des cégeps et des collèges privés offrent de plus en plus de la formation en ligne. Vous souhaitez apprendre à concevoir un site web, vous perfectionner en technique de vente et gestion de personnel, etc.? La formation collégiale vous permettra d'acquérir de nombreuses compétences en ligne. Pour connaître les programmes dispensés par plus d'une vingtaine de cégeps au Québec, rendez-vous, entre autres, sur le site suivant :

► le-formateur.com

Et pour connaître l'ensemble des programmes de formation à distance offerts au secondaire et au collégial, une seule adresse :

► inforoutefpt.org/formationDistance.aspx

Les facultés des universités sont ouvertes sur l'enseignement à distance et certaines mettent à disposition des cours téléchargeables en ligne. Certains programmes sont entièrement dispensés en ligne.

► **Renseignez-vous auprès des universités.**

FAIRE ÉVALUER SES DIPLÔMES OBTENUS À L'ÉTRANGER

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec est un outil conçu à l'origine pour aider les employeurs à situer le niveau de scolarité et de formation des études effectuées hors du Québec. Il fournit une description générale des documents scolaires (diplômes et relevés de notes) et des études effectuées dans un système scolaire officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation d'un pays ou d'une province autre que le Québec. L'Évaluation comparative indique à quoi peuvent être comparées ces études par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes.

Dans le cadre d'un retour aux études, l'Évaluation comparative peut être parfois exigée par des établissements d'enseignement. Renseignez-vous avant de déposer une demande.

Si vous avez besoin de cette Évaluation, il vous faudra envoyer les originaux de vos diplômes et relevés de notes, vous acquitter des frais (113 \$ CAN au 1^{er} janvier 2014) et vous référer au site Internet pour les délais de traitement au moment de votre dépôt.

► [immigration-quebec.
gouv.qc.ca/fr/emploi/
evaluation-comparative](http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative)

Pour connaître l'évaluation des titres et diplômes d'études internationaux, consultez le site du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) :

► [cicic.ca/334/evaluation-des-
diplomes-etrangers.canada](http://cicic.ca/334/evaluation-des-diplomes-etrangers.canada)

Important : Il faut distinguer les procédures d'évaluation comparative des diplômes de celles de la reconnaissance des acquis des compétences.

Consultez le tableau «Objectif poursuivi par la personne immigrante» pour déterminer quel service de reconnaissance des acquis vous permettra d'atteindre votre objectif :

► [immigration-quebec.
gouv.qc.ca/fr/emploi/
evaluation-comparative/
depot-demande/index.html](http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/depot-demande/index.html)

Le bilan de compétences

Un plus pour un CV adapté à la culture québécoise !

Pour savoir où trouver un conseiller d'orientation
www.orientation.qc.ca

Ordre des



du Québec



Si vous souhaitez poursuivre un cursus au secondaire, au collège ou à l'université, les établissements d'enseignement peuvent reconnaître vos acquis scolaires. Si vous avez suivi une formation dans le cadre du travail ou reçu une attestation relative à des activités menées dans le milieu communautaire, ces acquis extrascolaires peuvent aussi faire l'objet d'une reconnaissance. Dans le cadre d'un programme d'études, cela pourra vous dispenser de suivre les cours pour lesquels l'établissement aura jugé que vous avez les connaissances suffisantes.

► **Renseignez-vous sur les modalités auprès des établissements d'enseignement.**

Diplômes et notes scolaires à emporter lors de votre départ pour le Québec

Il s'avère utile d'emporter tous ses documents scolaires avec soi au Québec : originaux des diplômes et des relevés de notes, ou copies certifiées conformes. Cela vous sera nécessaire pour demander une évaluation comparative des diplômes, une reconnaissance des acquis et des compétences, vous inscrire dans un établissement d'enseignement, suivre une formation ou exercer une profession ou un métier réglementé.

Il est bienvenu aussi de se munir de lettres de vos différents employeurs. Idéalement, ces lettres devraient contenir les dates et la durée de l'emploi mais également la description des tâches et responsabilités. Elles pourront faire partie des éléments de preuves de compétences auprès d'employeurs québécois.

LES CENTRES DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS

LA LIGNE DE TÉLÉPHONE INFO-APPRENDRE

La ligne Info Apprendre est un service gratuit, confidentiel et bilingue d'aide et de référence, pour toute personne souhaitant compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Le numéro à appeler : 1 888 488-3888

► fondationalphabetisation.org

LES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Les SARCA sont des services disponibles dans les commissions scolaires qui s'adressent aux adultes souhaitant retourner aux études au niveau secondaire. En les contactant, vous obtiendrez de l'information sur la formation générale pour adultes et sur la formation professionnelle. Les conseillers pourront vous informer sur les programmes, la reconnaissance des acquis et des compétences et analyser avec vous votre situation pour effectuer un retour aux études optimal.

► Pour en savoir plus : consultez les sites Internet des commissions scolaires.

La ligne Info-Alpha

Service téléphonique gratuit partout au Québec, confidentiel et bilingue, la ligne Info-Alpha offre depuis 1990, aide et référence à toute personne souhaitant améliorer ses compétences en lecture et en écriture ou compléter une formation. Du lundi au vendredi, de 9h à 17h, les intervenants de la ligne Info-Alpha offrent un service de référence sur mesure. S'appuyant sur un large réseau de ressources à travers le Québec, ils vous dirigent vers celles qui sont les plus appropriées à votre demande.

► Ligne Info-Alpha : 1 800 361 9142

LES SITES INTERNET

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : mels.gouv.qc.ca
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) : mesrs.gouv.qc.ca

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Inforoute de la formation professionnelle et technique (FPT) : inforoutefpt.org
- Service régional d'admission en formation professionnelle (SRAFP) : srafp.com
- CLIC FP (formation professionnelle sur l'île de Montréal) : clicfp.qc.ca

FORMATION TECHNIQUE

- Mon retour au Cégep : monretouraucegep.com

FORMATION À DISTANCE

- Cégep à distance : cegepadistance.ca
- Centre régional de formation à distance du Grand Montréal : cspi.qc.ca/distance
- Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD) : clifad.qc.ca
- Le Formateur (portail des formations en ligne offertes par des cégeps du Québec) : le-formateur.com
- Portail de la formation à distance au Québec : portailfad.qc.ca
- Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) : sofad.qc.ca
- Formation à distance assistée (FAD@) : fadassistee.ca
- TÉLUQ (Université à distance de l'Université du Québec) : teluq.ca

COMMENT DEVENIR ENSEIGNANT AU QUÉBEC ?

La profession d'enseignant est réglementée au Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire. Si vous étiez enseignant dans votre pays d'origine et que vous souhaitez exercer cette profession au Québec, vous devrez absolument obtenir une autorisation délivrée par le MELS. Outre les pièces justificatives à fournir, vous devrez suivre plusieurs cours en éducation à l'université québécoise, effectuer un stage probatoire, etc. L'obtention d'une autorisation ne vous garantit pas un emploi.

Les personnes ayant enseigné dans leur pays, mais qui n'avaient pas de permis officiel pour enseigner (plusieurs pays n'en exigeant pas) doivent

quant à elles suivre au Québec, soit un baccalauréat, soit une maîtrise en enseignement, selon le cheminement qui s'applique à leur situation.

Pour connaître les démarches à effectuer pour exercer la profession d'enseignant en formation générale ou en formation professionnelle :

► immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/profession-enseignant.html

► Voir également le site du MELS : mels.gouv.qc.ca/dftps

En revanche, pour enseigner dans toute autre institution (cégep, université, école privée, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion), il convient de se renseigner directement auprès de chaque établissement ou ministère pour connaître les exigences requises en termes de diplôme et d'expérience.

Les étudiants en formation initiale doivent suivre un baccalauréat en éducation à l'université pour devenir enseignant. Cela représente 4 années d'études universitaires et plusieurs stages dans un établissement scolaire. Un brevet d'enseignement est délivré au lauréat.

APPRENDRE OU SE PERFECTIONNER EN FRANÇAIS

Le Québec étant une province francophone, il est nécessaire de parler le français autant pour la vie professionnelle que sociale. Il est donc recommandé aux personnes non francophones de prendre des cours de français avant leur arrivée au Québec, et au besoin, de se perfectionner une fois sur place.

AVANT DE PARTIR

Des Alliances françaises et certains instituts hors Québec ont signé des accords avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) permettant aux personnes désireuses d'immigrer au Québec d'apprendre ou de perfectionner leur français et de découvrir des contenus québécois enseignés spécifiquement pour cette clientèle. Les personnes possédant un certificat de sélection du Québec (CSQ) peuvent se faire rembourser jusqu'à 1 500 \$ CAN pour des cours de français pris avant leur départ.

► Pour en savoir plus : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/index.html

Il existe aussi une série d'outils en ligne pour apprendre le français :

- Banque d'exercices de français : elle s'adresse aux étudiants de français langue seconde de stade débutant, intermédiaire et avancé. Avant de commencer, faites le test d'évaluation du niveau de langue : cela vous permettra de travailler avec des exercices qui conviennent à votre niveau.
➡ micc-francisation.gouv.qc.ca
- Francisation en ligne (FEL) : ces cours sont réservés aux personnes de plus de 16 ans et détentrices d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).
➡ francisationenligne.gouv.qc.ca
- Office québécois de la langue française (OQLF) : sur le site Internet, vous y trouverez des liens vers des exercices à faire en ligne.
➡ oqlf.gouv.qc.ca

UNE FOIS AU QUÉBEC

Une fois sur le sol québécois, vous aurez peut-être besoin de perfectionner votre compréhension et expression orale et écrite. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et ses organismes et établissements de formation partenaires disposent d'un important maillage de diverses formules de cours de français. Peu importe la région dans laquelle vous vous établissez, vous aurez toujours la possibilité de trouver des cours de français à temps complet ou partiel.

Où trouver ces cours de français ? Àuprès des organismes communautaires, des commissions scolaires, des cégeps et des universités.

De nombreux organismes à but non lucratif, spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des immigrants, offrent des cours de français à Montréal et dans plusieurs villes du Québec.

Les commissions scolaires, plus particulièrement au sein des centres d'éducation des adultes, offrent différentes formules de cours de français et d'alphabétisation, adaptés au niveau de chacun.

Les cégeps sont au nombre de 19 dans tout le Québec à assurer des activités de francisation. Les immigrants inscrits aux cours de français sont des adultes pour lesquels l'emploi est au cœur de leurs préoccupations. Ainsi, certains cégeps sont tournés vers un apprentissage associant français et employabilité. Parmi les 19 cégeps, sept sont



3925, rue Villeray
📍 Jean-Talon 🚗 99
📍 Pie-IX 🚗 139 Nord

**Pour faciliter vos études,
vous intégrer sur le marché du travail
et vous préparer à un test de français !**

Cours de francisation
Test de français international
Test de connaissance du français
Test d'évaluation du français adapté au Québec

Des cours de français oral et écrit (plusieurs niveaux disponibles), des ateliers de perfectionnement, des cours pour les parents, des cours en concomitance avec des programmes de formation axés sur l'emploi : le tout offert par des enseignants ayant le brevet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Temps plein ou partiel, de jour, de soir et le samedi

INSCRIPTION :

Sur rendez-vous en téléphonant au centre ou vous inscrivant en ligne

514 596-7110, poste 0
centre-yves-theriault.csdm.ca

Je vois
GRAND
ÉDUCATION DES ADULTES

VOUS IREZ LOIN



**Commission
scolaire
de Montréal**

situés dans la région métropolitaine de Montréal où se réalise près de 60 % du volume d'activité en francisation au collégial (source : Fédération des cégeps)

Vous pouvez aussi apprendre et perfectionner votre français dans les universités. Le MIDI a signé des ententes avec plusieurs universités (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Outaouais et Université Laval à Québec) pour donner des cours de français à temps plein ou à temps partiel. À noter aussi que les départements de la formation continue offrent des cours de langue, dont le français comme langue seconde. Il existe des formules différentes : cours du soir, cours intensifs, cours axés sur la communication orale ou écrite, etc.

Parmi l'ensemble de cette offre, certains cours sont spécialisés sur un domaine d'activités pour les personnes désireuses de parfaire leur langage professionnel (administration, droit et affaires, santé, ingénierie, etc.).

Sous certains critères, il est possible de bénéficier d'une aide financière.

► **Pour connaître les programmes, lieux et horaires de cours :**
[immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/
apprendre-quebec/index.html](http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/index.html)

Francisation en entreprise

Sachez également que votre employeur peut obtenir un soutien pour mettre en place des classes de français dans son entreprise. De plus, diverses formules de cours sont offertes aux entreprises pour franciser leurs employés immigrants qui ne parlent pas ou qui parlent peu français. À certaines conditions, les cours sont gratuits pour les entreprises. Dans le cadre de la Stratégie commune d'intervention pour le Grand Montréal, Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) assument les coûts de ces cours, selon la formule choisie, et en assurent l'organisation avec la collaboration de nombreux partenaires sur l'île de Montréal, notamment pour les entreprises de moins de 50 employés.

► **Pour en savoir plus :** carrefourfrancisation.com

Les écoles de langue sont nombreuses à Montréal. Vous pourrez y apprendre le français mais aussi d'autres langues (anglais, espagnol, etc.). Les cours sont payants. Renseignez-vous directement auprès des écoles.

APPRENDRE OU SE PERFECTIONNER EN ANGLAIS

Bien que le Québec soit une province francophone, il est souvent nécessaire, dans certains emplois ou secteurs d'activités économiques, de connaître l'anglais. Avant votre départ ou une fois sur place, des cours peuvent être utiles pour apprendre la langue ou se perfectionner. Certains établissements d'enseignements et les écoles de langue proposent des cours à distance, renseignez-vous.

LES UNIVERSITÉS

De nombreuses universités au Québec proposent des cours d'anglais pour les adultes dans le cadre de la formation continue. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter directement les sites Internet des universités.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Plusieurs organismes d'accueil aux nouveaux arrivants offrent des cours d'anglais. La plupart pratiquent des tarifs à bas prix.

LES ÉCOLES DE LANGUE

Vous trouverez de nombreuses écoles de langues au Québec. Il vous suffira de rechercher sur Internet et de trouver celle qui est la plus près de chez vous ou qui pratique les tarifs les plus avantageux. Regardez les commentaires des internautes pour vous donner une idée de la qualité de l'enseignement et du déroulement des cours. Vous pouvez également fréquenter l'École internationale de langues du YMCA :

► ymcaquebec.org/fr/education/ecole/

LES ÉCHANGES ET CONVERSATIONS

Certains préféreront se tourner vers les rencontres humaines. Le principe : deux personnes, une anglophone et une francophone, se retrouvent pour discuter pendant un temps déterminé en anglais et l'autre moitié de temps en français.

► Consultez les sites montreal.craigslist.ca, conversationexchange.com, meetup.com ou internations.org pour trouver ces échanges.

Plein air interculturel est une chronique d'activités en plein air gérée par l'Association Récréative Milton-Parc (ARMP) spécialement conçue pour les nouveaux arrivants. Elle propose notamment des activités d'apprentissage des langues en plein air comme des randonnées au Mont Royal tous les jeudis soirs de l'été. Comptez de 10 à 55 \$ CAN pour 10 sorties.

► pleinairinterculturel.com

Le programme Explore : pour apprendre le français ou l'anglais

Grâce à ce programme, vous pourriez peut-être obtenir une bourse vous permettant de suivre des cours de langue seconde (anglais ou français) en classe d'immersion dans un établissement d'enseignement agréé durant 5 semaines pendant le printemps ou l'été. Les cours vont de niveau débutant à avancé. L'apprentissage y est intensif : cours toute la journée, plus activités sociales et culturelles le jour ou en soirée. Les 4000 bourses attribuées chaque année par tirage au sort sont d'un montant de 2200 \$ CAN chacune et couvrent les droits de scolarité, le matériel pédagogique, l'hébergement et les repas. Il existe plusieurs critères d'admissibilité.

► mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/tous-les-programmes/programme-explore

Gratuits

et téléchargeables sur :
immigrantquebec.com



6 Guides complets pour
vous accompagner dans votre
nouvelle vie au Québec

IMMIGRANT
» QUÉBEC

UNE FORMATION RECONNUE, LA CLEF DE VOÛTE DE L'EXERCICE D'UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

Au Québec, pour exercer une profession ou porter un titre professionnel régis par le *Code des professions*, une personne doit détenir un permis et être membre en règle de l'ordre professionnel concerné.

POURQUOI LES ORDRES?

Les 45 ordres professionnels québécois regroupent 371 000 personnes qui exercent 53 professions réglementées. Pourquoi une aussi grande part de travailleurs voit-elle sa pratique être régie par un ordre ?

En vertu du *Code*, la fonction principale d'un ordre professionnel est de protéger le public, notamment en effectuant le contrôle de l'exercice d'une profession. À cette fin, l'ordre est tenu par la loi de vérifier la compétence et la probité de tout candidat à l'admission. Le permis professionnel délivré par l'ordre au candidat est la sanction de la compétence de ce dernier.

LE DIPLÔME REQUIS

La compétence repose principalement sur la détention d'un diplôme reconnu par le gouvernement comme donnant ouverture à un permis professionnel.

À l'heure actuelle, les diplômes de plus de 400 programmes figurent dans cette liste. Sauf exception, il s'agit de programmes dispensés dans les établissements d'enseignement québécois. Ces programmes sont principalement de niveau universitaire (surtout des baccalauréats). Toutefois, pour une dizaine de professions, le diplôme de niveau collégial (DEC) est requis.

LA FORMATION OU LE DIPLÔME ÉQUIVALENTS

Si vous avez été formé hors du Canada, il est possible que vous ne possédiez pas le diplôme requis par le règlement du gouvernement. Dans ce cas, vous pouvez demander à l'ordre professionnel concerné de reconnaître votre diplôme ou votre formation comme étant équivalents au diplôme québécois exigé. Un règlement de l'ordre, sanctionné par le gouvernement, établit les critères et la procédure pour la reconnaissance d'une équivalence.

Il est fortement recommandé d'effectuer la démarche de reconnaissance d'une équivalence dès le début de la démarche d'immigration.

LA FORMATION D'APPOINT

Bien que la majorité des demandes de reconnaissance d'une équivalence soient acceptées, il se peut que la réponse de l'ordre à votre demande soit assortie d'une prescription de formation d'appoint. Par exemple, vous devrez suivre des cours additionnels, réussir un examen ou un stage afin que votre formation soit reconnue comme étant équivalente au diplôme québécois.

AUTRES CONDITIONS

Vous avez en main le diplôme requis ou l'équivalent, mais est-ce tout ce dont vous avez besoin ? Selon la profession visée, d'autres conditions pourraient devoir être satisfaites avant d'obtenir le permis, par exemple, la réussite d'un stage, d'un examen ou encore d'une formation professionnelle complémentaire.

ET LA FORMATION CONTINUE ?

Une fois membre d'un ordre, votre responsabilité sera de maintenir votre compétence tout au long de votre vie professionnelle. Le code de déontologie de chacun des ordres stipule que tout membre doit veiller à la mise à jour périodique de ses connaissances.

Autrement dit, formation continue et exercice d'une profession vont de pair.

D'ailleurs, les ordres ont développé des programmes de formation continue pour leurs membres. On parle ici d'un nombre d'heures minimales à consacrer par année à des activités de formation continue (cours, congrès, conférences, etc.). Les activités sont dispensées par l'ordre ou par un établissement d'enseignement reconnu.

Certains ordres se sont même dotés d'un règlement de formation continue *obligatoire* pour s'assurer que leurs membres s'acquittent de leur obligation déontologique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Que vous recherchiez de l'information sur les diplômes requis, les établissements d'enseignement dispensant les programmes, la marche à suivre pour faire reconnaître un diplôme ou une formation acquis hors du Canada ou sur la formation continue, le site Internet de l'ordre professionnel concerné représente une source d'information fiable et accessible.

- Auteur : Conseil interprofessionnel du Québec
- professions-quebec.com

FAIRE RECONNAÎTRE SES ACQUIS ET SES COMPÉTENCES

QUALIFICATION MONTRÉAL : LE NOUVEAU PORTAIL DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le nouvel organisme, Qualification Montréal, dont les activités ont débuté le 6 janvier 2014, a pour mission principale d'accueillir, d'informer et d'accompagner toute personne souhaitant faire reconnaître ses acquis et compétences. Pour les adultes disposant d'une expérience de travail ou pour les immigrants nouvellement arrivés, la RAC est une alternative de choix aux programmes complets de formation du secondaire ou du collégial pour l'obtention rapide d'un diplôme de formation professionnelle ou technique, en tenant compte de leurs acquis. Ce guichet unique facilitera la circulation d'information, l'accès aux services offerts par les commissions scolaires et les cégeps montréalais et minimisera les délais de la démarche de formation. Deux projets spécifiques de la Direction régionale d'Emploi-Québec touchant, d'une part, l'accompagnement des clientèles en reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) et, d'autre part, le référencement en RAC des clientèles des centres locaux d'emploi bonifient l'offre de service du guichet.

Chaque année Montréal reçoit environ 35 000 personnes immigrantes qui s'y établissent avec leurs rêves, leurs talents et leurs compétences à faire reconnaître.

QU'EST-CE QUE LA RAC ?

« Une démarche qui permet à l'adulte d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences par rapport à des normes socialement établies, notamment celles présentées dans les programmes d'études. »

► **MELS (2005). Reconnaissance des acquis des compétences en formation générale et technique, Cadre général-Cadre technique, p.5**

QUI PEUT S'INSCRIRE À UN PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES ?

La reconnaissance des acquis et compétences s'adresse à toute personne qui possède une expérience de travail significative dans le métier pour lequel elle veut obtenir une reconnaissance. Cette expérience professionnelle peut avoir été acquise au Québec comme à l'étranger. Votre expérience dans votre pays d'origine est donc valable.

DE QUEL TYPE DE RECONNAISSANCE S'AGIT-IL ?

Selon votre objectif de travail, vos besoins et votre secteur d'activités, deux possibilités s'offrent à vous.

- La reconnaissance des acquis et compétences (RAC), qui est la stratégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vous permet d'obtenir un diplôme d'études de niveau professionnel (secondaire) ou technique (collégial), sans avoir à passer par un parcours classique.
- La reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO), qui est la stratégie du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, vous permet d'obtenir



Le portail de la reconnaissance
des acquis et des compétences

**FAITES
RECONNAÎTRE
VOS ACQUIS
ET VOS
COMPÉTENCES**
PAR UN ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE À MONTRÉAL !

Financement possible
avec Emploi-Québec.

Certaines conditions s'appliquent.



NE REPORTEZ PAS À ZÉRO !

514-748-4646

www.qualificationmontreal.com

Une initiative régionale réalisée avec le soutien financier d'Emploi-Québec, d'Éducation Montréal, de la Conférence Régionale des Élus de Montréal, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal, ainsi que du réseau des Cégeps et Commissions scolaires de l'île de Montréal.

un Certificat de qualification professionnelle qui équivaut à une carte de compétence.

À QUI S'ADRESSE LA RAC EN FORMATION PROFESSIONNELLE ?

La RAC s'adresse aux personnes qui possèdent une expérience pratique significative dans un métier pour lequel il existe un programme d'études professionnelles.

Votre expérience pratique vous a permis de développer les compétences exigées dans votre métier par les employeurs québécois, mais vous n'avez pas le diplôme d'études demandé ? Vos acquis et compétences sont comparables à ce qui a été enseigné dans ce programme d'études professionnelles ? La RAC est peut-être pour vous !

À quelle reconnaissance officielle la RAC en formation professionnelle donne-t-elle accès ?

Au Québec, il est possible d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec grâce à la reconnaissance de ses acquis et de ses compétences.

Où s'effectue la RAC en formation professionnelle ?

À Montréal, la RAC est possible dans plus de 75 programmes d'études répartis dans les différents secteurs de métiers et offerts par les cinq commissions scolaires sur l'île de Montréal.

Quelles sont les conditions d'admissibilité à la RAC en formation professionnelle ?

Pour être admissible à la RAC en formation professionnelle, il est avant tout nécessaire d'avoir acquis une expérience pratique significative dans un métier pour lequel il existe un programme d'études professionnelles. Ce n'est pas votre expérience qui sera évaluée, mais bien les compétences que cette expérience vous a permis de développer.

Pour les personnes nées à l'étranger, le statut de résident permanent ou de citoyen canadien est l'autre condition d'admissibilité à la RAC.

Secteurs couverts par la RAC en formation professionnelle

- Administration, commerce et Informatique
- Alimentation et tourisme
- Arts

- › Bâtiment et travaux publics
- › Bois et matériaux connexes
- › Électrotechnique
- › Entretien d'équipement motorisé
- › Fabrication mécanique
- › Mécanique d'entretien
- › Métallurgie
- › Cuir, textile et habillement
- › Santé
- › Soins esthétiques

À QUI S'ADRESSE LA RAC EN FORMATION TECHNIQUE ?

La RAC s'adresse aux personnes qui possèdent une expérience pratique significative dans un métier ou une profession qui exigent un diplôme d'études collégiales : attestation d'études collégiales (AEC) ou diplôme d'études collégiales (DEC).

Où s'effectue la RAC en formation technique ?

La RAC à Montréal s'effectue dans 6 cégeps francophones et 3 cégeps anglophones. Elle s'offre dans plus de 50 programmes techniques. Il est d'ailleurs possible de faire également de la RAC en formation générale dans certains collèges.

Quelles sont les conditions d'admissibilité à la RAC en formation technique ?

Pour être admissible à la RAC en formation technique, il faut être résident permanent, posséder un secondaire 5 ou l'analyse comparative décernée par le MIDI et avoir de l'expérience pertinente dans le domaine choisi.

Secteurs couverts par la RAC en formation technique :

- › Administration, commerce et informatique
- › Arts
- › Bâtiments et travaux publics
- › Santé
- › Services sociaux, éducatifs et juridiques
- › Systèmes industriels

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (RCMO)

Vous exercez un métier depuis quelques années ? Vous avez une bonne expérience et maîtrisez bien tous les aspects de ce dernier ? Alors la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre est peut-être pour vous.

La Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) est un processus d'évaluation et de reconnaissance de vos compétences professionnelles acquises à travers vos expériences de travail, qu'elles aient été rémunérées ou non. Elle mène à l'obtention d'un Certificat de qualification professionnelle. Celui-ci est décerné par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il démontre à l'employeur que vous maîtrisez toutes les tâches nécessaires à l'exercice de votre métier.

Le Certificat constitue, entre autres, une excellente carte de visite pour tout travailleur à la recherche d'un emploi. Si vous êtes un nouvel arrivant, c'est la preuve que vous êtes apte à exercer le métier pour lequel vous postulez, car vous aurez été évalué par des experts d'ici.

EN BREF...

Votre expérience pratique vous a permis de développer les compétences exigées dans votre profession par les employeurs québécois, mais vous n'avez pas le diplôme d'études demandé. Voici ce que la reconnaissance de vos acquis et de vos compétences (RAC) en formation technique et professionnelle vous permet :

- Faciliter votre intégration au marché du travail québécois
- Améliorer vos conditions de travail
- Faciliter votre réorientation de carrière
- Obtenir une certification reconnue partout au Québec
- Perfectionner vos connaissances reliées à votre profession

NE REPARTEZ PAS À ZÉRO !

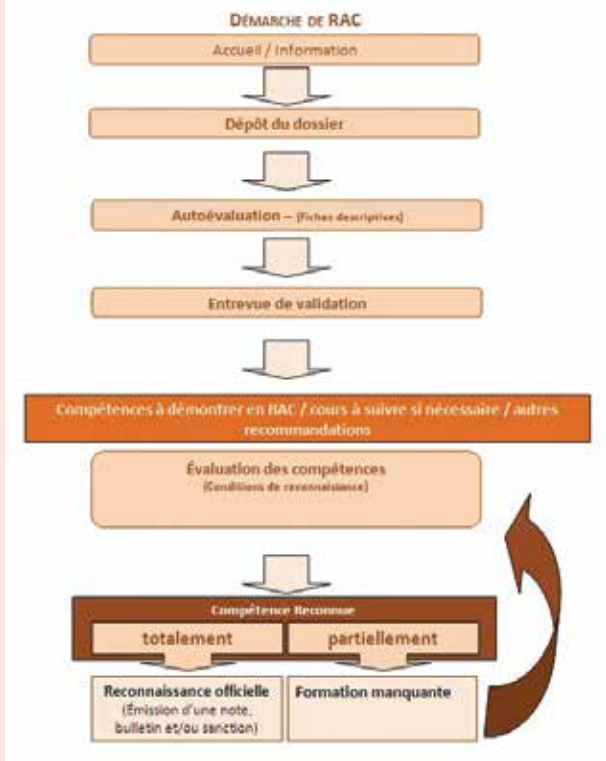
Pour tout renseignement concernant la RAC ou les certificats de qualification professionnelle,

Contactez-nous :

➤ qualificationmontréal.com

➤ 514 748-4646

VOICI UNE SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE RAC



LES MÉTIERS RÉGLEMENTÉS DE LA CONSTRUCTION ET HORS-CONSTRUCTION

Dans le cas des métiers réglementés de la construction et hors-construction, les heures travaillées peuvent faire l'objet d'une reconnaissance pour l'inscription à l'apprentissage, seulement.

La personne qui demande une reconnaissance devra fournir les pièces justificatives complètes et vérifiables.

MÉTIERS RÉGLEMENTÉS DE LA COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CCQ)

Pour les métiers réglementés de la construction de la CCQ, l'évaluation et la reconnaissance sont basées sur les règles générales de l'obtention du Certificat de qualification (carte de compétences). Cette certification repose sur :

- un nombre d'heures d'apprentissage déterminé pour chaque métier, réparties en heures de formation et en heures de travail,
- un examen de certification,
- l'expérience acquise à l'étranger peut être convertie en crédit d'heures à l'apprentissage.

S'il y a équivalence dans le nombre d'heures d'apprentissage et que le comité d'experts juge que les compétences acquises sont suffisantes, la personne pourra s'inscrire à l'examen de certification.

LA QUALIFICATION OBLIGATOIRE

Pour les métiers de la qualification obligatoire, les heures d'exercices suivantes peuvent faire l'objet d'une reconnaissance :

- au Québec, dans une autre province ou un autre pays,
- dans le secteur de la construction, conformément au Règlement,
- dans les organismes du gouvernement fédéral ou ses mandataires,
- dans une entreprise de juridiction constitutionnelle fédérale,
- dans une installation exclue par le règlement.

Dans tous les cas, le candidat qui se fait reconnaître le nombre d'heures suffisant, devra :

- faire sa demande de carte d'apprenti,
- emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-obligatoire/
- trouver un emploi,
- faire évaluer ses compétences par un compagnon avec l'aide du carnet d'apprentissage.

Lorsque le compagnon aura terminé l'évaluation et attesté de la maîtrise des compétences, le candidat pourra s'inscrire à l'examen de qualification.

➤ **Auteurs : Qualification Montréal et Emploi-Québec**
(direction régionale de l'île de Montréal)

Québec le mag'

LE SEUL MAGAZINE 100% QUÉBEC

QUI VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN KIOSQUE,
SUR ABONNEMENT ET SUR LE WEB !



VOUS POUVEZ VOUS PROCURER QUÉBEC LE MAG' :

- > en kiosque (mise en vente au Québec,
en France, en Belgique et en Suisse)
- > par abonnement sur :
www.quebeclemag.com/abonnement
- > en version numérique sur : www.relay.com

www.quebeclemag.com



SIRLÉIA

Pays d'origine : Brésil

Au Québec depuis : 2010

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

REPRENDRE MES ÉTUDES : UN PROJET BIEN RÉFLÉCHI

SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Malgré un poste confortable à l'université d'État du Minas Gerais au Brésil, je souhaitais reprendre mes études de doctorat à l'étranger, je voulais affronter d'autres défis. Je m'intéressais de très près à la recherche au Québec dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication en éducation. J'avais lu un article dans une revue canadienne sur l'innovation en éducation et appris que l'auteur de cet article, professeur à l'UdeM, allait faire une conférence lors d'un colloque à Ottawa. J'ai pris mes économies et m'y suis rendue pour essayer de le rencontrer.

REPRENDRE SES ÉTUDES

J'avais entamé les démarches pour obtenir ma résidence permanente en 2008 et en septembre 2009, j'avais fait une demande d'admission à l'UdeM pour la session d'hiver. Le professeur que j'avais rencontré lors du colloque avait accepté d'être mon directeur de recherche. En novembre 2009, ma résidence permanente était acceptée et j'avais reçu ma lettre d'admission à l'UdeM.

Pour moi le vrai défi dans ma reprise d'études était de comprendre les cours en français. En 2007, j'étais partie un mois avec un visa de touriste à Montréal pour suivre des cours intensifs de français. À mon arrivée en 2010, je prenais des cours de français le soir avec l'organisme PROMIS, qui favorise l'intégration des immigrants et par la suite avec l'école de langues de l'UdeM. Ces cours m'ont vraiment aidée à suivre mes études et à m'intégrer à Montréal.

À l'université les professeurs nous considèrent comme des collaborateurs, la relation est amicale et basée sur le respect et l'échange. Aux étudiants étrangers je conseille une immersion

complète pour apprendre le français. Il faut vivre une langue pour bien s'intégrer culturellement dans une société.

Être étudiant au Québec est un vrai métier et cela demande une préparation bien en amont. Pour ma part mes deux voyages en 2007 et 2009 ont été très importants car, à mon arrivée, je ne me suis pas sentie perdue, je connaissais déjà la ville, la langue et la culture québécoise. Je m'étais renseignée sur les professeurs dont j'allais suivre les cours et sur leurs travaux afin de faire le bon choix.

TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ

En tant que résidente permanente, je paye les mêmes frais que les étudiants québécois soit dans mon cas 3408 \$ CAN par an pour 15 crédits.

Je n'avais pas de bourse d'études à mon arrivée et j'avais demandé un prêt que je dois rembourser à la fin de mon doctorat.

Je travaille sur le campus, c'est un excellent moyen d'intégration et cela me permet de développer mon réseau professionnel et académique.

J'ai obtenu une des bourses au mérite du Fonds de recherche sur la société et la culture du gouvernement du Québec - (FRQSC) de 20 000 \$ CAN par an jusqu'à la fin de mon doctorat. J'ai également eu une aide de l'Université de Montréal, généralement offerte aux nouveaux doctorants.

RÉUSSIR SON INTÉGRATION

Pour comprendre la culture québécoise il faut être ouvert et ne pas se figer devant de nouveaux défis. Réussir son intégration demande beaucoup de persévérance et de motivation, il faut être capable d'aller au-delà de la première année d'installation qui est très difficile.

En 2015, je dois normalement terminer ma thèse et j'espère ensuite obtenir un poste de professeur dans une université québécoise francophone ou trouver un emploi dans le domaine de l'éducation ou autre en tant que conseillère en technologie éducative.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/



ABDENNOUR

Pays d'origine : Algérie

Au Québec depuis : 2005

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Montréal

CHOISIR...

Officier de marine, je suis débarqué au Québec pour la première fois à la fin des années 1980. Mon bateau amarré, je suis sorti aux portes du port et là, alors que je contemplais la ville, une jeune fille a gentiment entamé la conversation. Puis elle m'a offert un tour de ville dans sa voiture ! J'ai été marqué par cette hospitalité. Et lorsque je me suis de nouveau trouvé de passage au Québec, quelques années plus tard, j'ai retrouvé la même chaleur dans l'accueil. Quand au milieu de la décennie 2000 ma femme et moi avons commencé à penser quitter l'Algérie, le Québec s'est rapidement imposé comme terre d'accueil.

Nous étions confiants. J'avais un bon métier – que j'aimais, des diplômes et je voulais travailler et m'intégrer... Au bout de deux années de petits boulots innommables aux heures interminables, j'étais « altéré », démoli. Je gardais la tête haute uniquement pour ma femme et mes enfants – devant eux...

POURQUOI PAS...

Puis un beau matin, j'ai fermé la porte sur le passé. Dans un journal, j'ai remarqué une annonce pour un programme de formation en tôlerie de précision. J'ai toujours aimé les machines, alors je me suis présenté au CIMME (Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité). J'ai été impressionné par le concept d'usine-école de ce centre de formation professionnelle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Et je me suis dit « pourquoi pas ? »

Au bout d'un mois, j'étais complètement engagé dans mes études de formation professionnelle ! J'apprenais tous les jours des choses différentes, de nouvelles techniques, etc. À lui seul le matériau avec lequel on travaille, le métal, fait l'objet de diplômes universitaires en génie ! Alors imaginez l'étendue des possibilités.

Mon DEP (diplôme d'études professionnelles) en main, j'ai travaillé en industrie pendant trois ans. Tout en restant très attaché au CIMME où j'officialiais comme bénévole aux portes ouvertes ou dans les activités de promotion et d'exploration professionnelle. Puis un jour, le directeur du CIMME m'a offert d'y devenir enseignant. J'y suis depuis trois ans.

DE NOUVEAUX CHOIX

Lorsque je regarde aujourd'hui autour de moi, je constate que le point de bascule de l'intégration professionnelle, c'est lorsque le nouvel arrivant accepte de faire fi du passé pour faire, au besoin, de nouveaux choix. C'est cette volonté d'aller de l'avant qui ouvre les nouvelles portes. Comment choisir ? Quoi choisir ? C'est un mélange de hasards et d'opportunités qui se présentent à partir du jour où l'on se met vraiment à chercher sa voie dans un pays où notre passé n'existe pas.

Aujourd'hui, comme enseignant, quand un étudiant pour qui les choses sont moins faciles me demande du bout des lèvres : « Penses-tu que je peux réussir ? », avant de répondre, honoré de cette confiance, je souris intérieurement et me dis : « Je pense bien que j'ai fait les bons choix. »



Pour lire l'intégralité du témoignage :

immigrantquebec.com/temoignages/



SERGE PHILIBERT

Pays d'origine : Cameroun

Au Québec depuis : 2012

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Laval

LE RETOUR AUX ÉTUDES : UN TREMPLIN POUR TROUVER UN EMPLOI

Je me suis installé au Québec en décembre 2012 avec ma femme et mes deux enfants. Après avoir terminé mes études en Allemagne, j'avais travaillé comme chercheur scientifique dans des centres de recherche au Kenya et en Angleterre et je recherchais un contexte paisible dans lequel je pouvais m'épanouir économiquement et professionnellement. Étant de culture francophone, le Québec me semblait le lieu où je pourrais m'exprimer au mieux.

ELARGIR SON CHAMP DE RECHERCHE

Avant de retourner aux études, je n'avais pas eu l'occasion d'exercer un quelconque emploi malgré d'innombrables tentatives. Alors que le processus de recherche d'emploi semblait s'éterniser, j'ai décidé d'utiliser les études comme tremplin pour percer sur le marché professionnel québécois. En février 2013, je suis retourné aux études.

Un ami m'avait parlé du programme AEC (attestation d'études collégiales) en Assurance qualité pharmaceutique et biotechnologique du Cégep Gerald-Godin. Il correspondait à l'une de mes options de carrière et j'ai donc choisi cette formation. Cela faisait une semaine que la plus récente cohorte avait commencé mais j'ai beaucoup insisté et finalement obtenu une place. Outre ma formation initiale de biochimiste, cette reprise d'études représentait pour moi l'occasion d'avoir un double profil et ainsi pouvoir ratisser large sur le marché du travail.

UNE FORMATION FAITE PAR DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE

La formation s'étendait sur une durée d'un an, la semaine typique de cours comportait 30 heures, les matières enseignées étaient aussi diverses que variées : assurance qualité et réglementation, problème scientifique en assurance, etc. J'ai beaucoup apprécié les cours donnés par le Cégep. Le fait que la plupart des enseignants soient d'abord des professionnels de l'industrie donne encore plus de valeurs à leurs programmes. Après deux sessions, sur les cinq que compte l'AEC, j'ai été recruté, en parallèle à ma formation, comme associé en assurance qualité. Aujourd'hui, je suis chercheur scientifique pour un laboratoire pharmaceutique.

UNE FORMATION DE COURTE DURÉE POUR S'ADAPTER AU MARCHÉ LOCAL

En raison d'une faible connaissance du pays et surtout d'un réseau social limité, je pense que beaucoup d'immigrants rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle à leur arrivée. Dans ma formation, 95 % des finissants étaient des immigrants. Pour moi, étudier au Québec permet d'avoir une meilleure visibilité sur le marché de l'emploi. Le choix d'une formation de courte durée comme une AEC, proche de sa formation initiale, peut être pertinent et permet de se réorienter et de correspondre aux besoins du marché local. Pour ceux qui s'intéresseraient à l'industrie pharmaceutique, le Cégep Gérald-Godin est une référence.

Le plus difficile dans ma reprise d'études a été de concilier les études et la vie de famille. Le travail personnel à fournir est important, j'ai eu la chance d'avoir le soutien de mon épouse d'autant plus qu'en alliant travail et études mes journées étaient devenues assez longues (6h – 22h).



Pour lire l'intégralité du témoignage :

immigrantquebec.com/temoignages/

LES DROITS DE SCOLARITÉ, EXEMPTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

LES DROITS DE SCOLARITÉ AU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'école publique au préscolaire, primaire et secondaire est gratuite. En revanche, seront à votre charge l'achat des effets scolaires personnels (crayons, trousse, cahiers...), les dîners du midi, le service de garde en milieu scolaire, etc.

Les établissements privés reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) exigent des frais d'admission et d'inscription. Renseignez-vous directement auprès de l'établissement.

LES DROITS DE SCOLARITÉ AU COLLÉGIAL

Les établissements collégiaux publics ne demandent pas de droits de scolarité au Québec pour les étudiants à temps plein préparant un diplôme d'études collégiales (DEC). Il en est de même pour la majorité de ceux inscrits dans une attestation d'études collégiales (AEC). Les étudiants ayant un statut de résident permanent bénéficient également de cette mesure.

Néanmoins, on ne peut parler complètement de gratuité car les étudiants doivent s'acquitter de droits d'admission, d'inscription, de services de natures diverses. Il faut s'adresser à l'établissement collégial pour connaître le montant des droits. À titre d'exemple, les droits d'admission sont de 30 \$ CAN maximum, les droits d'inscription sont

plafonnés à 20 \$ CAN par session par étudiant, les droits relatifs aux services d'enseignement sont limités à 25 \$ CAN par session, etc.

► **Source : site du gouvernement du Québec.**

Il est important de noter que les étudiants étrangers (personnes ayant un permis d'études) qui viennent au Québec pour effectuer leurs études collégiales dans un établissement public et obtenir un diplôme québécois doivent payer des droits de scolarité spécifiques aux étudiants étrangers, sauf exemption. Ces droits varient d'un programme à un autre. À titre d'exemple, en 2013-2014, les droits pour une session à temps plein dans un cégep public variaient entre 5 022 \$ CAN et 7 784 \$ CAN. À ceci s'ajoutent les frais d'admission, d'inscription, l'assurance maladie et hospitalisation, le matériel pédagogique, etc.

► **Source : site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.**

Les collèges privés subventionnés par le ministère exigent de tous les étudiants des droits d'admission et d'inscription auxquels s'ajoute une contribution financière exigée par le ministère allant de 3 011 \$ CAN à 4 675 \$ CAN (en 2013-2014, selon le programme d'études, pour une session à temps plein). Renseignez-vous auprès de l'établissement directement.

LES DROITS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ

Les étudiants étrangers doivent payer des droits de scolarité fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). En fonction de la durée de la session et du nombre de crédits, il faut souvent compter plusieurs milliers de dollars de droits de scolarité auxquels viendront s'ajouter des frais d'admission, d'inscription, de matériel pédagogique, d'assurance maladie et hospitalisation, et autres. Les droits de scolarité ne comprennent pas non plus les frais de logement, de transport, de nourriture, de loisirs, etc.

Les frais de scolarité réglementés sont calculés selon trois éléments (sur la base de 30 crédits) :

- les frais de base (équivalents à ceux payés par les étudiants québécois), soit 2224,20 \$ CAN en 2013-2014 pour un étudiant inscrit à temps plein,

- un montant forfaitaire pour étudiants étrangers, allant de 10 181,10 \$ CAN à 13 152,60 \$ CAN selon le cycle (1^{er}, 2^e ou 3^e) en 2013-2014 pour un étudiant inscrit à temps plein,
- un montant forfaitaire facultatif que les universités peuvent exiger n'excédant pas 10 % du montant forfaitaire.
- **Source : site Internet du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.**

Vous noterez qu'une déréglementation des montants forfaitaires au 1^{er} cycle s'applique dans six disciplines : administration, informatique, génie, droit, mathématiques et sciences pures. Pour en connaître les montants forfaitaires, vous devez vous renseigner auprès de l'université choisie.

L'EXEMPTION DES DROITS DE SCOLARITÉ (MONTANT FORFAITAIRE)

Plusieurs catégories de personnes peuvent être exemptées du montant forfaitaire pour étudiants étrangers, comme par exemple les réfugiés titulaires d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).

D'autre part, le Québec a signé plusieurs ententes de coopération internationale ou d'ententes bilatérales avec des pays étrangers. À titre d'exemple, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Chine, le Mexique, etc. font partie de ces pays. Il existe un nombre maximal d'exemptions (quotas) par pays. Vous pouvez consulter sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) la liste des pays.

➤ mesrs.gouv.qc.ca

Les étudiants en échange universitaire n'ont pas de droits de scolarité à payer au Québec car ils restent attachés à leur établissement d'origine.

Exemption des droits de scolarité pour les étudiants français

Le Québec et la France ont signé une entente relative aux frais de scolarité des étudiants français dans la province. Ainsi, grâce à cette initiative des deux gouvernements, tous les étudiants français payent les mêmes frais de base que les étudiants québécois et ne sont pas soumis au montant forfaitaire. Cependant, cette exemption est - à l'automne 2014 - remise en question.

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES ET LES PROGRAMMES DE BOURSES

Il est nécessaire de vous informer sur les conditions d'admissibilité à un programme d'aide financière ou de bourses. Certains programmes sont accessibles aux étudiants étrangers (permis d'études), d'autres sont réservés aux citoyens canadiens, résidents permanents et personnes réfugiées.

PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En cas de difficultés financières, il est possible de bénéficier du Programme de prêts et bourses en effectuant une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). Il s'adresse aux personnes suivant des études à temps plein dans un établissement reconnu par le MESRS que ce soit pour les études secondaires, la formation professionnelle, les études collégiales ou universitaires. Le programme détermine des critères d'admissibilité, dont l'obligation, entre autres, d'être de citoyenneté canadienne ou d'avoir le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Comme son nom l'indique, le programme vous permet de bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt auprès d'une institution financière située au Québec. L'aide financière sera versée sur votre compte. Cela signifie que lorsque vous aurez terminé vos études, vous devrez procéder au remboursement de la somme allouée par le prêt.

Si le montant de vos besoins financiers est supérieur au montant du prêt accordé pour l'année d'attribution, vous pourrez obtenir une bourse dont le montant comble la différence entre les besoins et le prêt. Cette aide n'aura pas à être remboursée.

Tenez compte des délais de traitement des dossiers (généralement de 4 à 6 semaines) : mieux vaut anticiper votre demande d'aide financière et ne pas vous y prendre à la dernière minute.

Pour vous renseigner sur les conditions d'admissibilité, faire votre demande en ligne ou connaître les modalités de remboursement du prêt, il faut consulter le site de l'Aide financière aux études : afe.gouv.qc.ca Un simulateur de calcul est également disponible.

Vous pouvez également vous adresser au bureau de l'aide financière de votre établissement d'enseignement.

Si vous étudiez à temps partiel, à certaines conditions, une aide financière peut vous être attribuée sous forme de prêt.

► Pour en savoir plus : afe.gouv.qc.ca

PROGRAMME ÉTUDES-TRAVAIL

Ce programme subventionné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) permet aux étudiants en difficultés financières, de trouver un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire (sous certaines conditions) sur le campus. Les modalités peuvent être différentes d'un établissement à l'autre. Renseignez-vous directement auprès du bureau de l'aide financière de votre établissement.

Parmi les conditions d'admissibilité, il faut avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

► [mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/
tous-les-programmes/programme-etudes-travail/](http://mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/tous-les-programmes/programme-etudes-travail/)

BOURSES D'EXCELLENCE DES UNIVERSITÉS

Les universités ont des bourses d'excellence ou de mérite qu'elles attribuent en fonction de critères précis comme les résultats scolaires. Pour connaître quelles bourses offrent l'université dans laquelle vous étudierez, renseignez-vous auprès de son bureau de l'aide financière.

BOURSES D'EXCELLENCE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Ces bourses s'adressent aux étudiants étrangers :

- en formation professionnelle : sont principalement visés les étudiants provenant des pays en développement de l'Asie

(Chine) et des Amériques (Mexique, Brésil) ainsi que des pays en développement de la francophonie qui désirent poursuivre des études à temps plein dans un programme de formation professionnelle menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

- **Consultez le site de Éducation internationale qui administre ce programme de bourses pour le compte du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : education-internationale.com/recrutement-international/bourses-dexcellence-aux-eleves-internationaux/**
- › en formation technique : la même clientèle que ci-dessus est principalement visée dans le cadre des études à temps plein dans un programme de formation technique menant à l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales).
- **Consultez le site de Cégep international pour les établissements publics : cegepinternational.qc.ca et l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) pour les collèges privés : acpq.net**

BOURSES D'EXCELLENCE DU FQRNT

Ce sont des bourses de doctorat, stage postdoctoral et court séjour de recherche ou de perfectionnement pour étudiants étrangers. Ces bourses sont administrées par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et sont réservées aux étudiants et chercheurs désireux de débiter ou poursuivre des activités de recherche au Québec.

- frqnt.gouv.qc.ca

BOURSES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Il est possible de postuler également à des bourses offertes par le gouvernement fédéral.

- **Consultez le site : scholarships-bourses.gc.ca**

BOURSES DES PAYS ÉTRANGERS

Certains pays octroient des bourses à leurs ressortissants qui souhaitent effectuer des études au Québec. Pour connaître l'existence de ces bourses, consultez les sites des consulats et ambassades de votre pays au Canada.

BOURSES DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

De nombreux organismes internationaux, comme l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), offrent des bourses aux étudiants étrangers. Il est impossible de tous les recenser : consultez les sites des universités québécoises qui proposent des moteurs de recherche pour connaître les bourses qui s'offrent à vous en fonction de votre domaine d'études.

AUTRES BOURSES

Il existe de très nombreuses autres possibilités d'obtenir une bourse d'études auprès d'établissements publics ou privés.

► studentawards.com

Ciblétudes : planifier vos études postsecondaires

Le site Ciblétudes du gouvernement du Canada informe sur les études postsecondaires, notamment sur les questions de financement, de prêts et bourses et de remboursement. Il offre des ressources en ligne pour bien planifier le coût de ses études. Il s'adresse autant aux parents pour les informer sur les possibilités d'épargne en vue des études de leurs enfants, qu'aux étudiants ou aux adultes souhaitant reprendre leurs études dans le cadre de la formation continue.

► cibleludes.ca

petit futé Collection 2015

Futé : *adj. Et n. :*
Intelligent et malicieux
(syn : *Fin, malin*)

... avec le Petit Futé! Plus qu'un titre diffusé à travers le monde, c'est un état d'esprit qui guide la démarche des Petits Futés depuis 30 ans déjà : **faire des guides répondant vraiment aux besoins des utilisateurs.** Et c'est le pari qui nous pousse chaque jour à traquer les bonnes adresses et à vous les faire connaître.





CLAUDIA

Pays d'origine : Bolivie

Au Québec depuis : 2010

Statut à l'arrivée au Québec : Étudiante internationale

Région d'installation : Montréal

TROUVER LES MOYENS DE FINANCER SES ÉTUDES

Je viens de terminer mon baccalauréat en génie civil après 4 années d'études à l'université McGill. À la fin de mes études secondaires en Bolivie, j'ai voulu poursuivre mes études à Montréal. J'y avais déjà vécu avec mes parents entre 4 et 7 ans lorsqu'ils faisaient leurs études ici, je me rappelle que j'avais adoré la neige !

UN ENVIRONNEMENT MULTICULTUREL

J'avais envie de retrouver un environnement d'étudiants internationaux après un échange universitaire en Belgique. J'ai donc choisi l'université McGill pour son multiculturalisme. Dans ma classe, 20 % des étudiants venaient du Canada, les autres étaient chinois, coréens, ... même un de mes professeurs était grec !

Ici les gens sont parfois moins chaleureux qu'en Amérique latine, il faut du temps avant que l'on vous propose une sortie mais je me suis fait de nombreux amis du monde entier ! Un conseil pour les futurs étudiants étrangers, ne soyez pas timides même si c'est difficile d'arriver dans une classe de 700 personnes !

Des journées d'intégration étaient proposées aux étudiants de première année, par l'université ou les résidences universitaires. Dans ma résidence nous étions 36, c'est une bonne solution la première année pour rencontrer d'autres personnes. Il existe aussi au sein de l'université des clubs et associations qui présentent, à la rentrée, leurs activités.

FINANCER SON PROJET ET BIEN GÉRER SON BUDGET

J'avais fait une demande de bourse qui m'était versée en fonction de mes résultats scolaires. Lors de ma première année, j'ai dû me justifier devant une commission car mes notes en physique n'étaient pas bonnes. Après une période de probation cette bourse m'a finalement été retirée faute de résultats suffisants. J'avais également

obtenu une bourse réservée aux étudiants internationaux.

Ces différentes aides ainsi que le soutien financier de mes parents ne suffisaient pas à couvrir mes frais. En effet, pour un semestre d'études il faut compter environ 11 550 \$ CAN. Pour ma première année j'avais une chambre dans une résidence universitaire qui me coûtait 770 \$ CAN par mois. Pour économiser, je m'étais installée en colocation, ce qui me revenait à 525 \$ CAN par mois. Je dépensais également très peu en nourriture, environ 50 \$ CAN par semaine, j'emmenais toujours mon repas le midi et limitais mes dépenses pour les sorties.

Afin de réduire les frais de livres et cahiers, jusqu'à 1000 \$ CAN par semestre ou par année, je les achetais au rabais auprès d'anciens étudiants ou d'associations étudiantes.

Pour compléter mon budget, j'avais également contracté un prêt auprès de l'université que je dois maintenant rembourser au terme de mes études. Pour les cas d'urgence, l'université dispose d'un fonds pour venir en aide aux étudiants en grande difficulté.

SE CONFRONTER AU MARCHÉ DU TRAVAIL

J'ai terminé mon baccalauréat fin mai et depuis 5 mois j'applique pour certaines offres. Je conseille aux étudiants de faire des stages durant leurs études pour obtenir une expérience professionnelle et se constituer un réseau.

L'université m'a aidée dans ma recherche pour faire mon CV et développer mon réseau. J'ai également entamé les démarches pour faire partie de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

J'ai un permis de travail post-diplôme de trois ans et pour l'instant je reste à Montréal. Si je ne trouve pas d'emploi je retournerai en Bolivie pour obtenir de l'expérience dans mon domaine.



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/



SOMAYYEH

Pays d'origine : Iran

Au Québec depuis : 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

REPRENDRE MES ÉTUDES POUR TROUVER UN EMPLOI

La présence du fleuve et de nombreux parcs nous ont poussés avec mon mari à nous installer à Montréal. J'avais déjà visité Toronto, que je trouvais trop grande et Vancouver, trop calme.

BIEN PRÉPARER SON PROJET D'IMMIGRATION

En arrivant à Montréal, je me suis vite aperçue que je ne trouverai pas facilement un emploi dans mon domaine d'activité : l'architecture. Mon mari et moi avons appris lors de nos recherches que nos emplois dépendaient d'ordres professionnels mais que les démarches pouvaient être longues pour faire reconnaître nos acquis. Je conseille aux futurs immigrants de bien se renseigner sur les conditions requises pour exercer sa profession au Québec et de passer du temps à faire des recherches sur Internet avant leur arrivée afin de ne pas avoir de mauvaises surprises.

Nous sommes arrivés avec 48 000 \$ CAN d'économie, de quoi tenir une année sans travailler. Les trois premiers mois nos dépenses étaient importantes, il fallait payer le loyer et acheter le nécessaire pour se meubler. Maintenant après quelques mois sur place, nous dépensons environ 3000 \$ CAN par mois pour une famille de trois personnes.

CHOISIR SA FORMATION

Avec mon mari nous avons chacun décidé de reprendre nos études. Je vais commencer à la rentrée une maîtrise en architecture du paysage à l'Université de Montréal (UdeM) d'une durée de 3 ans.

Mon mari a préféré la voie la plus rapide et un métier en forte demande pour choisir sa formation et accéder rapidement au marché du travail, il va suivre un certificat en estimation de projets de construction au Collège LaSalle.

Nous avons obtenu des aides financières pour reprendre nos études, pour ma part j'ai facilement obtenu une bourse de 12 000 \$ CAN et un prêt de 5000 \$ CAN pour ma première année.

S'INTÉGRER GRÂCE AUX COURS DE FRANCISATION

Pour préparer au mieux notre immigration, nous avons suivi, environ 4h par semaine, des cours de français en Iran. Dès notre arrivée, nous avons participé aux cours de francisation proposé par l'UQAM. C'est là que nous avons vraiment appris cette langue grâce à des cours intensifs de 8h à 16h tous les jours pendant deux mois et demi.

J'ai pu me familiariser avec le système éducatif québécois en suivant ces cours, la relation prof/élèves est très sympa et cela motive beaucoup pour apprendre la langue. Ces classes m'ont également permis de rencontrer beaucoup de personnes, surtout d'Amérique du sud, et de me faire des amis à Montréal.

Mon fils de neuf ans a également bénéficié de cours de soutien de français avant d'intégrer, à la rentrée scolaire une classe générale en 4^e niveau de primaire. L'école a un fonctionnement très différent. En Iran, elle commence dès 8h30 jusqu'à 12h30 et est basée sur la lecture et l'écriture, le rythme y est intensif. Ici je trouve très efficace que l'enseignement soit beaucoup basé sur les jeux pour apprendre.

Aujourd'hui, nous savons que notre immigration est définitive. Mon conseil aux futurs immigrants : pour réussir votre intégration, oubliez le passé et soyez prêt à commencer une nouvelle vie !



Pour lire l'intégralité du témoignage :
immigrantquebec.com/temoignages/

REMERCIEMENTS

Immigrant Québec tient à remercier :

- le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Fondation pour l'alphabétisation, Emploi-Québec (direction régionale de l'Île-de-Montréal), Qualification Montréal, la Fédération des cégeps, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), le cégep Marie-Victorin, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, TRAIT D'UNION DE VOTRE RÉUSSITE, Conseil interprofessionnel du Québec, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal.
- Abdenmour, Alper Harun, Claudia, Isabelle, Marie, Moussa, Nadir, Natassja, Serge Philibert, Sirléia, Somayyeh pour le partage de leur expérience.
- les membres de son Conseil d'administration : Jonathan Chodjaï, président ; Nadir Sidhoum, vice-président ; Christophe Berthet, administrateur ; Nadir Aboura, trésorier ; Nicolas Bellier, secrétaire ; Anthony Grolleau-Fricard.
- ses annonceurs : Cégep à distance, Cégep de Jonquière, Cégep de Sherbrooke, Cégep Heritage, Cégep Marie-Victorin, Centre Yves-Thériault, Collège de Maisonneuve, Collège Gérald-Godin, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, Desjardins, École nationale d'administration publique (ENAP), Journal Métro, LesPAC, Nadia Barrou avocate, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), Petit Futé, Publibook, Qualification Montréal, Québec le Mag, TÉLUQ, TRAIT D'UNION de votre réussite, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université McGill - École d'éducation permanente.

Le gouvernement du Québec et ses représentants ne sont en aucune manière responsables des informations contenues dans ce guide, qui sont le fait des Éditions Néopol et d'Immigrant Québec.

Dans ce guide, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Gratuits

et téléchargeables sur:
immigrantquebec.com



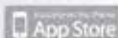
6 Guides complets pour
vous accompagner dans votre
nouvelle vie au Québec

IMMIGRANT
» QUÉBEC

Équipez-vous en GRAND à petit prix !



Le 1^{er} site de petites annonces au Québec
Fier partenaire d'Immigrant Québec



LesPAC

C'est payant!